

MAGAZINE TV-RADIO

NOTRE MINI-HEBDO

(Pages 17-20)

FAN L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Franc : attitude surprenante de nos autorités

Inquiet de voir la tournure prise par la politique des autorités fédérales tant en matière monétaire que financière, le professeur Louis Jacot, spécialiste de la science des finances, (il fut haut fonctionnaire fédéral) étudie pour nous le problème fondamental posé par la surévaluation du franc :

Partant de l'idée que le cours de notre monnaie doit être adapté aux nécessités économiques et qu'à prétendre adapter l'économie au cours du franc on crée plus de problèmes qu'on n'en résout (1), il examinera sans parti pris les moyens de fixer le cours du franc à un niveau raisonnable conciliant les intérêts des importateurs et des consommateurs d'une part et ceux des producteurs et des exportateurs, d'autre part :

On a suggéré de faire entrer le franc suisse dans le serpent monétaire européen, c'est-à-dire dans une association de monnaies européennes, dont les changes respectifs ne varient que dans d'étroites limites. Or, loin d'atteindre le but fixé, une telle adhésion ne ferait qu'entériner la surévaluation du franc qui existe aussi envers certaines de ces monnaies, comme le mark.

De telles associations ne sont du reste utiles qu'entre pays dont les économies se développent dans la même mesure et dont les conditions politiques sont à peu près pareilles, sinon des tensions se produisent à l'intérieur de l'association. Si le libre transfert des capitaux y est prescrit, ceux-ci passent des pays économiquement plus faibles aux plus forts. La Banque nationale qui doit accepter tous ces capitaux indésirables subit de lourdes pertes lorsque, finalement, on est obligé d'adapter les cours.

La Suisse ne pourrait pratiquement entrer dans une telle association qu'en pratiquant un contrôle des changes la mettant à l'abri de tels afflux. On sait que le gouvernement français était hostile à l'entrée de la Suisse dans le serpent, car il craignait que l'attrait du franc suisse ne pousse à la hausse toutes les monnaies du serpent, puisque celles-ci seraient convertibles entre elles à des cours à peu près fixes. Une telle crainte était compréhensible.

LE CONTROLE DES CHANGES

Le moyen généralement adopté pour faire baisser le cours d'une monnaie consiste à procéder à une dévaluation officielle. Mais dans le cas particulier l'opération n'est pas facile et risquerait d'aller à fin contraire, car une fois dévalué, le franc pourrait être acquis par les étrangers à des conditions encore plus favorables qu'aujourd'hui. L'attrait serait tel que le cours remonterait aussitôt. Aussi serait-il nécessaire d'introduire un contrôle des changes pour repousser l'afflux de capitaux.

Louis JACOT
(Lire la suite en page 11)

(1) Voir dans notre édition du 19 mars, l'article intitulé « Le franc perché », en 25me page.

LES IDÉES ET LES FAITS

Intéressante constatation

Dans l'Ordre professionnel M. Victor Lasserre fait une intéressante constatation. On a beaucoup insisté, dit-il, sur le recul de 7% en valeur réelle du produit national brut en 1975 par rapport à 1974. Or, il suffit de se reporter au message du Conseil fédéral pour trouver une atténuation à ce phénomène : « Malgré la récession, peut-on y lire, le bien-être dont nous bénéficions aujourd'hui se situe sensiblement au-dessus du niveau noté au cours des années soixante, qui était déjà très élevé. C'est ainsi que le produit national brut réel en 1975 correspond encore à celui de 1971 et 1972 ».

Mais où en étions-nous donc à la fin de 1971 demande M. Lasserre. « En pleine lutte, plus ou moins efficace contre la « surchauffe » et contre la surpopulation étrangère (dix-huit mois après le coup de semonce de l'initiative Schwarzenbach)... Ou encore ? A la veille de la publication de deux études explosives qui ont remis en cause la finalité de l'économie et révolutionné les esprits : « Le livre bleu de la survie » diffusé en janvier 1972 par la revue « The Ecologist » et surtout le premier rapport du Club de Rome sur « Les limites de la croissance » qui a très vite débouché sur l'exigence de la « croissance zéro ». C'est à cette époque-là toujours qu'ont été popularisés une série de slogans : l'abusif « croissance exponentielle », l'aberrante « explosion démographique », la « qualité de la vie » par contraste avec la « soif de consommation » et trouvaille des trouvailles, le BNB opposé au PNB, le bonheur national brut au produit national brut. »

Cela signifie-t-il que rien n'est changé et que tout va aussi bien qu'avant ? Il serait difficile de le soutenir. Nous avons trente mille chômeurs totaux et quatre fois plus de chômeurs partiels. Deux cent mille travailleurs étrangers sont rentrés chez eux. La construction a vu son activité réduite de moitié, les Industries d'exportation, l'horlogerie en particulier, connaissent un sérieux ralentissement auquel la surévaluation du franc n'est pas étrangère.

Il n'en reste pas moins que, fondamentalement, notre situation économique n'a pas beaucoup changé, comme le montrent les chiffres de vente satisfaisants des biens de consommation, les résultats du tourisme et des divertissements auxquels se livrent les Helvètes. Seulement au lieu de résultats, de produits et de gains toujours plus élevés, on enregistre certains reculs, certains échecs. Le tassement conjoncturel n'est pas uniformément réparti, régionalement et professionnellement. Des déséquilibres sont apparus et ce sont eux en définitive qui sont les plus pénibles à supporter et les plus difficiles à corriger. Comme le relève très bien M. Lasserre, les attaques théoriques contre les excès de la croissance étaient bien vues il y a quelques années. Maintenant, on déplore la récession. Les ruptures d'équilibre sont toujours la cause de tensions politiques et sociales. On s'en prend aux autres et surtout à l'Etat qu'on charge en même temps de recoller les pots cassés dans les plus brefs délais en lui donnant des conseils et des ordres plus contradictoires les uns que les autres. Chs-Bd BOREL



A Paris, dans le parc de Bagatelle, un enfant sourit aux narcisses. (Agip)

Ce coquin de printemps

LUCERNE (ATS). — Le printemps commence aujourd'hui à 12 h 50. A ce moment précis vu de la Terre, le Soleil traversera du sud au nord, le point de printemps à l'équateur.

Que le printemps commence cette année le 20 mars n'est pas si extraordinaire, indique le planetarium du Musée suisse des transports à Lucerne. En effet, l'année (qui compte environ 365,24 jours et qui correspond à la rotation de la Terre autour du Soleil) prend chaque

année environ un quart de jour de retard sur le moment où le Soleil atteint le point de printemps. Notre calendrier est allongé tous les quatre ans par l'adjonction d'un jour supplémentaire.

Et comment va-t-il commencer, ce sacré printemps ? Après quelques bavures, on nous promet une fin de samedi avec de belles éclaircies. Mais, il ne fera pas chaud... chaud et la nouvelle saison commencera par s'emmitoufler. Dimanche aussi il fera froid, mais beaucoup plus beau.

Le piano mène au violon

ELMONT (Etat de New-York) (AP). — Ligotée sur son piano, la femme du directeur d'une banque a réussi à faire échouer une attaque à main armée.

Voici les faits, tels qu'ils ont été rapportés par la police : deux hommes, l'un déguisé en postier, ont réussi tôt dans la matinée de jeudi à pénétrer dans la maison de Joseph et Frances Kaynes. L'un des malfaiteurs ligota Mme Kaynes

sur son piano tandis que son complice obligeait le mari à l'accompagner à la banque.

L'homme gardant Mme Kaynes s'étant momentanément absenté, elle a réussi à tirer le piano sur une distance d'environ quatre mètres pour téléphoner à son avocat qui avertit la police.

Les malfaiteurs ont été arrêtés par la suite sans difficulté.

Liban : le chef du gouvernement échappe de peu à un attentat

BEYROUTH (AP). — L'avion syrien qui devait emmener M. Rachid Karamé, à Beyrouth a été touché, semble-t-il, par une roquette au moment où le premier ministre libanais se trouvait déjà à bord de l'appareil et M. Saeb Salem, ancien premier ministre, s'apprêtait à y monter.

Un incendie s'est déclaré à bord de l'avion, mais les deux dirigeants libanais ont pu être évacués indemnes. Selon les témoins, il y aurait eu plusieurs impacts à l'arrière du fuselage de l'appareil.

Vendredi, la guerre civile semblait avoir repris au Liban où les

troupes de l'armée du Liban arabe et des forces chrétiennes régulières s'affrontaient avec des pièces d'artillerie lourde et des tanks et où les miliciens chrétiens et musulmans avaient repris leur duel au mortier et au fusil, dans la zone des hôtels et dans le centre commercial de Beyrouth.

Des affrontements violents étaient aussi signalés dans les deux principales villes du nord du pays. Une soixantaine de personnes auraient été tuées ou blessées dans ces combats.

Pour autant qu'il soit possible de dresser un bilan, on estimait que 26 personnes ont été tuées et 33 autres blessées dans la nuit de jeudi à vendredi et que, depuis le coup d'Etat du général Ahdab, le commandant de la zone militaire de Beyrouth, il y a huit jours, 274 personnes ont été tuées et 215 autres blessées.



L'avion dans lequel M. Karamé faillit périr dans un attentat (Téléphoto AP)

(Lire la suite en dernière page)

L'heure de la sentence pour Patricia

SAN-FRANCISCO (AFP). — L'affirmation de Patricia Hearst selon laquelle la jeune femme a été contrainte de participer à une attaque de banque par ses ravisseurs de l'armée de libération sionniste est « une pilule dure à avaler ». C'est par ces mots que le procureur Browning a conclu son réquisitoire au procès de la fille du milliardaire Randolph Hearst, accusée de participation à l'agression d'une banque le 15 avril 1974. Il a invité le jury à la déclarer coupable.

Dans une plaidoirie qui n'a duré qu'une quarantaine de minutes, Me Lee Bailey, le défenseur de Patty Hearst, s'est en revanche attaché à semer le doute dans l'esprit des douze jurés. Ma cliente, a-t-il dit en substance, a pris part à l'agression du 15 avril dans un effort désespéré de survie parmi ses ravisseurs de la SLA. Il a dressé un historique de son enlèvement le 4 février 1974, rappelant divers sévices endurés par la jeune fille. Les auteurs de l'enlèvement, a souligné le défenseur —

l'un des plus célèbres avocats américains — avaient convaincu Patricia qu'elle serait emprisonnée si elle était retrouvée par la police.

« Cette affaire est pleine d'incertitudes et le sera toujours... Nous vous avons donné tout ce que nous avions. Personne ne sera jamais sûr », a conclu Me Bailey à l'adresse des jurés. (Lire la suite en dernière page).



Les parents de Patricia. (Téléphoto AP)

La séparation légale de Margaret et Tony est acceptée par la reine

LONDRES (AP). — La princesse Margaret et son mari, lord Snowdon, sont convenus de se séparer mais un divorce n'est pas envisagé, annonce un communiqué publié au palais de Kensington, résidence londonienne du couple.

Le communiqué ne donne aucun détail sur l'accord intervenu entre les époux, mariés depuis près de 16 ans. De même, il ne précise pas qui aura la garde des deux enfants du couple, âgés respectivement de 14 et 11 ans.

« La reine est bien entendu très triste de ce qui est arrivé », a déclaré un porte-parole du palais de Buckingham, après la publication du communiqué.

« Il n'y a eu aucune pression de la reine soit sur la princesse Margaret soit sur lord Snowdon en faveur d'une solution particulière », a-t-il ajouté. (Lire la suite en dernière page)



Margaret et Tony, deux ans jour pour jour avant l'annonce de leur séparation. (Archives)

Le printemps leur sourit

« L'année en cours se présente de façon de plus en plus favorable. Les affaires vont de mieux en mieux dans presque tous les secteurs. On ne parle presque plus d'un contretemps quelconque dans le rétablissement de l'économie. Les espoirs changent de nature à mesure que se renforce l'impression chez les économistes, les hommes d'affaires et chez les consommateurs estimant que l'activité économique s'accélère à une cadence vive et non pas lente.

« Les statistiques relatives aux prix continuent de refléter un ralentissement du taux d'inflation. Certains économistes commencent à se faire du souci ; ils craignent que le rétablissement ne se produise trop vite, entraînant une surchauffe, génératrice de nouvelles pressions inflationnistes et d'un accroissement trop rapide des taux d'intérêt qui serait préjudiciable à une reprise saine et soutenue... Les consommateurs dépensent — et empruntent — de nouveau bien plus... Nous assistons à une reprise économique durable. »

Si vous n'en croyez pas vos yeux à la lecture de ce qui précède, relisez quand même ces lignes. Car elles ne sont pas dues à l'imagination de quelque doux dingue. Elles viennent de paraître dans le très sérieux magazine américain « Business week ». Il s'agit d'un hebdomadaire qui jouit depuis des décennies d'une fort honorable réputation, qui est souvent en avance dans ses prévisions — pessimistes autant qu'optimistes — sur les événements. L'ambiance électorale régnant actuellement aux Etats-Unis ne l'influencerait pas au point de lui faire imprimer des balivernes.

Mais, direz-vous, ces souriantes perspectives intéressent au premier chef les Américains. Vous avez tout à fait raison. Vous conviendrez également que, de notre côté de la grande mare, nous ne nous portons pas trop mal en général quand outre-Atlantique les affaires vont bien. Quand elles y marchent mal, nous en ressentons d'ailleurs aussi les effets sans tarder.

Il nous reste à souhaiter, au seuil du printemps, que les promesses américaines se matérialisent de même sur nos rivages où, encore transis par la récession, nous supputons les chances de nos moissons de l'été et de l'automne prochains.

R. A.

SPÉCIALITÉS BRETONNES

Terrine * Coquilles St-Jacques * Merlans * Morue * Thon * Gigot * Ragout... et crêpes

EXPOSITION DE MORBIERS

jusqu'au 20 mars

Hôtel-restaurant CITY

Neuchâtel Tél. 25 45 12

AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

N'OUBLIEZ PAS

que c'est aujourd'hui samedi,
place du Seyon,
qu'a lieu notre

GRAND MARCHÉ

de 8 h à 17 h
(sans interruption)

C'est votre journée des bonnes affaires

armourins
neuchâtel

Super-Centre
PORTES-ROUGES

Au nouveau Garden-Center,

104 sortes de plantes pour la rocaille

A partir de **2.20**

Le 21 mars :

PARTICIPATION NON OUI à l'initiative syndicale au contre-projet **INITIATIVE DES INDÉPENDANTS NON** à un piège fiscal

Parti radical neuchâtelois

Rétrospective

LILIANE MÉAUTIS

Huiles - Pastels - Dessins

Jusqu'au 28 mars 1976

Galeries des Amis des arts, Neuchâtel

Vu son grand succès,
tous les samedis de 10 h à 16 h,
NOTRE GRANDE VENTE DE MEUBLES

à l'emporter continue à notre entrepôt,
Ecluse 19

(RABAIS 10 % A L'EMPORTER)

Accès très facile en voiture

armourins
neuchâtel

JAZZ CLUB LOST PEACE

A VENDRE, de particulier,

2 CV 6

1973, 48.000 kilomètres.

Parfait état mécanique, 3500 fr.

Tél. 42 30 70.

5 à 7 musical

Aujourd'hui, à 17 h 15

Aula du Mail :

8 VIOLONCELLES et

Wally STAEMPELLI, soprano

Fr. 6.—, étudiants et apprentis

Fr. 3.—

Billets à l'entrée

AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heuresAssociation
NEUCHÂTEL-CENTRE

Les membres sont invités

à assister nombreux à

l'assemblée générale annuelle

qui aura lieu

mardi 30 mars, à 20 h 30

à L'HOTEL-RESTAURANT CITY

CE SOIR A LA ROTONDE

SOIRÉE DE LA BAGUETTE

avec ECLIPSO

Dès 23 heures,

danse

avec l'orchestre THE JACKSONS

CE SOIR, café de la POSTE,

SAVAGNIER

BOUCHÉE A LA REINE

avec l'orchestre LES QUE-TOI

Tél. 53 23 13.

Ce soir, dès 20 h 30,

Halle de gymnastique,

DOMBRESSON,

GRAND LOTO

des sociétés locales

et superbes quines.

Ce soir,

Annexe, LES GENEVEYS-SUR-

COFFRANE,

GRAND CONCERT

organisé par le Chœur d'hommes ;
participation de l'Harmonie
et du Jodler-club.

Dès 22 h 30,

danse

avec l'orchestre « Bergroesli »,
de Berne.

CONCERT VIVALDI

TEMPLE DE LA COUDRE

Dimanche, 17 heures

Chœur - Soli - Orchestre.

P. Péquegnat - C. Vaucher -

F. Altermath et le chœur mixte
paroissial.

CRESSIER, salle Vallier

25me anniversaire de la SFG

Ce soir, dès 20 h 15,

SOIRÉE VARIÉTÉS

Groupe Malleray-Bévilard

Les « Chokitos »,

orchestre LES PLEIADÉS

(4 musiciens).

Halle de gymnastique

VALANGIN

Ce soir, dès 20 h 15,

Soirée PUPILLES-PUPILLETTES

danse dès 23 heures

orchestre « TROIS ÉTOILES ».

Hôtel de Commune

ROCHFORT

Samedi 20, dès 20 heures,

dimanche 21, dès 14 h 30,

MATCH AU LOTO

Organisation :

Groupement de jeunesse.



SALLE DE LA CITÉ

Aujourd'hui à 15 heures

ARISTIDE PADYGROS

AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

SALLE DE LA CITÉ

Ce soir à 20 h 30

FRANK WRIGHT

Quartet

Salle de gymnastique,

SERRIERES

Samedi 20 mars 1976, à 20 h,

SOIRÉE ANNUELLE

SFG et sous-sections.

Dès 23 heures,

danse

avec RAYMOND CLAUDE.

Ce soir, 20 h 15

TEMPLE DU BAS



CONCERT DE GALA

MUSIQUE MILITAIRE,

NEUCHÂTEL



Naissances

Monsieur et Madame

GANDER et Nathalie ont la joie

d'annoncer la naissance de

Angélique

18 mars 1976

Maternité Pourtales 2036 Cormondrèche

Monsieur et Madame

Roger OPPLIGER-DORT ont la

grande joie d'annoncer la naissance de

Laurent

19 mars 1976

Maternité Landeyeux 2057 Villiers

La maman avisée s'adresse chez

JOUETS

BABY-HALL

Expérience CID depuis 15 ans

BERCEAUX - LITS -

POUSSETTES - Etc.

Grand-Rue 2 PESEUX

P privé

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

A l'Armée du Salut

(c) Les chefs de territoire, le colonel et

Mme R. Chevalley, ont été reçus diman-

che soir à La Neuveville au cours d'une

réunion de l'Armée du Salut. Le Colonel

Chevalley, qui avait déjà officié en son

temps à La Neuveville, est le premier

chef de territoire de nationalité suisse.

Réouverture du magasin Coop de Bevaix

La réouverture officielle de son ma-

gasin de Bevaix témoigne que l'entreprise

Coop-Neuchâtel et environs mise pour

aller de l'avant sur l'amélioration in-

cessante des prestations à la clientèle.

Déjà le 18 février, lors de l'inauguration

de Colombier, MM. Baumberger et

Robert Rebord, président et directeur de

l'entreprise, avaient relevé l'ambition de

s'affirmer sur le marché neuchâtelois.

A Bevaix, aussi, il y a les mêmes atouts :

la modernisation, une présentation ra-

tionnelle et une large gamme de pro-

duits frais et congelés de consommation

courante. L'entreprise pratique aussi une

politique de prix compétitifs ce qui

n'exclut pas la qualité. Les mesures de

restructuration portent ainsi leurs fruits

et les vingt-deux points de vente que

VIGNOBLE

CORNAUX

Concert de la fanfare

Très beau concert le 13 mars à Cor-

naux, où la fanfare « L'Union » avait

invité la population à venir l'écouter. Le

nouveau directeur, M. D. Thomi condui-

sit son ensemble avec brio tout au long

d'un programme varié et plaisant. La

salle presque pleine ne ménagea pas ses

applaudissements. Un arrangement de

chansons suisses reprises en chœur par

l'assistance fut bissé pour la joie de

tous.

Entre deux morceaux, le président

Martenet dit son plaisir de voir partici-

per pour la première fois en concert une

classe de cinq élèves dont s'est occupé

avec patience le sous-directeur, M. Rod.

Krebs. Ce dernier avait passé l'après-

midi même avec succès, les examens

pour l'obtention d'un brevet de sous-

directeur. Il fut félicité et fleuri comme

il se doit. En seconde partie le groupe

théâtral des jeunes de la fanfare du Lan-

deron amusa tout le monde avec une

pièce en un acte fort bien interprétée et

un bal termina la soirée.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 4 mars. Charmet,

Jérôme, fils de Jean-Louis-Marcel,

magasinier, Neuchâtel, et de Marlyse-

Simone, sée Sigrist. 9. Ferrario, Pierre-

Nicolas, fils de Luigi-Giovanni-Giuseppe,

dessinateur-technicien, Neuchâtel, et de

Pierrette-Anne, née Probst. 17. Galey,

Céline-Valérie, fille de Willi-Hugo, com-

merçant, Peseux, et d'Annemarie-Olga,

née Günther. 18. Clerc, Sylvène-

Jacqueline, fille de Luc-André, employé

de commerce, Neuchâtel, et de Jacque-

line-Cécile, née Kuntzer.

Publications de mariage. — 19 mars.

Truong, Cao-Binh, médecin assistant,

Neuchâtel, et de Montmolin, Véronique-

Marie-Agnès, Saint-Blaise ; Déjardin,

Raymond-Auguste, employé de com-

merce, et Sieber Wilhelmina-Ursula, les

deux à Neuchâtel ; Hammer, Daniel-

Claude, Verbier, et Magnin, Marie-

Paule, Lausanne ; Richème, Philippe-

Edmond, comptable, et Hirsiger, Ursula-

Irene, les deux à Volketswil ; Haas,

Bruno-Gilbert, électricien, et Matile,

Christine-Claire, les deux à Bienne ;

Rumo, Gérard-Claude, fonctionnaire

cantonal, Boudry, et Favre-dit-Jeanfave,

Evelyne-Lydia-Elisbeth, La Chaux-de-

Fonds ; Brandt-dit-Siméon, Thierry-

Roger, électricien, Peseux, et Lopez,

Maria-Teresa, Neuchâtel ; Bonhôte,

Yves-Pierre, employé de commerce, et

Birgi née Vidal, Marie-José, les deux à

Genève ; Kissling, Denys-René, ingé-

nieur, Zurich, et Yoneyama, Yoshiko,

Fuji (Japon).

Mariages célébrés. — 18 mars. Dome-

nichini, Odino, commerçant, et Gautschi,

Anne-Marie, les deux à Neuchâtel. 19.

Stoppa, Piero-Paolo, carrelleur, et

Ramuz, Françoise, les deux à Neuchâtel.

Décès. — 18 mars. Vouga, Auguste-

Samuel, né en 1890, ancien vigneron,

Cortaillod, veuf d'Alice-Emma, née

Claude ; Trebos, Charles-Edouard, né en

1881, ancien professeur, Neuchâtel, veuf

de Jeanne-Henriette, née Thionville.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Maurice Beck, à

Peseux ;

Mademoiselle Martine Beck et son

fiancé Monsieur Bernard Planas ;

Monsieur Cédric Beck ;

les familles Beck, Debrot, Hirsch,

Hänks, parentes et alliées,

ont le profond chagrin de faire part

du décès de

Monsieur François BECK

quincaillier

leur cher et regretté papa, grand-papa,

frère, beau-frère, oncle, parent et ami,

que Dieu a repris à Lui, paisiblement,

dans sa 82me année.

2034 Peseux, le 18 mars 1976.

(Chasselas 18).

Il est bon d'attendre en silence

le secours de l'Eternel.

Jérémie 3 : 57.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel,

lundi 22 mars.

Culte à la chapelle du crématoire, à

14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du ci-

métier de Beauregard, Neuchâtel.

Prière de ne pas envoyer de fleurs,

mais de penser à la Maison de santé

de Préfargier, C.C.P. 20-163

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les Contemporains de la Côte 1923,

ont le pénible devoir de faire part du

décès de

Monsieur François BECK

père de leur dévoué secrétaire.

Les chœurs d'hommes « L'Aurore » de

Corcelles-Cormondrèche et « La Concor-

de » de Peseux ont le regret d'annoncer

le décès de

Monsieur François BECK

ancien président et membre d'honneur

de « L'Aurore » et père de Monsieur

Maurice Beck, membre actif et dévoué

des deux sociétés.

Pour les obsèques, prière de se référer

à l'avis de la famille.

Le Ski-club la Côte, à Peseux, a le

profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur François BECK

membre fondateur et honoraire.

Pour les obsèques, prière de se référer

à l'avis de la famille.

La direction et le personnel de la

Quincallerie de la Côte, à Peseux, ont

le chagrin de faire part du décès de

Monsieur François BECK

fondateur de la maison, ancien associé

et père de Monsieur Maurice Beck, leur

fidèle employé, dont ils garderont un

souvenir reconnaissant.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 19 mars

Température : moyenne : 8,9 ; min. :

-5,6 ; max. : 12,3. Baromètre : moyen-

ne : 718,5. Vent dominant : direction :

sud-sud-ouest ; calme à faible jusqu'à

12 h 30 ; ensuite vent variable. Etat du

ciel : couvert à très nuageux.

Mars 15 16 17 18 19

Température de l'eau du 19 mars : 6°

Niveau du lac du 19 mars : 428.95

Prévisions météorologiques. — Ouest

et Valais : le ciel sera très nuageux, par-

fois couvert. Quelques faibles précipi-

tations sont possibles le matin. En fin

d'après-midi, de belles éclaircies se dé-

velopperont. La température accusera une

baisse sensible, en plaine comme en

montagne : en plaine, elle sera compri-

se entre -1 et +3 la nuit et entre 3

et 8 l'après-midi. En montagne, la limite

de zéro degré s'abaissera de 1700 à

900 m. Faibles vents s'orientant au nord-

est et se renforçant. Reste du nord des

Alpes, nord et centre des Grisons : très

nuageux ou couvert. Neige par moment

jusqu'en plaine. Sud des Alpes et En-

gadine : en général ensoleillé malgré des

passages nuageux. Température diurne

8 à 13 degrés, nocturne 0 à 5.

Evolution pour dimanche et lundi :

en plaine au nord des Alpes : stratus la

nuit et le matin. A part cela temps en

général ensoleillé. Froid.

Maculature

soignée au bureau du journal,

qui la vend au meilleur prix.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Catherine Paysan au Temple du bas

Comment se fait-il que Catherine Paysan soit venue à Neuchâtel ? C'est parce que, il y a une douzaine d'années, elle a reçu une longue lettre de Heidi Deluz, qui lui disait toute sa ferveur et tout son enthousiasme. Les relations se sont poursuivies, et à l'occasion de son dernier livre, « Pour le plaisir », paru chez Denoël, le pasteur Gaston Deluz a organisé jeudi soir, au Temple du bas, un entretien au cours duquel Catherine Paysan a répondu aux questions de Jacques Bofford.

Après avoir traité dans plusieurs de ses romans le problème de l'amour conjugal, Catherine Paysan a éprouvé le besoin de revenir aux sources, à ces origines d'où un être tire sa raison d'être, ce qui l'a amenée à écrire un livre superbe de vie, d'inspiration et de forme, dans lequel elle relate sa petite enfance, de sa naissance jusqu'à l'âge de quatre ans.

Son père était gendarme, sa mère institutrice. Sujet ingrat ? Oui, si l'on se borne à dire que ses parents étaient des gens vertueux, bien gentils, et que leur fillelette était mignonne. Non, si l'on entre dans la réalité des choses. Le père était un homme très proche de la nature, qui vivait à ras de terre, en communion avec la forêt, les bêtes, les intempéries. Quant à sa mère, elle avait la dignité des obèses, et toute l'ambition de la fillelette était de devenir un jour aussi grosse qu'elle : être la plus belle, comme maman, pour avoir un mari comme mon papa.

CONTRE L'INTELLECTUALITÉ

Egocentrique ? Oui, Catherine Paysan l'est pleinement, avec la conviction de ceux qui sont destinés à rester des enfants durant toute leur vie. Car elle n'est pas une intellectuelle, mais une artiste, passionnée d'exorcisme et de plainchant, une tacheronne qui se bat avec le vertige de la page blanche, aux prises avec les angoisses de l'enfantement. Ce qui l'intéresse dans ses créations, c'est ce qu'il y a en elles de légendaire et de mythique ; c'est la part du rêve.

Voilà pourquoi Catherine Paysan est avec ces engrangeurs du cosmique et du tellurique que sont les paysans, contre l'intellectualité, contre le parnassisme. Etudiante à Paris, elle s'est sentie seule et frustrée, car elle ne voulait pas jouer le jeu qui lui aurait fait perdre son âme. Et c'est avec des Sénégalais, des exilés comme elle, qu'elle s'est découvert des affinités. En fait, le racisme n'est pas une question de couleur de peau ; on est toujours le négro de quelqu'un.

CONTESTATAIRE ET HEUREUSE

Une révolutionnaire ? Non, mais une contestataire. Heureuse ? Oui, pleinement, quoiqu'elle aibe en elle son petit enfer personnel. Et comment en irait-il autrement quand on est tourmenté comme elle par le problème du verbe, quand on se bat chaque jour avec l'écriture, quand il faut coûte que coûte mettre du soleil dans les mots, de la sève dans les phrases, animer un livre jusqu'à en faire un être de chair et de sang, bref, devenir une magicienne ?

Transfigurer le quotidien, atteindre à une forme sacrée, cela ne se peut que si l'on reste fidèle à soi-même, profondément et absolument. L'amour alors prend un sens nouveau ; on ne distingue plus entre éros et agapé, entre l'amour de la chair, qui serait égoïsme et sensualité,

et l'amour purement spirituel qui serait don de soi et charité, mais on unifie tout en une seule grande expérience. On se fie à cette sensualité de bon aloi, à cette communion religieuse du verbe qui s'accomplit jusque dans la chair, à ce langage de beauté qui est tenu par les corps et par les cœurs. Nous vivons tous de désir. Et c'est le désir qui meut le monde et qui fait de nous des créatures de Dieu.

LES SEXES SONT COMPLÉMENTAIRES

Une dernière question : le féminisme. Est-il exact que le travail libère la femme ? Non, ni sa grand-mère, qui était servante, ni sa mère institutrice, ni l'ouvrière comme telle ne sont libérées par le travail. L'identité des sexes ? C'est une stupidité. Les sexes sont complémentaires. Les femmes doivent accepter leur féminité et s'installer au foyer dans leur dignité de femmes.

Un magnifique entretien, qui aurait été plus impressionnant encore, s'il n'avait été à tout moment troublé et interrompu. Quand on a le privilège d'avoir

La paroisse réformée de Neuchâtel a tenu son assemblée générale

Dimanche soir a eu lieu au Temple du bas, l'assemblée générale de la paroisse de Neuchâtel de l'Eglise réformée évangélique, assemblée dirigée par M. Francis Addor, vice-président. Le pasteur Gaston Deluz rappela tout d'abord, par la lecture commentée de passages bibliques, le sens des visites pastorales, ou faites par différents membres laïcs de l'Eglise, thème central de cette assemblée.

Après quoi M. Claude Attinger lut le procès-verbal de l'assemblée générale de 1975, qui fut adopté à l'unanimité. Le pasteur Eugène Hotz lut alors son rapport présidentiel. En une étude précise et documentée, il exposa le point de vue de plusieurs pasteurs de la paroisse, en réponse à l'appel du Conseil synodal leur demandant «... cette année, de porter votre attention, faire part de vos réflexions, susciter celle de votre Collège d'anciens et de votre assemblée de paroisse sur la visite des paroissiens et la cure d'âmes. » Les constatations des pasteurs, entre autres des aumôniers des hôpitaux, aidèrent certainement à intensifier ces visites, à leur assurer surtout un résultat positif. De la discussion qui suivit ressort en premier lieu que des rencontres amicales, fraternelles, par

devant soi une femme profondément femme comme Catherine Paysan et un Jacques Bofford, ce virtuose de l'interview, on les laisse dialoguer tout leur saoul. Et le résultat est superbe, tant l'artiste est bien mise en valeur. Le pasteur Deluz en a décidé autrement. Il a voulu donner à cette soirée un aspect familial et familial. On entendit son neveu, Christophe Deluz, qui non sans talent joua plusieurs morceaux de piano. On le vit lui-même s'adresser à Catherine Paysan, mais quand il lui dit : « Je ne sais pas si je voudrais être votre mari », le charme est rompu. Enfin, il y eut les questions du public, parfois heureuses mais pas toujours, si bien que là encore il y eut rupture de communication.

Heureusement, ce qui subsiste de cette soirée dans notre souvenir, c'est la vision de Catherine Paysan, cette femme simple, forte, bien équilibrée, qui, dans sa parole comme dans ses livres, empoigne avec une force joyeuse et intrépide tout le problème de la condition humaine, et qui par là se révèle une artiste au sens plein du mot. P. L. B.

Bernanos vivant à l'Amicale des arts

De notre correspondant : Pour son avant-dernière manifestation de la saison culturelle, l'Amicale des arts a eu le privilège de recevoir Henri Guillemin venu parler de Bernanos. Et le conférencier a su magnifiquement dépeindre ce personnage épris de littérature mais qui dut attendre 38 ans avant de voir paraître son premier roman. Royaliste et catholique, il sera passionné de politique dans les rangs de l'Action française. Son existence tourmentée est pleine de vicissitudes et de rebondissements pour ne pas dire de contradictions. Auteur du « Journal d'un curé de campagne », Bernanos sera sévère à l'égard du haut clergé et il se battra contre la société bourgeoise. Souvent, il étouffe et il est découragé même après avoir fait quatre ans de guerre pour sau-

ver son pays ! Il déteste la République et essaye de savourer d'autres horizons en quittant pas trois fois son pays natal... pour y revenir toujours avec des idées nouvelles.

Après avoir séjourné à Majorque, il s'éleva contre le règne de Franco même si, auparavant, il avait admiré la Phalange ! Lors de la frêle de guerre, il soutint De Gaulle, fustige Pétain et le gouvernement de Vichy pour son attitude désastreuse au lendemain de l'armistice. Il finira cependant par critiquer De Gaulle, l'accusant de ne pas être capable de faire l'unité des Français. Il décrit amèrement les dessous de la Libération et de la résistance. Bernanos est offensé de constater que l'homme n'est qu'un animal économique et de profit et seul sa mort, en 1947, l'arrêtera dans ses critiques de la civilisation moderne.

Guillemin est un narrateur extraordinaire : par sa description du personnage à travers ses lettres ou ses œuvres, il a su mettre en évidence l'homme politique passionné et l'écrivain si « humain », si mystérieux et si découragé car la maraude de l'insuccès se referma sur lui.

SAINT-BLAISE

Il s'endort au volant !

Vers 23 h 45, jeudi, M. G.-F. O., de Neuchâtel, descendait de Lignières à Saint-Blaise. Peu avant le croisement avec la rue du Tilleul, dans cette dernière localité, il s'est assoupi au volant et sa voiture a heurté de plein fouet le mur bordant le côté sud de la rue du Tilleul. Dégâts. Le permis de conduire de M. O. a été saisi.

CORTAILLOD

Décès

(c) M. Auguste Vouga, vice-doyen de Cortaillod, s'est éteint jeudi dans sa 86ème année après une longue maladie. Figure attachante du vieux Cortaillod, le défunt a exercé le rude métier de viticulteur.

RÉGION DES LACS

Drapeau bernois détruit à La Neuveville

(c) Le soir du 16 mars, alors qu'environ 200 personnes prenaient part à la soirée de Force démocratique à l'hôtel du Faucon, l'emblème cantonal qui ornait sa façade a été arraché de son support, déchiré puis jeté sur une voiture en stationnement.



TOUR DE VILLE

Nomination

● LORS d'une de ses dernières séances, la Municipalité de Morges a nommé M. Gérard Buchet, à Neuchâtel, conservateur des archives culturelles romandes.

Dépassement imprudent

● HIER, vers 6 h 40, Mme M. S., de Neuchâtel, circulait rue de l'Orée en direction est. A un certain moment, elle dépassa une voiture, arrêtée sur la droite. Lors de cette manœuvre, l'automobile, conduite par Mme S., est entrée en collision avec celle de M. G.-D.R., de Neuchâtel, qui arrivait en sens inverse. Dégâts.

Inattention

● VERS 11 h 45, hier, Mme H. C., de Cortaillod, circulait rue Pourtalès en direction nord. En s'engageant dans l'avenue du 1er-Mars, sa voiture entra en collision avec celle de M. J. C. M., de Concise. Dégâts.

PARTICIPATION

Dans l'intérêt de tous, des personnalités neuchâteloises des milieux économiques et politiques, recommandent de voter

NON à l'initiative des syndicats
OUI au contreprojet des Chambres fédérales

Carlos Grosjean, conseiller d'Etat, conseiller aux Etats - François Jeanneret, conseiller d'Etat - Yann Richter, conseiller national - Robert Moser, conseiller national - Jacques Wray, président de la Chambre de commerce - André Kistler, président de l'Union cantonale des Arts et Métiers - Georges Arber, secrétaire du syndicat patronal des producteurs de la montre - Jean Carbonnier, député - Jean Cavadini, député - André Ruedin, député - Jean Ruffieux, député.

Comité neuchâtelois pour une participation réaliste

La rage aux portes du canton

Deux renards abattus à Biaufond

La rage a fait son apparition sur territoire neuchâtelois dans la matinée de mercredi. Deux renards ont en effet été abattus dans la région de Biaufond, alors qu'ils présentaient un comportement anormal.

Le premier renard fut repéré au hameau de Biaufond, sis sur le territoire de la commune des Bois, dans le district des Franches-Montagnes. Le paysan qui l'a découvert parvint à le tuer et avisa le garde-chasse qui se rendit sur les lieux. Le renard paraissait être atteint de la gale, si bien que son corps ne fut pas analysé, mais détruit tout de suite. Il semble que le carnassier ait atteint le hameau par le versant suisse des côtes du Doubs.

PUIS UN SECOND RENARD...

Peu de temps après, au cours de cette même matinée de mercredi, un autre renard malade était aperçu à Biaufond, venant de France. Boitant et marchant, comme s'il était groggy, il traversa le pont enjambant le Doubs et se présenta si l'on peut dire à la douane de Biaufond où se trouve sur territoire neuchâtelois (commune de La Chaux-de-Fonds). Manifestant tous les symptômes de la rage, il fut pris en chasse par les douaniers et les habitants du hameau de Biaufond et fut blessé d'une balle. Le renard s'enfuit néanmoins du côté du petit pont qui traverse la Ronde à son embouchure dans le Doubs et réussit à fausser compagnie à ses poursuivants en s'engageant dans les prés bordant le hameau de Biaufond.

CHASSÉ AU COURS D'UNE BATTUE ?

Un paysan parvint tout de même à le ramener vers les maisons d'ha-

bitation et l'assomma à coups de bâton sur le territoire de la commune des Bois, avant de l'abattre. Sa dépouille fut envoyée à Berne et analysée. Les résultats furent sans équivoque : l'animal était atteint de la rage.

Il est vraisemblable que le carnassier ait été chassé de France au cours d'une battue, opération qui est entreprise fréquemment ces derniers temps. Il est aussi à signaler que ce n'est pas la première fois que des animaux suspects de rage soient signalés sur territoire français, à proximité de la douane suisse de Biaufond.

UN MAL REDOUTABLE

« SOS rage » : c'était prévu. Le terrible fléau a pénétré dans le canton de Neuchâtel. Il faut donc s'attendre maintenant à un communiqué officiel du service vétérinaire cantonal et à l'application de nouvelles mesures strictes visant à barrer la route à la rage, ou du moins à limiter ses ravages.

Une affiche orange destinée à avertir le public, recouverte de gros caractères, sera sans doute apposée un peu partout, bien en vue.

Le vétérinaire cantonal, M. Jean Staehli, avait déjà, par le biais de notre journal, mis en garde le public avant et après que l'état fut déclaré la guerre à la rage. C'est un mal redoutable, propagé notamment par le renard. Les renards enragés mordent le bétail, les animaux domestiques qui, à leur tour, contaminent l'homme. Il suffit même du contact de la salive d'un animal enragé sur une plaie pour contaminer un être humain.

Les précautions à prendre sont connues :

- Ne jamais approcher un cadavre d'animal sauvage ou domestique. Marquer l'emplacement et le signaler au vétérinaire cantonal ou au poste de police le plus proche ;
- se méfier de tout animal suspect, sauvage ou non. En cas de doute, le signaler également aux services compétents ;

A PRENDRE !

- si quelqu'un est mordu par un animal, laver la plaie abondamment au savon, puis consulter rapidement un médecin et signaler l'animal au vétérinaire ou à la police ;
- empêcher les chiens et les chats de rôder dans la nature ;
- vacciner D'URGENCE les chiens qui ne sont pas encore immunisés. C'est d'ailleurs le dernier moment de le faire. Il est aussi recommandé de vacciner les chats, même si ce n'est que facultatif ;
- tout animal errant capturé sera transporté à la fourrière.

Enfin, il faut interdire aux enfants de se promener seuls dans la forêt et les propriétaires de chiens devront éviter de se rendre, en compagnie de leurs animaux, à la frontière. Seules, des mesures de prudence et la discipline du public permettront de combattre la rage. Nous y reviendrons.

Bl. N. et J. P.

En page 9 : un autre renard découvert près de Laufen

La paroisse protestante de Corcelles-Cormondrèche connaît un développement toujours plus réjouissant

La lumière permet de voir autour de soi ce qui est en ordre. Mais elle révèle aussi le désordre et vous aide à y remédier. Il en va de même en nous où il suffit d'accepter La Lumière qui mettra en évidence tant de choses déplaisantes, mais qui nous guidera dans nos efforts pour régulariser cette situation. Accepter La Lumière ? Tourner le dos au crépuscule et à ses ombres compliquées, nous tourner résolument face au levant, à son éclat. Ce thème, Mlle Niklaus l'a traité récemment avec la concision et la simplicité que nous lui connaissons, au cours d'un culte qui suivait l'assemblée de la paroisse protestante de Corcelles-Cormondrèche, présidée par M. Jean-Louis Perret.

Un procès-verbal bref et complet rappelle les délibérations de la précédente assemblée, puis le pasteur Charpiloz fit un tour d'horizon général de l'année 1975 qui un double événement domine : le départ inopiné du pasteur Miaz, pour Serrières, son remplacement, mais à mi-temps, par Mlle Niklaus, première femme-pasteur du district, accueillie avec une sympathie, étonnée, bientôt suivie d'une adoption sans réserve.

NOUVELLES ACTIVITÉS

Un autre départ marque l'année 1975, celui de M. D. Freiburghaus qui, après seize ans d'une activité bénéfique, cède la caisse paroissiale à Mme G. Murtez. Les changements ne ralentissent pas l'activité qui se transforme, s'amplifie, se diversifie. Les pasteurs participent à la vie paroissiale de Rochefort par un culte mensuel et par le remplacement

du titulaire (à mi-temps aussi) chaque fois qu'il y a lieu. Avec un effectif réduit d'un quart et des tâches qui augmentent, force est de faire davantage appel aux laïcs, ce qui est un bien... qui n'est pas encore évident pour chacun.

De la garderie d'enfants à la préparation de la vente en passant par tous les stades de l'enseignement religieux, à travers les commissions, les rencontres paroissiales et celles du troisième âge, le chœur mixte, la gymnastique, on arrive à la corporation des Anciens qui coiffe le tout. Une mention à part doit être accordée à ceux (à celles surtout) qui visitent malades et isolés, donnent un coup d'épaule discret, transportent et accompagnent ceux qui ont de la peine à se mouvoir, qui embellissent un culte de leur talent... Allons ! le monde n'est pas si mauvais aux yeux de celui qui voit aussi ce qui se fait sans tapage.

Les contacts sont favorisés par de modestes agapes, par la vente, par une réunion inter-paroissiale ou par un souper-céniure inter-confessionnel. Dès que le soleil revient et que tombe la bise, des groupes se forment à la sortie du culte. Et puis, en collaboration avec l'église catholique, un bulletin vient heureusement rappeler ce qui a eu lieu, annoncer ce qui va se faire. Souvent demandé, il est lu, ce bulletin.

L'ORGUE :

DEUX MOIS DE TRAVAIL

Cinquante-trois ans, ce n'est pas bien vieux, même pour un orgue, mais il y faut du soin et périodiquement un « re-

lage » qui équivaut aux « à fond » de printemps de la ménagère : tout démonter, tout réviser, passer l'aspirateur, immuniser contre les cirons et les souris, remonter, accorder : il y en a pour plus de deux mois. C'est le travail auquel procède actuellement un maître de la spécialité, le facteur Neidhart et son équipe de spécialistes qui par la même occasion apportent encore quelques améliorations, des adjonctions. Grâce à un fonds patiemment constitué, le règlement de la facture qu'on imagine ne posera pas de problème.

On le voit, un rapport complet qui résume bien l'activité de quelques personnes qui consacrent au moins une partie de leur temps à la vie de la paroisse protestante.

Le rapport de caisse dont chacun peut recevoir un exemplaire est présenté sur le modèle imposé par l'Eglise protestante neuchâteloise, modèle qui apparaît d'abord comme aussi hermétique qu'une comptabilité militaire, mais que le commentaire de la caissière rend limpide pour chacun. Il ressort de ce rapport que la situation financière est saine, que l'on amortit les dettes sans en faire d'autres, que les engagements sont tenus. La parfaite tenue de ces comptes entraîne les félicitations de contrôleurs méticuleux, de sorte que l'approbation de l'assemblée est donnée sans hésitation.

Ces rapports sont si riches et si complets que l'assistance impressionnée renonce à faire usage des « divers » et que le président n'a plus qu'à prononcer la clôture. A. Sr

LA VIE POLITIQUE

Les libéraux du chef-lieu ont tenu leur assemblée générale

Le président de la section libérale de Neuchâtel, Serrières, La Coudre avait convié ses membres à l'assemblée générale annuelle au Cercle libéral, à Neuchâtel. Après lecture du procès-verbal par le secrétaire de la section, M. Pierre Gehrig, le président rappela les décès de libéraux survenus l'année dernière, notamment ceux de MM. Jean-Pierre de Montmolin et Dominique Favarger, dont l'assistance honora la mémoire.

M. Jean Carbonnier mit ensuite l'accent sur l'activité intense de la section durant l'exercice écoulé. Plusieurs manifestations ont été organisées qui ont connu le succès, notamment le forum sur l'avortement, les rencontres avec les enseignants, la constitution d'un certain nombre de groupes de travail et le stand des Jeunes libéraux qui, pour la première fois, se tenait devant le Cercle libéral lors de la Fête des vendanges. L'assemblée adopta ensuite les comptes présentés par le trésorier, M. Philippe Mayor, après que les vérificateurs de comptes, MM. Pierre de Rougemont et Maurice Gabus en eurent reconnu l'exactitude. M. Mayor démissionnant de son poste de trésorier, c'est M. Elie Gueissaz qui le remplacera et qui devient vice-président-trésorier.

L'ANNÉE LIBÉRALE

L'assemblée statutaire se termina par un exposé détaillé du président du groupe des conseillers généraux libéraux, M. Amiod de Dardel. Celui-ci analysa les axes d'intérêts du groupe libéral durant l'année dernière marquée par la récession.

L'urbanisme a suscité de nombreuses interventions libérales, qu'il s'agisse du théâtre, du Café du théâtre, de l'aménagement de la place du port, de l'extension du hangar des trams, de la façade de l'Union de banques suisses. Toujours dans le domaine de l'urbanisme, une motion libérale a été déposée en vue de la refonte complète du règlement d'urbanisme. Les conseillers généraux sont également intervenus à plusieurs reprises au sujet du problème des hôpitaux, ainsi

Le nouveau comité du parti radical de Boudry

La section du parti radical de Boudry a siégé le 13 février sous la présidence de M. J.-P. Leuba pour discuter des affaires communales, des prochaines élections et procéder à des nominations statutaires. Le nouveau comité comprend MM. J.-P. Leuba, président ; Kurt Dolder, vice-président ; Maurice Frainier, secrétaire-trésorier ; Roland Pizzera et Raymond Wetzler, assesseurs. Au chapitre des activités, la section a fêté le 1er Mars au château de Boudry. Au programme : un exposé de M. Georges Béguin, directeur de l'Institut suisse de police, et un bal animé.

Enfin, la section s'est réunie récemment, en présence d'une nombreuse assistance, pour présenter une quinzaine de candidats et candidates du parti aux élections communales qui se dérouleront les 8 et 9 mai. La séance a été animée par des conseillers généraux du groupe. Le débat a notamment porté sur la gestion communale et la conjoncture économique.

Chômage: une légère amélioration se dessine dans le canton

L'office cantonal du travail communique la situation du marché du travail et état du chômage à fin-février dernier :

Demandes d'emploi.	1.934	(2.044)
Places vacantes :	89	(97)
Placements :	81	(84)
Chômeurs complets :	1.905	(1.993)
Chômeurs partiels :	10.004	(11.993)

Les chiffres entre parenthèses indiquent la situation du mois précédent et on peut constater que pour la première fois depuis le début de 1975, le chômage s'est stabilisé dans le canton. Mieux, le nombre des chômeurs partiels a régressé de près de 1000 personnes, celui des chômeurs complets de 88.

Prestations de chômage aux retraités: rien d'illégal

Bien des protestations se sont élevées ces derniers temps dans des communes du Littoral où l'AVS percevait, en plus de leur rente régulière des indemnités de chômage ! Que tout le monde se rassure, il n'y a rien d'illégal !

Prenez pour exemple le cas d'un homme allant atteindre l'âge de la retraite, soit 65 ans. Par le passé, alors que les commandes affluaient et s'il s'agissait d'un bon ouvrier, son employeur consentait fréquemment à l'occuper encore, que ce soit à temps complet ou à la demi-journée. Aujourd'hui, vouloir donner du travail à un retraité et se passer des services de forces jeunes serait très mal vu au sein d'une entreprise. C'est la raison pour laquelle, actuellement, presque toutes les personnes bénéficiant de l'AVS s'entendent tenir ce petit discours :

« Les affaires étant ce qu'elles sont, nos commandes ayant sensiblement régressé, nous nous voyons contraint de nous passer de vos services. Nous en sommes navrés, croyez-le bien, car des travailleurs comme vous... »

Ce que bien des personnes ignorent

— et c'est précisément pour cette raison qu'on s'est indigné dans certaines communes — c'est que le retraité « remercié » a le droit, selon la loi, d'épuiser ses prestations à l'assurance chômage. C'est-à-dire que durant une période de 150 jours, l'homme qui vient d'avoir 65 ans, ou la femme qui a fêté récemment ses 62 printemps, pourront aller toucher régulièrement tous les jours.

Durant ce laps de temps, le retraité encaissera normalement sa rente, sans aucune déduction. Quant aux prestations de l'assurance chômage, elles correspondront grosso modo à 80 % du dernier salaire moyen réalisé. Mais passés ces 150 jours, le retraité n'aura plus droit à une quelconque prestation financière de l'assurance-chômage.

C'EST LA LOI

Bien sûr, de nombreuses personnes, heureuses de recevoir leur rente AVS ne sollicitent pas la caisse de chômage à laquelle elles sont affiliées et ont régulièrement payé leurs cotisations.

Il n'empêche que tous ceux qui désirent le faire sont libres de leur choix. C'est la loi. Et il n'y a aucune raison de s'émouvoir. J. N.

AVIS OFFICIELS



VILLE DE NEUCHÂTEL

Ecole supérieure de commerce

MISE AU CONCOURS

La Commission de l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel met au concours les postes suivants:

deux postes de maîtres de français

avec une autre branche (géographie, histoire, allemand, anglais, espagnol)

un poste de maître d'allemand

(langue étrangère) avec une autre branche (anglais, français)

un poste de maître de branches commerciales

Pour tous renseignements, les candidats sont priés de s'adresser au directeur de l'Ecole supérieure de commerce, rue des Beaux-Arts 30, 2000 Neuchâtel.

Pour les conditions de postulation, se référer à la Feuille officielle des 20 et 24 mars 1976.

La commission



Le Musée d'Ethnographie

présente les nouvelles acquisitions de la Mission Oualava Mauritanie (hiver 1975-76).

FERMÉ LE LUNDI.

IMMEUBLES

Cause départ

à vendre à Saint-Blaise

APPARTEMENT 4 PIÈCES

Fr. 130.000.— hypothèque à disposition.

S'adresser sous chiffres P 920153-18 à Publicitas, 1211 GENEVE 3

« LE POSEY » à Cortaillod vous propose, dans quartier résidentiel au Potat-Dessus,

deux villas jumelées

6 pièces, cuisine équipée, 2 salles d'eau, garage individuel, dépendances, aménagements extérieurs terminés. Clés en main - Financement assuré. Prix Fr. 274.000.— + garage individuel Fr. 10.000.—. Pour visiter et pour tous renseignements: Atelier d'architecture: H. Quartier & J.-M. Poirier Colombier Bevaix 41 27 66 46 10 68.

On cherche à acheter, éventuellement à louer

MAISON

7-8 pièces à Neuchâtel.

Adresser offres écrites à DD 651 au bureau du journal.



APERÇU DU PROGRAMME DE VILLAS avec 50 créations proposées. Comme toujours construction massive, avantageuse, à tous les prix, à partir de Fr. 110.000.—. Demandez notre documentation gratuite.

Dans situation ensoleillée et tranquille, dominant la vallée de Tavannes dans le sud du Jura bernois, à vendre très

belle ferme

comprenant 1 logement de 6 pièces, salle de bains, 2 W.-C., chauffage général avec eau chaude, grange, écuries, garages, dépendance, verger et jardin d'une surface d'environ 2300 m², accès facile. Prix: Fr. 280.000.— avec une surface de 5000 m². Fr. 370.000.— On louerai éventuellement la maison d'habitation meublée. Adresser offres sous chiffres 28-300153 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

Je cherche à acheter

VILLA

Région Littoral.

Adresser offres écrites avec surfaces et prix à LF 597 au bureau du journal.

A VENDRE

terrains industriels bien situés, équipés, surface selon désir de l'acheteur.

BEVAIX CHEZ-LE-BART SAINT-AUBIN

PRIX INTÉRESSANTS



18, rue de la Gare 2024 SAINT-AUBIN/NE Tél. (038) 55 27 27.

J'offre à vendre ou à louer la

villa

qui se trouve située à la bifurcation de Perreux et Cortaillod.

Pierre Fragnière 1428 Provence. Tél. 73 16 82.

Je cherche sur Littoral neuchâtelois,

terrain

à bâtir pour plusieurs villas. Faire offres détaillées sous chiffres EB 337 au bureau du journal.

DEMANDES À LOUER

Directeur retraité cherche pour lui seul,

VILLA

(ou appartement) meublée de 3 pièces, avec jardin, à proximité de Neuchâtel, pour la période juin/septembre. Préférence sera donnée, même contre loyer élevé (jusqu'à 1500 Fr. par mois), à villa bien meublée, très tranquille, vue et facilité de ravitaillement. Ecrire sous chiffres KK 658 au bureau du journal.

Appartement 2 chambres

avec bain ou douche, éventuellement meublé, dès août 1976, quartier Est de la ville - Serrières. Faire offres sous chiffres JJ 657 au bureau du journal.

Cherche à louer pour la saison d'été 1976 rive sud du lac de Neuchâtel

CHALET

pour 3 à 4 personnes. Si possible accès direct au lac avec possibilité d'amarrage pour bateau. Agencement simple. Tél. (032) 25 53 89, après 19 heures.

Nous cherchons à louer pour la saison d'été

chalet

pour week-end, situé région du lac de Neuchâtel, ou à la campagne. Faire offres sous chiffres P 28-950035 à PUBLICITAS, av. Léopold-Robert 51 2301 La Chaux-de-Fonds.

Baux à louer

au bureau du journal

PENSIONS

Pour notre fils, âgé de 13 1/2 ans, nous cherchons une famille avec des enfants, dans laquelle il pourrait passer ses

vacances d'été

3 juillet - 7 août 1976 et améliorer ses connaissances en langue française. Pension payée. F. Dietsche, Seeblickstrasse 33, 8038 Zurich. Tél. (01) 45 99 00, après 19 heures.

APPARTEMENTS DE VACANCES

Gryon - Villars

altitude 1500 m, à louer chalet, tout confort, 6-8 personnes. Libre vacances de Pâques, printemps, été, automne.

Adresser offres écrites à BB 649 au bureau du journal.

COSTA BRAVA

(Espagne) A louer VILLA 4 pièces avec chauffage, dans pinède près mer. (Prix spécial pour couple AVS) Libre: avril, mai, juin, octobre. Renseignements, tél. (039) 22 69 46.

A LOUER

A Monruz, dès le 1er avril, appartement

deux pièces

cuisine, salle de bains, cave, galetas; chauffage général. Loyer 320 fr. + charges.

Adresser offres écrites à MM 660 au bureau du journal.

A louer à Boudry un

ATTIQUE

de 4 pièces avec grande terrasse.

Pour tous renseignements téléphoner aux heures de bureau au (029) 2 86 24.

Dès le 1er avril ou pour date à convenir, à Corcelles, à proximité immédiate du terminus du tram, place de parc disponible,

3 1/2 pièces

tout confort, 2ème étage. Loyer mensuel 390 fr. + charges.

Faire offres sous chiffres LL 659 au bureau du journal.

Nous avons à louer

à Boudry de beaux appartements de 2 - 3 - 4 pièces.

Pour tous renseignements, téléphoner aux heures des repas au (029) 2 86 24.

Rue des Saars, à Neuchâtel, appartement rénové, libre tout de suite ou pour date à convenir,

4 1/2 PIÈCES

tout confort, hall meubleable, très belle vue; W.-C. et salle de bains séparés; arrêt de bus à proximité.

SALON-LIVING avec CHEMINÉE

Loyer mensuel: Fr. 630.— + garage et charges.

Adresser offres écrites à NN 661 au bureau du journal.

A louer à AUVERNIER appartement de 2 pièces

loggia, jardin, galetas et réduits pour mi-avril.

Adresser offres écrites à II 656 au bureau du journal.

A louer, à Neuchâtel, rue Bachelin 15, appartements tout confort, cuisine installée, tapis tendus, ascenseur.

Libres dès le 1er avril 1976:

- 4 1/2 PIÈCES par mois Fr. 700.—

- 1 PIÈCE par mois Fr. 400.—

- 1 PIÈCE par mois Fr. 376.—

PLACES DE PARC dans garage collectif

Fr. 65.— par mois.

Ces prix s'entendent charges comprises.

Renseignements: Banque Populaire Suisse, Neuchâtel, rue du Seyon 12, tél. (038) 24 77 66, M. Joly.

A louer à Serrières dans villa:

joli studio meublé

salle de bains, cuisinette, frigo, machine à laver. Entrée indépendante. Jardin, piscine. Libre 1er mai 1976. Loyer 300 fr. par mois, charges comprises.

Tél. 31 39 62.

A LOUER À CORNAUX

2 1/2 pièces meublées

78 m², tout confort, dans immeuble neuf. Loggia, cuisine agencée, ascenseur, conciergerie. Libre tout de suite ou pour date à convenir. Loyer 500 fr. + charges 45 fr.

Etude J.-J. Thorens rue du Temple 16 Saint-Blaise. Tél. (038) 33 27 56.

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour vous résolu un service à votre disposition. Feuille d'avis de Neuchâtel

A louer

BUREAUX

attentants, 18 + 19 m² + dépendances, à Neuchâtel-est; magnifique situation, parking à proximité et loyer modéré.

Tél. 24 65 58.

À LOUER À CORNAUX OUEST, rue du Vignoble

Appartements neufs situés dans un quartier calme à proximité de la forêt, dans un cadre de verdure. Immeubles de 4 étages - Ascenseur - Cuisine agencée - 2 salles d'eau - W.-C. séparés - Parquet dans toutes les pièces - Balcon-loggia.

LOYERS (suivant les étages), 2 1/2 pièces, Fr. 400.— à Fr. 430.— + charges Fr. 45.—; 3 1/2 pièces, Fr. 450.— à Fr. 480.— + charges Fr. 65.—; 4 1/2 pièces Fr. 550.— à Fr. 580.— + charges Fr. 75.—; garage dans l'immeuble, Fr. 75.—; box extérieur, Fr. 70.—; place de parc, Fr. 20.—.

Pour tous renseignements et visites sur rendez-vous, veuillez vous adresser à:

ÉTUDE THORENS Rue du Temple 16 - 2072 Saint-Blaise - Tél. 33 27 56

HAUTERIVE

A louer pour date à convenir, au chemin de la Marnière

« Lotissement Champ Berthoud », dans quartier tranquille avec vue, verdure et importante place de jeux,

APPARTEMENTS NEUFS

2 1/2 pièces dès Fr. 465.— + charges 3 1/2 pièces dès Fr. 590.— + charges Garages Fr. 70.—

Pour tous renseignements s'adresser à Etude Jacques Ribaux, Promenade-Noire 6, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

ENCHÈRES

Office des poursuites de Boudry ENCHÈRES PUBLIQUES

Le lundi 22 mars 1976, à 15 heures, l'Office des poursuites de Boudry vendra par voie d'enchères publiques, à Boudry, devant la salle de spectacles, le véhicule suivant:

une voiture de tourisme « FIAT 124 BC 1 - 1600, couleur beige, 1ère mise en circulation en 1972.

Ce véhicule sera exposé le jour des enchères dès 14 h 30.

Vente au comptant, conformément à la L.P.

OFFICE DES POURSUITES BOUDRY

Enchères publiques

Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques, les

vendredi 26 mars et samedi 27 mars 1976

dans les locaux de l'hôtel TERMINUS, place de la Gare 2, à Neuchâtel, pour le compte de M. Jimmy LOCCA, La Galerie de l'Atelier, à Neuchâtel, en raison de transfert et de réorganisation, les objets suivants:

Vendredi 26 mars 1976

de 9 h à 10 h - Objets divers

étaux; cuivres; bronzes; argenterie, soit vases, lampes, coffrets, chandeliers, chenets, jouets, bibelots, etc. Epoque Louis XVI à 1925;

de 10 h à 11 h - Meubles anciens armoires; secrétaires; commodes; salon; bahuts; tables; chaises; établis; vitrines; miroirs, etc. Epoque Louis XIII à Louis-Philippe;

de 11 h à 12 h - Montres montres anciennes à technique compliquée; montres à répétition; Duplex; rattapantes; chaînes; montres à bréchet et à clef; boîtiers or, argent, émaillés, niellés, etc. Epoque XVIIIe à XXe siècle.

de 14 h à 15 h - Pendules pendules murales; de cheminée, époque XVIe à XXe siècle; Temple d'Amour; Neuchâteloises; Religieuse; Boule; Louis XIV; Louis XV; Louis XVI; morbiers; régulateurs; cartels, etc.;

de 15 h à 16 h 30 - Bijoux, objets orientaux et africains panoplies; bagues; pendentifs; boucles d'oreilles or et argent; miniatures; gravures; coffrets; statuettes; bijoux bronze, etc.;

de 16 h 30 à 17 h - Instruments de musique instruments militaires cuivre et argent; cor de chasse; clairon; trompette; violon, etc.;

de 17 h à 18 h - Gravures suisses Helvetica; Lory; Dikenmann; Moritz; Siegfried, etc., Neuchâtel, villes suisses.

Samedi 27 mars 1976

de 9 h à 10 h - Gravures d'artistes eaux fortes; lithographies de Adam, Braque, Barraud, Picasso, Cézanne, Chagall, Dufy; Giacometti, Laurencin, Matisse, Miro, Vallotton, Villon, Hodler, etc. Affiches de Chéret et Willette;

de 10 h à 11 h - Armes anciennes armes de poing; fusils à percussion et à silex; sabres; épées; hallebardes; coiffures; képis; cuirasses, etc.;

de 11 h à 12 h - Timbres-poste timbres suisses et étrangers, neufs et oblitérés, en lots, albums, cartons;

de 14 h à 15 h - Peintures suisses œuvres de Gimmi, Calame, Léopold-Robert, L'Éplattenier, Berthoud, Dessoulavy, Girardet, Evard, Barraud, Locca, etc.;

de 15 h à 16 h - Peintures étrangères œuvres de Corot, Daumier, Adam, Luce, Simonetti, Van Loo, Eazin, Dupraz, etc. - Ecoles: française, anglaise, italienne - Époque XVIe à XXe siècle;

de 16 h à 17 h - Livres anciens livres illustrés suisses et français; Romantiques; premières éditions rares; livres d'art; livres neuchâtelois (Oscar Huguenin, Chappuis, Godet, etc.);

de 17 h à 18 h - Divers objets invendus de vendredi et samedi.

Exposition jeudi 25 mars 1976: de 16 h à 21 h; vendredi 26 mars et samedi 27 mars 1976: de 8 h 30 à 9 h et de 13 h 30 à 14 h.

Renseignements et demandes de listes détaillées aux numéros de téléphone suivants: (039) 23 04 04 et (038) 24 65 45.

Conditions de la vente paiement comptant - échutes réservées sur certaines pièces.

Greffe du tribunal



ENCHÈRES PUBLIQUES

L'office des poursuites et faillites de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques, le mercredi 24 mars 1976, dès 14 heures, à la Salle des ventes (sous-sol du Casino de la Rotonde), à Neuchâtel, les biens ci-après désignés:

3 actions nominatives d'une valeur nominale de Fr. 100.— pièce de Hapimag Placements immobiliers en hôtels et appartements S.A., Zoug, valeur actuelle Fr. 2700.— pièce.

1 TV Loewe-Opta; 1 fauteuil club velours jaune; 1 table style espagnol; 2 fauteuils placat cuir; 1 caméra Beaulieu Super 8; 1 manteau de vision beige; 1 chaise Louis XIII, rec. tapisserie; 1 table ronde, ceinture, pied central; 1 régulateur ancien arbronzes; 1 bibliothèque noyer, 3 rayons; 1 fauteuil Louis XVI 1900; 1 frigo Amsa; 1 cuisinier à gaz Forster; 3 feux; 1 aspirateur-balai Hoover; 1 radio portable Grundig; 1 pick-up al'hautes-parleurs Teppaz; 1 échelle double métal; 2 armoires plastiques; 1 fer à repasser; 3 lits avec matelas; 8 tables; 4 commodes; 7 chaises; 2 fauteuils osier; 4 plafonneurs; 4 lampes de chevet; 2 aquarelles; 1 vieux bahut; 1 coiffeuse avec miroir; 1 buffet de service; 1 miroir; 4 tapis; 1 porte-journaux métal; rideaux et vitrages; 4 tabourets; 1 meuble à souliers bois; 1 pendule de cuisine; 1 vestiaire laiton, 1 miroir, a'porte-parallèles assorti; 1 bibliothèque à suspendre; ainsi que de nombreux bibelots, livres, vaisselle, lingerie dont le détail est supprimé. La vente aura lieu au comptant conformément à la LP. La salle sera ouverte dès 13 h 30, le jour des enchères.

Office des poursuites et faillites

OFFICE DES POURSUITES DE BOUDRY ENCHÈRES PUBLIQUES

à Colombier

Le mercredi 24 mars 1976, à 15 heures, l'Office des poursuites de Boudry vendra par voie d'enchères publiques, à Colombier, rue de la Poste (derrière le bureau communal), le véhicule suivant:

une voiture de tourisme Opel Caravan 1,9 L, couleur grise, 1ère mise en circulation en 1967.

Ce véhicule sera exposé le jour des enchères dès 14 h 30. Vente au comptant et sans garantie, conformément à la L.P.

OFFICE DES POURSUITES BOUDRY

OFFICE DES POURSUITES DE BOUDRY ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des poursuites du district de Boudry vendra par voie d'enchères publiques, le mardi 23 mars 1976, dès 14 heures, à Boudry, local des ventes, rue Louis-Favre 20, les biens ci-après désignés:

1 salle à manger comprenant: 1 buffet de service et 1 meuble-vitrine, chêne teinté et sculpté; 1 table salle à manger et 6 chaises sièges et dossiers skai rouge; 1 buffet de service, 2 portes, bar et 2 tiroirs; 1 armoire, 1 porte et 3 tiroirs; 1 meuble-combiné, 2 portes, secrétaire, et 3 tiroirs; 1 petit bureau, 4 tiroirs et 2 fauteuils tubulaire, 5 rayons et 2 portes à glissières; 1 divan et 2 fauteuils, tissu beige à fleurs; 1 table de salle à manger avec 6 chaises rembourrées en tissu; 1 table ronde dessus verre; 1 chaise de bureau à roulettes; 2 tapis fond de chambre; 1 tourne-disques avec amplificateur Europhone; 2 et 2 colonnes sonores; 1 machine à calculer Odhner électrique; 1 frigo Igis; 100 volumes divers reliés et brochés, dont Dumas; 1 planche à dessin, automatique, de marque Kuhlmann. La vente aura lieu au comptant et sans garantie, conformément à la L.P. Pour visiter, le local des ventes sera ouvert le jour des enchères dès 13 h 30.

OFFICE DES POURSUITES BOUDRY

OFFRES D'EMPLOIS



Nous cherchons

dame ou demoiselle

parlant le français, connaissances d'allemand souhaitées, pour divers travaux de bureau, rédaction des commandes, bulletins de livraison, etc.

Service du standard téléphonique, réception des clients et fournisseurs. Occupation à la demi-journée possible.

Ecrire à: Compagnie industrielle radioélectrique, direction de l'usine 2076 Gals.

Cherchons pour le 1er avril

une sommelière ou un garçon de buffet

Salaire à convenir. Horaire agréable, congés réguliers. Tél. (024) 21 20 56 Brasserie du Centre à Yverdon.

L'HOPITAL DU VAL-DE-RUZ à LANDEYEU (NE)

cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir:

1 infirmière ou infirmier-adjoint (e) 2 infirmières ou infirmiers

(médecine et chirurgie). Prière de prendre contact avec l'infirmière-chef, tél. (038) 53 34 44.

exlibris s.a. et Guilde du Disque

cherche, pour son magasin de Neuchâtel,

UN VENDEUR D'APPAREILS

dynamique, sachant communiquer son enthousiasme.

Entrée immédiate ou à convenir.

Nous offrons:

- une place stable avec un bon salaire
— une ambiance de travail agréable au sein d'une petite équipe
— des avantages sociaux.

Prière de ne pas téléphoner, mais d'envoyer vos offres à:

EX LIBRIS ET GUILDE DU DISQUE S.A. Service de vente Case postale 605, 1000 Lausanne 17.

Prix MIGROS plus actuels que jamais!

Il est temps de penser aux soins du gazon



Tondeuse à gazon électrique CORONADO lectric 40
Moteur électrique de 800 watts, 220 volts, turbosystème de coupe, largeur de coupe 40 cm, 4 hauteurs de coupe, isolation en 4 points, contrôle du bon fonctionnement du couteau, carrosserie en aluminium.
Ramasse-gazon adaptable, contenance 51 l. 55.-



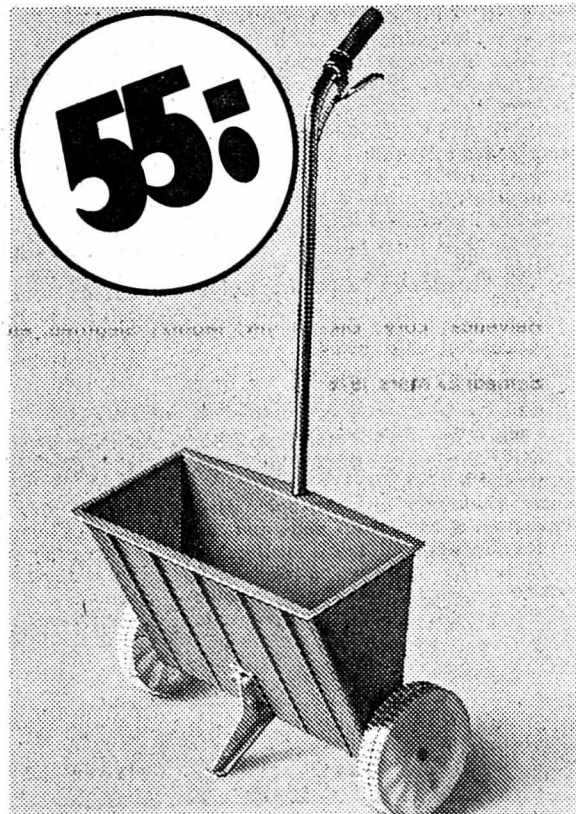
Tondeuse à moteur CORONADO 4T40
3,5 CV, moteur à essence à 4 temps, turbosystème de coupe, largeur de coupe 40 cm, 4 hauteurs de coupe. Carrosserie en fonte injectée inoxydable.
Ramasse-gazon adaptable, contenance 50 l. 60.-



Tondeuse à moteur CORONADO 4T46
3,5 CV, moteur à essence à 4 temps, autopropulseur à 2 vitesses, turbosystème de coupe, largeur de coupe 46 cm, 4 hauteurs de coupe.
Ramasse-gazon adaptable, contenance 51 l. 55.-



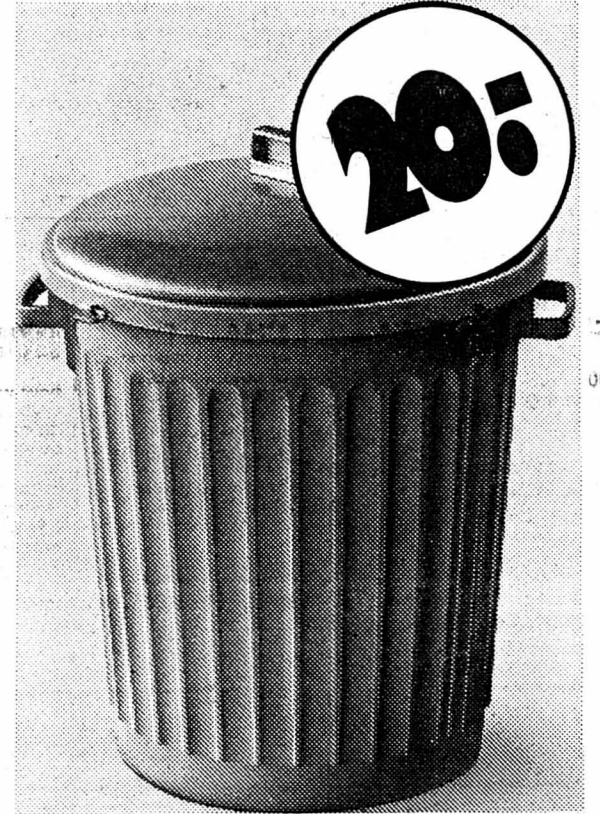
Tondeuse à gazon électrique CORONADO lectric 32 Moteur électrique de 600 watts, 220 volts, largeur de coupe 32 cm, 3 hauteurs de coupe, isolation en 4 points, contrôle du bon fonctionnement du couteau. Carrosserie en tôle d'acier.
Ramasse-gazon adaptable, contenance 15 l. 25.-



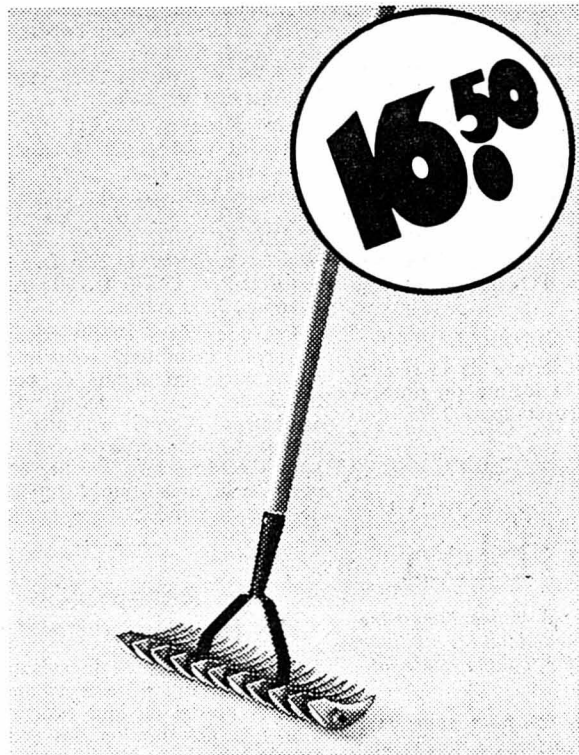
Epandeur à engrais MIO GARDEN
En matière plastique résistante, largeur d'épandage 50 cm, dosage à réglage continu. Une glissière empêche l'écoulement trop abondant dans les virages.



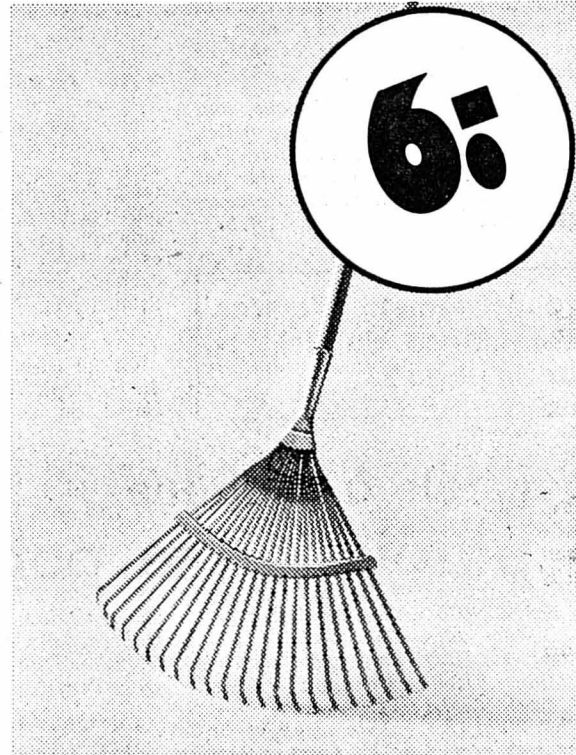
Chariot universel MIO GARDEN
Monture en tube d'acier 17.50
Corbeille en plastique de 50 l 7.-
Ensemble 24.50



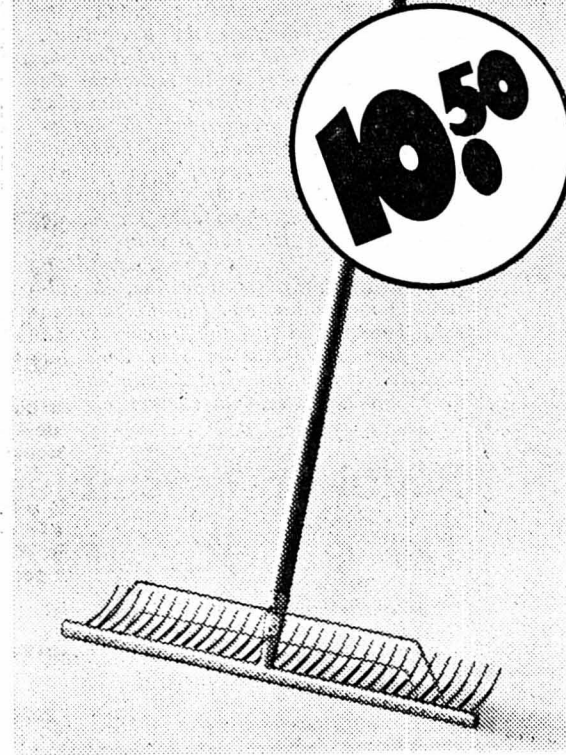
Poubelle de jardin, 75 litres
en plastique gris, couvercle verrouillable.



Râteau à gazon 16.50



Râteau à feuilles et à gazon 6.-



Râteau à herbe 10.50



Bordure de gazon
Hauteur 10 cm 3.80
Hauteur 15 cm 6.-

MIGROS
Do it yourself

Avenue des Portes-Rouges

LA CHAUX-DE-FONDS

Ce week-end à la patinoire des Mélèzes

Tournoi international minis de hockey sur glace

Ce week-end, tous les amateurs de hockey sur glace, et ils sont nombreux à La Chaux-de-Fonds et dans la région, n'hésiteront pas à se rendre à la patinoire des Mélèzes pour y suivre un tournoi aussi inhabituel autant que sympathique : le premier tournoi international minis, réservé aux adolescents nés en 1963 et plus jeunes. Cette compétition, fort spectaculaire, mettra aux prises cinq équipes.

pes : Lahr et Baden-Baden (All), Strasbourg (Fr), Lausanne et La Chaux-de-Fonds. Quelque 85 joueurs évolueront durant ces deux après-midi. Nos hôtes seront logés chez l'habitant, tandis que l'Office du tourisme s'occupera de l'accueil.

BEAU SPECTACLE

La patinoire sera décorée aux couleurs de chaque pays. Il faut souligner que l'ADC, l'Office des sports et le Conseil communal apporteront leur précieux concours à la bonne marche de cette rencontre qui devrait voir affluer un public nombreux aux Mélèzes. Le spectacle en tout cas en vaudra la chandelle. Le comité d'organisation est présidé par M. Gilbert Vuille qui est assisté de MM. Georges Kurth (secrétaire), Charles Schnellmann (caissier), Freddy Junod et Gaston Brasey (membres). La partie technique a été confiée à l'entraîneur des juniors locaux, M. Stu Cruikshank. Voilà une nouvelle occasion de promouvoir, dès le plus jeune âge, le hockey. Et pour tous les Chaux-de-Fonniers le prétexte de découvrir l'intense travail qui s'accomplit ici, saison après saison, par une équipe dévouée, soucieuse de préparer l'avenir. La relève, en tout cas, s'annonce fort prometteuse, comme on pourra s'en rendre compte ce week-end.

Le challenge Sulliger, du nom d'une fidèle supporter des juniors de la ville,

viendra récompenser la meilleure équipe, de même qu'une montre sera remise aux meilleurs attaquants, défenseur et gardien. Par ailleurs, chaque équipe recevra une chaine.

Tout a donc été mis en œuvre afin que ce tournoi connaisse un succès retentissant. Il appartiendra au public, également, d'en décider. Rappelons que dans les pays qui nous entourent, semblables compétitions rassemblent souvent plusieurs milliers de personnes... Un exemple à imiter ; pourquoi pas ?

Ny.

La Chaux-de-Fonds aura son « Marin »

Nepro Watch vient d'annoncer la création d'une nouvelle entreprise d'horlogerie, M.S.A. - modules électroniques S.A. Cette nouvelle fabrique a pour but la production en grandes séries de modules et composants destinés à la fabrication de montres « solid state » digitales. Les plans prévoient pour 1976 la production de 400.000 modules et jeux de composants. Dans une première phase, M.S.A. occupera une cinquantaine de personnes.

L'achat d'un nouveau bâtiment pouvant accueillir jusqu'à 140 personnes vient d'être conclu à ces fins. Cette entreprise dispose d'un programme technique très élaboré et d'une équipe d'électroniciens expérimentés. M.S.A. mettra à disposition des fabrications d'horlogerie des jeux de composants destinés à l'assemblage de montres « solid state ». L'industrie horlogère sera ainsi en mesure de réaliser des montres d'avant-garde et de lutter efficacement contre la concurrence étrangère.

LA VIE POLITIQUE

POP : nouveau président cantonal

Le comité cantonal du POP a siégé mercredi à La Chaux-de-Fonds. La section locale ayant appelé à sa présidence M. Alain Bringolf, député et président cantonal du parti, le POP neuchâtelois a nommé président cantonal M. Etienne Broillet, directeur des travaux publics de La Chaux-de-Fonds et député au Grand conseil.

D'autre part, au sujet du chômage partiel, le POP condamne la décision du Conseil fédéral qui s'est contenté, selon lui, d'assouplir la disposition du règlement sur l'assurance chômage, selon laquelle après une réduction d'horaires de travail pendant une année — durée portée à un an et demi — le salarié victime de chômage partiel ne touche plus d'indemnité, l'horaire réduit étant considéré comme normal. Le POP estime que c'est une menace pour des milliers de salariés.

Enfin, le parti ouvrier et populaire neuchâtelois a élevé une protestation contre le jugement militaire concernant l'accident de Grandvillard qui a coûté la vie à deux soldats neuchâtelois. Il a constaté que le tribunal militaire ne juge pas les officiers de la même façon que les soldats.

TPR: d'un week-end à l'autre

Un week-end théâtral vient donc de remplacer, début mars, et à titre d'essai, l'une des traditionnelles «quinzaines de théâtre» que le TPR amalgamait chaque semestre. Tout compte fait, la nouvelle formule introduite cumule les avantages, ce que confirme d'ailleurs un premier et éloquent bilan rapidement brossé par Bernard Born, secrétaire général de la troupe de Charles Joffis.

Figuraient à l'affiche : le groupe Rosta, le théâtre de l' Aquarium (pour une unique représentation en Suisse), l'univers théâtral de Bernard Liengme et de Emile de Ceuninck (avec Monique Rossé), le « Mobile » de Genève et le théâtre de Carouge. Constatations essentielles : l'agréable diversité et l'excellente tenue des spectacles sont confirmées par le ton des critiques et l'avis du public, généralement jeune, en tous les cas très réceptif et nombreux.

ARGUMENT APPRÉCIÉ

Le TPR récidivera dans la formule «week-end», vraisemblablement les 30 avril, 1er et 2 mai prochains. Un argument apprécié tant par le public que par les professionnels du spectacle, etaye solidement ce choix : l'ambiance, en quelque sorte la fête du théâtre. L'estée de son intensité dans le rythme moins soutenu de la quinzaine, elle favorise en revanche, le temps d'un week-end, l'apparition d'un véritable climat d'échanges, spontané et chaleureux. Ainsi, les troupes qui, lors d'une «quinzaine», se succèdent au programme sans se voir et parfois sans se connaître, n'ont pas manqué, à la faveur de la dernière invitation du TPR, de se ren-

contrer, de s'ouvrir largement au dialogue et même, dans certains cas, de s'installer deux jours durant en ville pour faire moisson d'idées, d'impressions et d'amitiés.

Convaincant, convaincu, le TPR s'est donc attaché à établir un nouveau programme, en partie déjà défini : il s'ouvrira, le 30 avril, sur le Cuarteto Cedron, d'Argentine (découvert et «importé» en Europe par Paco Ibanez). Le 1er mai, le groupe régional d'action théâtrale présentera «Tout ça c'est une destinée normale» (de Karl Valentin), suite de tableaux de la vie ouvrière (date oblige...) rondement et joyeusement menée. Le 2 mai, en fin d'après-midi, le TPR présentera son fameux «Dragon», d'E. Schwart, que le public chaux-de-fonnier n'a eu, jusqu'ici, l'occasion d'applaudir qu'une seule fois — mais quelle fois ! : dans la nuit du Nouvel-An. Le programme de ce nouveau week-end est encore incomplet. Il faut en particulier s'attendre à un autre «apéritif-théâtre», formule très appréciée.

Deux mots encore sur les mois à venir puisque cette année est celle de la «Biennale» qui s'annonce sous les meilleurs auspices possibles. Thème retenu : le théâtre pour enfants. Dans cette optique, des groupes d'instituteurs de la région travaillent depuis un certain temps déjà en collaboration avec le TPR. La responsable du secteur «scolaire TPR» vient de partir en France avec quelques enseignants. Dans leurs bagages : une liste de spectacles (pré-sélectionnés par la troupe). A voir, à choisir, à juger, à retenir éventuellement pour la «Biennale».

Enfin, le TPR a plein d'idées dans sa tête de TPR, en vue du 1er août, date à laquelle il fêtera son 15^{ème} anniversaire.

F. B.

Première randonnée à skis : succès total

Parmi les multiples activités de l'Office du tourisme de la ville, chacun se rappelle la mise sur pied, il y a quelque temps, de la 1ère randonnée à skis de La Chaux-de-Fonds. Randonnée qui permit de découvrir des pistes de fond particulièrement attractives sur les crêtes de Pouillerel. A l'heure du bilan, on ne peut que se montrer satisfait du succès enregistré puisque ce sont 230 personnes qui participèrent à cette manifestation.

Si les participants venaient nombreux de La Chaux-de-Fonds et des environs immédiats, certains en revanche avaient fait un long déplacement du Valais, de Morges, Bâle, Dole (Fr), voire Neuendorf, Orvin, Herzogenbuchsee, Neuchâtel, Tramelan, Avenches, etc...

Un parcours sportif de 18 km avait été tracé, tandis qu'une boucle pour les moins endurants de 10 km permettait à chacun de découvrir des sites enchanteurs. Devant le succès rencontré, les organisateurs ont décidé de récidiver et de mettre sur pied, l'année prochaine, la 2^{ème} randonnée à skis de la ville.

Informations horlogères

Le ministre Sommaruga chez «GP»

Le ministre plénipotentiaire Cornelio Sommaruga occupe de nouvelles et importantes fonctions au sein de la division du commerce (CEE, AELE et pays de l'Est). Il reprend notamment certaines des activités de l'ambassadeur Probst à la suite du départ de ce dernier à l'ambassade de Suisse à Washington. De plus, il s'occupera de plusieurs dossiers gérés jusqu'ici par l'ambassadeur Languetin appelé à la direction de la Banque nationale suisse. C'est pourquoi M. Sommaruga a souhaité faire plus ample connaissance avec l'industrie horlogère, ses problèmes actuels et les

moyens à mettre en œuvre pour lui venir en aide.

La Chambre suisse de l'horlogerie et son directeur général, M. Ch. M. Wittwer, a pensé lui faire voir l'aspect pratique de la fabrication horlogère sous sa double perspective traditionnelle et électronique. Dans ce contexte, la visite de la fabrique Girard-Perregaux à La Chaux-de-Fonds, l'un des pionniers de la montre à quartz de qualité, ne pouvait qu'intéresser cet hôte de marque qui s'est d'ailleurs déclaré enchanté de sa



De droite à gauche : MM. Wittwer, F. Jaquet, directeur technique de Girard-Perregaux, Cornelio Sommaruga et M. P. Schafroth, ingénieur

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds SAMEDI

CINÉMAS
Corso : 15 h et 20 h 30, « Adieu poulet » (16 ans - prolongations) ; 17 h 30 « Carnet de bal » (16 ans).

Eden : 15 h et 20 h 30, « Le gitan » (16 ans - prolongations) ; 17 h 30, « La femme de Jean » (16 ans) ; 23 h 15, « L'essayeuse » (20 ans).

Plaza : 15 h et 20 h 30, « La sanction » (16 ans) ; 17 h 30, « La grande aventure du Kalahari » (enfants admis - prolongations).

Scala : 15 h, « Pinocchio » (enfants admis - prolongations) ; 17 h 30 et 20 h 45, « Shampoo » (16 ans).

ABC : 17 h 30 et 20 h 30, « Erica Minor » (16 ans).

DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodéo : 21 h 30 - 4 h.

Le Scotch : 21 h 30 - 4 h.

Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.

Chez Jeanine : 21 h - 4 h.

EXPOSITIONS
Musée des beaux-arts : le peintre Kolos-Vary.

Musée international d'horlogerie : l'homme et le temps.

Galerie du Manoir : Manuel Cargaleiro (Portugal) et Catherine Hethey (Hongrie).

Galerie du Club 44 : Patchwork-Zilto, de Sylvia Aellen et Brigitte Eckstein (vernissage à 17 h 30).

Gymnase cantonal : affiches polonaises. Permanences médicale et dentaire : en

tournoi international minis de hockey tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office : Robert, 66, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 111.

DIVERS

Aula du gymnase : dès 16 h, week-end cinéma polonais (Guilde du film).

Patinoire des Mélèzes : dès 12 h 15, tournoi international mini de hockey sur glace.

Temple de l'Abeille : 20 h 15, concert du chœur mixte de La Coudre-Monruz

Salle de la Croix-Bleue : 20 h 15, concert de la fanfare.

DIMANCHE

CINÉMAS
Voir programmes de samedi.

Eden : pas de nocturne.

DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodéo : relâche.

Le Scotch : 21 h 30 - 4 h.

La Boule d'Or : relâche.

Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.

Chez Jeanine : 21 h - 4 h.

EXPOSITIONS
Voir samedi.

Galerie du Club 44 : fermée.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office : Robert, 66, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h ; ensuite tél. 111.

DIVERS
Aula du gymnase : dès 17 h 30, week-end du cinéma polonais (Guilde du film).

Patinoire des Mélèzes : dès 12 h 15, tournoi international des minis.

Théâtre : 20 h 30, « Croque-Monsieur » avec Jacqueline Maillan (galas Karzenty).

Conservatoire : 19 h, ensemble de huit violoncellistes (heure de musique).

Le Locle SAMEDI

CINÉMAS
Casino : 20 h 30 : Les deux missionnaires (12 ans).

Lux : 20 h 30 : Le retour des morts vivants (16 ans) ; 23 h 15 : Memory of Love (20 ans).

MANIFESTATIONS
Salle Dixi : 14 h 30 et 20 h 15 : Représentation de la Fédérale de gymnastique.

Les Ponts-de-Martels : Salle de paroisse, 20 h, concert de la fanfare de la Croix-Bleue.

Les Brenets : 15 h, salle communale, assemblée des chanteurs neuchâtelois.

EXPOSITIONS
Pharmacie de service : Coopérative, Pont 6, dès 21 h, tél. 117.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117, ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

DIMANCHE

CINÉMAS
Casino : 14 h 30, 17 h, 20 h 30 : Les deux missionnaires (12 ans).

Lux : relâche.

EXPOSITIONS
Château des Monts : le musée d'horlogerie et d'histoire (14 à 17 h).

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Pharmacie de service : Coopérative, 6, rue du Pont, dès 21 h, tél. 117.

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

Le Conseil général de Villiers a adopté les comptes 1975

De notre correspondant : Le Conseil général de Villiers a siégé au collège sous la présidence de M. Robert Perret.

Le point principal de l'ordre du jour concernait les comptes de l'exercice 1975 qui se présentent d'une manière favorable, puisqu'ils bouclent par un bon net de 1600 fr. 30, après des amortissements légaux de 9450 fr. et des amortissements supplémentaires de 8399 fr. 45. Les totaux du compte de pertes et profits s'élevaient à 185.071 fr. 95.

Les différents chapitres sont les suivants :

Revenus : Intérêts actifs, 4673 fr. 50 ; immeubles productifs, 20.391 fr. 30 ; forêts 27.457 fr. 30 ; impôts, 108.761 fr. 95 ; taxes, 11.322 fr. 55 ; recettes diverses, 7373 fr. 60 ; service des eaux, 897 fr. 20 ; service de l'électricité, 4194 fr. 55.

Charges : Intérêts passifs, 26.840 fr. 20 administration, 26.350 fr. 30 ; hygiène publique, 11.405 fr. 65 ; instruction publique, 48.965 fr. 55 ; travaux publics, 45.340 fr. 65 ; police, 2428 fr. 15 ;

œuvres sociales, 14.812 fr. 35 ; dépenses diverses, 7328 fr. 80.

Au nom de la commission financière, M. Didier Wertheimer a recommandé l'adoption de ces comptes, ce qui est fait à l'unanimité.

POUR LES PROCHAINES ELECTIONS

Il en fut de même d'un arrêté prévoyant un escompte de 5% sur tous les bordereaux d'impôt, payés dans les délais, et d'un arrêté modifiant le taux de l'intérêt moratoire qui est ramené à 6 ½ %.

Il faut encore signaler qu'avant ce Conseil général, les électeurs et électrices étaient conviés à une assemblée en vue de la préparation de la liste d'entente communale pour les prochaines élections. Une commission a été chargée de mettre au point cette liste qui contient pour le moment dix noms, ce qui est fort modeste. On notera, entre autres, le départ de M. Christian Desmeules, conseiller communal depuis trois ans, qui s'en va à Dombresson. C. M.

Le récital de Danielle Béguin a fait salle comble à Dombresson

A la fin du mois de mars 1973, Danielle Béguin avait promis de revenir à Dombresson. Il a fallu attendre trois ans ! Elle était là jeudi passé, en pleine forme, souriante, détendue et enthousiaste. Aux enfants du collège le matin, aux personnes âgées l'après-midi, elle a apporté le message du troubadour, qui s'en est allé dans ses pérégrinations jusqu'aux antipodes à la recherche de mélodies et d'instruments de musique, Danielle Béguin, premier prix de virtuosité de piano, décroché sans peine au Conservatoire de Genève, a la passion des voyages... en musique. Ne pouvant pas emporter son piano dans un sac de touriste, elle a jeté son dévolu sur de petits instruments tels que l'accordéon (tout petit), les flûtes, l'ocarina, la guitare, la mandoline, etc. Elle jongle avec eux, comme un prestidigitateur avec... rien dans les mains et rien dans les poches. De plus, Danielle Béguin établit, avec son auditoire, un contact chaleureux ; elle raconte, elle vit, elle entraîne ceux qui l'écoutent avec une stupéfiante facilité.

Mais l'artiste est surtout pianiste. C'est le soir, devant des adultes qu'elle a donné la preuve de son grand talent, commentant chaque « pièce » avec à-propos, entraînant une salle comble ce qui est rare à Dombresson.

Musique classique ou folklorique, tout a passé sous ses doigts de fée, agiles, sensibles, délicats. Encore une fois, Danielle Béguin a été bien accueillie par un public conquis et a promis de revenir... bientôt ! A. S.

LES GENEVEYS S/COFFRANE

Un concert inédit

(c) En l'annexe de l'hôtel des Communes des Geneveys-sur-Coffrane, le chœur d'hommes organise un grand concert avec la collaboration de la fanfare municipale « L'Harmonie ». C'est la première fois aux Geneveys-sur-Coffrane que deux sociétés préparent ensemble une même soirée. Le chœur d'hommes sera dirigé par M. Yvan Deschenaux, « L'Harmonie » par M. Paul Thomi.

reux ; elle raconte, elle vit, elle entraîne ceux qui l'écoutent avec une stupéfiante facilité.

Mais l'artiste est surtout pianiste. C'est le soir, devant des adultes qu'elle a donné la preuve de son grand talent, commentant chaque « pièce » avec à-propos, entraînant une salle comble ce qui est rare à Dombresson.

Musique classique ou folklorique, tout a passé sous ses doigts de fée, agiles, sensibles, délicats. Encore une fois, Danielle Béguin a été bien accueillie par un public conquis et a promis de revenir... bientôt ! A. S.

Lire également d'autres informations du Val-de-Ruz en page 7.

Préparation des élections communales et séance du Conseil général au Pâquier

Les électeurs du Pâquier ont été convoqués par le conseil communal, afin de préparer les futures élections communales de ce printemps. Seuls, une dizaine de citoyens ont répondu à l'appel.

Il s'agissait de dessiner une ébauche de la liste d'entente communale. Seize candidats furent recrutés parmi les citoyens présents, ce qui est fort peu, puisque 15 membres devraient être élus. Mais, bien sûr, il ne faut pas oublier que nous sommes encore à plusieurs mois du scrutin. Une commission fut toutefois désignée pour établir une liste complète. On notera encore la candidature de plusieurs nouvelles figures et le retrait de conseillers généraux en exercice, dont celui d'Olivier Jeanfavre, l'actuel président.

CONSEIL GENERAL

Ce fut ensuite l'ouverture de la séance du législatif. Après la lecture du procès-verbal, on passa aux comptes 1975, qui

furent approuvés à l'unanimité sur proposition de la commission. L'exercice se termine par un bon de 2299 fr. 75.

Les revenus (161.911 fr. 15) se répartissent ainsi : intérêts actifs, 2230 fr. 40 ; immeubles productifs, 4447 fr. 80 ; forêts, 32.922 fr. 05 ; impôts, 102.761 fr. 65 ; taxes, 6071 fr. 80 ; recettes diverses, 8328 fr. 90 ; service des eaux, 1301 fr. 70 ; service de l'électricité, 3846 fr. 85.

Les dépenses (159.611 fr. 40) se répartissent ainsi : intérêts passifs, 8831 fr. 95 ; administration, 25.923 fr. ; hygiène publique, 6648 fr. 40 ; instruction publique, 66.969 fr. 60 ; travaux publics, 12.420 fr. 60 ; police, 4276 fr. 60 ; œuvres sociales, 14.220 fr. 45 ; dépenses diverses, 13.320 fr. 80 ; réserve pour chemins, 7000 francs.

Les conseillers eurent ensuite à voter un arrêté communal concernant l'autorisation aux agriculteurs de pourvoir leur bétail de cloches sonores. L'arrêté fut également accepté à l'unanimité, ainsi que la nomination à la commission scolaire de Mme Eva Farine, suite au départ de la présidente Jacqueline Vivien, ce mois de janvier.

Assemblée de la caisse Raiffeisen

(c) Les membres de la caisse Raiffeisen du Pâquier ont siégé récemment au collège. A l'ordre du jour était inscrit entre autres la présentation des comptes 1975 (41^{ème} exercice). Le bilan s'est terminé avec un bénéfice net de 2749 fr. 85. L'actif et le passif s'équilibrent à 704.944 fr. 10. La réserve au 31 décembre 1975 s'élève à 41.920 fr. 10. Notons encore que le roulement de la caisse entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1975 fut de 1.259.901 francs.

Fin de saison

(c) A moins d'une surprise, la saison hivernale semble cette fois bien terminée. Si les installations mécaniques fonctionnent encore le week-end aux Bugnens, celles du Crêt-du-Puits ont cessé leur activité. Après certaines craintes, la saison s'est révélée aussi bonne, sinon meilleure que l'année passée.

Les tireurs du Val-de-Ruz se retrouveront à Vilars

Le douzième championnat de groupes des tireurs du Val-de-Ruz se déroulera à Vilars, les 24 et 25 avril 1976. Le samedi se déroulera le programme A (toutes armes) : cible A (10 points), deux coups d'essais obligatoires puis 10 coups comptant pour le groupe. Un challenge sera attribué au meilleur groupe classé et un prix spécial au meilleur tireur. Quant au programme B (fusils d'assaut), il aura lieu le dimanche : cible A (5 points), trois coups d'essais obligatoires puis 15 coups ; un challenge sera également attribué au meilleur groupe et un prix spécial sera attribué au meilleur tireur.

Chaque tireur peut participer aux deux programmes, mais le programme B avec le fusil d'assaut uniquement. Une enveloppe fermée sera remise avant chaque tour au chef de groupe, avec le numéro de la ou des cibles attribuées.

dération des sociétés de tir du district du Val-de-Ruz, un règlement des tirs dans le cadre de la fédération a été adopté au début de mars par l'assemblée des délégués. Ce document prévoit notamment, afin d'éviter toutes discussions inutiles lors des tirs organisés dans le district, que le chef cibarré sera désigné par la Fédération lors des tirs et qu'il sera rétribué comme le chef cibarré du lieu. Il sera possible de désigner plusieurs personnes pour le même tir (une le samedi et une le dimanche). Le comité de la Fédération a le pouvoir de désigner le chef cibarré du lieu en ayant, auparavant, mis au point la façon de marquer.

Avant chaque tir et au début de chaque journée, un membre du comité de la fédération sera désigné pour contrôler l'état des cibles. Comme on le voit, l'organisation des différents tirs qui se dérouleront au Val-de-Ruz est très parfaitement au point.

Réuni en assemblée générale à Coffrane

Le chœur mixte paroissial se porte bien

Le chœur mixte de Coffrane, des Geneveys-sur-Coffrane et de Montmolin a siégé jeudi soir au collège de Coffrane. Les rapports de la présidente, du caissier et de la secrétaire font état de nombreuses activités du chœur mixte pendant l'année écoulée et soulignent le dévouement de M. René Grétillet, directeur depuis 15 ans.

LES GENEVEYS S/COFFRANE

Un concert inédit

(c) En l'annexe de l'hôtel des Communes des Geneveys-sur-Coffrane, le chœur d'hommes organise un grand concert avec la collaboration de la fanfare municipale « L'Harmonie ». C'est la première fois aux Geneveys-sur-Coffrane que deux sociétés préparent ensemble une même soirée. Le chœur d'hommes sera dirigé par M. Yvan Deschenaux, « L'Harmonie » par M. Paul Thomi.

Le caissier relève encore que la soirée annuelle du 6 mars dernier a laissé à la société un bénéfice d'environ 400 francs. On peut noter encore que Mmes Philippe Grétillet, Thérèse Wälti, Suzanne Verardo, Marcelle Nicolet et MM. Henri Perregaux et Marcel Nicolet ont été très réguliers au chœur mixte cette année puisqu'ils n'ont jamais manqué

une répétition. Quant à Mmes Jacqueline Dubois, Betty Jeanrenaud et M. Philippe Grétillet n'ont marqué qu'une seule absence pendant l'année.

Une proposition a été faite pour qu'à la prochaine soirée annuelle du chœur mixte, en 1977, la « Croix de Camargue » d'Alain Burnand vienne donner un concert aux Geneveys-sur-Coffrane en deuxième partie du programme du chœur mixte. Les chanteurs veulent présenter l'an prochain encore un spectacle de qualité après l'excellente impression laissée au public cette année par la troupe « Scaramouche », de Neuchâtel.

Le chœur mixte aura prochainement plusieurs activités puisqu'il présentera tout d'abord ses chants aux malades de l'hôpital de Landeysse le 22 avril, qu'il participera ensuite au culte du soir de Vendredi-Saint à Montmolin le 16 avril et... qu'il aura son souper annuel le 1

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

122^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL - DE - TRAVERS

Echec du Téméraire au passage de la Chaîne Une marche-souvenir de la Société de gymnastique patronnée par la FAN

Sous le patronage de la FAN, la section de Saint-Sulpice de la Société fédérale de gymnastique a décidé d'organiser le cross du 500^e anniversaire qui perpétuera le souvenir de la tentative infructueuse de Charles le Téméraire et de ses troupes, d'avoir voulu entrer en Suisse par la route de la Chaîne, au-dessus de Saint-Sulpice.

DE JEUNES VÉTÉRANS !

Le parcours sera long de 11,5 kilomètres. L'âge minimum des participants,

répartis en catégories élite, dames et vétérans, a été fixé à 15 ans. On est réputé vétérans depuis l'âge de... 32 ans.

Ce cross se déroulera le 16 mai. Le départ sera donné au pont-des-Isles et l'arrivée est fixée devant le collège. Les participants ne monteront pas mais descendront la route de la Chaîne.

Chacun des participants, qui arrivera dans le temps limite de 1 h 45, recevra une distinction et des prix spéciaux seront remis aux meilleurs coureurs des catégories élite, dames et vétérans.

Après un hiver peu rigoureux le printemps commence demain

De notre correspondant régional :

Officiellement, c'est fini ce week-end ! L'hiver est terminé et les prémices du printemps commencent depuis quelques jours déjà à apparaître.

Celle que l'on appelle communément « la mauvaise saison » aura démenti les idées reçues. Car, on n'a pas connu de longues périodes de grand froid. A quelques exceptions près, les routes ont été vite déblayées de la neige et celle-ci n'a jamais atteint des couches impressionnantes, même sur les hauteurs comme l'on en voyait autrefois !

Les « sorciers de la météorologie » avaient prédit un hiver long et rigoureux. Ils se sont mis le doigt dans l'œil, ose-t-on dire, une fois de plus ?

Cependant, les patineurs ont pu s'en

donner à cœur joie, surtout sur la glace artificielle de Belle-Roche à Fleurier, où venait même, chaque semaine, des sportifs venus de la France voisine.

Quant à la Robella, elle a connu une saison satisfaisante, même si elle a mis quelque temps à démarrer. Mais aujourd'hui encore, on peut skier là-haut et dans de bonnes conditions, ce qui n'est pas toujours le cas de certaines stations des Préalpes et des Alpes.

L'hiver, qui s'achève, aura aussi été celui où, comme toutes les autres années, les sociétés ont donné des soirées populaires et ont dressé le bilan de l'année écoulée. Plusieurs d'entre elles ont changé de président, voulant ainsi manifester un renouveau, symbole en quelque sorte du printemps qui va naître.

« Le froid, la neige, les glaçons chantaient jadis les gosses de Môtiers, quittent notre horizon. Le soleil, par son doux retour, ranime la nature, et la campagne, à son tour, se pare de verdure... »

Souhaitons que cette vue idyllique du printemps se concrétise dans les semaines et les mois prochains. G.D.

BILLET DU SAMEDI Collégiale, message des vitraux Dans sa présence (VI)

Après être remontés la nef, plutôt en longueur, assez étroite et en hauteur, avec ses arcs gothiques se rejoignant là-haut comme les arbres d'une haute forêt, arrêtons-nous à la croisée, sous la lanterne, et regardons devant nous.

Dans la nef, nous nous sommes sentis environnés de cette « si grande nuée de témoins » dont parle l'auteur de la Lettre aux Hébreux. La lumière du soleil en pénétrant dans l'église au travers des vitraux, a fait revivre les images des saints apôtres et des saints prophètes. Nous nous sommes sentis heureux, en bonne compagnie. Et nous nous avançons vers le lieu de la fête, du repas célébré dans la présence du Christ et la communion des frères.

Le chœur et les absides de la collégiale n'ont pas l'éclat du gothique. Ils ont de purs et pleines lignes romanes. Des vitraux conçus par un artiste sans doute très mystique et ayant le sens de la symbolique, descendent une lumière bleutée qui inspire d'émotion la joie tranquille, la sérénité.

Quand je m'arrête en ce lieu le plus ancien de la collégiale, j'ai l'impression d'être transporté dans un autre pays. Il me semble que dehors, il y a un paysage très uni et très verdoyant, dans la campagne anglaise, peut-être.

Mais au fait, le cloître de la collégiale m'inspire lui aussi la même sérénité malgré la malheureuse restauration de jadis.

En ce temps où, comme aux premiers siècles de l'Eglise, nous avons besoin d'images et de symboles, regardons de plus près ces vitraux. Les symboles des ceps de vigne, des grappes et des oiseaux du ciel, nous rappellent que le Christ seul est le vrai cep et que nous trouvons en Lui

la sève nécessaire à quiconque veut porter les beaux fruits de l'amour, de la justice et de la paix. Ils nous rappellent qu'un seul aussi prend soin, à la fois de tout le cosmos infini et de chacune de ses créatures.

Dans cette lumière bleu ciel, au vitrail central, dominant le chœur, le Christ est présent, debout, devant nous.

Il nous attend à Sa Table où nous sommes conviés. Il est ici à la fois Seigneur et Sauveur.

« Voici, nous dit-il, je me tiens à la porte et je frappe. Si quelqu'un entend ma voix et m'ouvre, j'entrerai chez lui, je prendrai la cène avec lui et lui avec moi. » Apoc. 3.20. Combien de prêtres, puis de pasteurs, ont prononcé en Son nom, cette parole d'invitation au repas fraternel, communautaire, avec Lui, le Sauveur.

Je pense que l'atmosphère créée par ces vitraux de Clément Heaton, par ces vitraux couleur de ciel, par ces symboles de plénitude divine et ce Christ-Jésus, « Jésus Christus salvator mundi », au centre du chœur, témoignent vraiment de Sa Présence et mettent en nos cœurs une joie sereine.

Il y a quelques années, en 1970, un des anciens pasteurs de la Collégiale auquel je pense intensément écrivait ces lignes, Jean-Philippe Ramseyer, à l'occasion d'un sermon sur les noces de Cana, cette fête, à la fois vraiment joyeuse et très sereine, que nous vivons dans la communion au Sauveur.

« Aujourd'hui, maintenant, il faut que naisse en chacun de vous une joie nouvelle... Que la fête du Christ vivant éclate au cœur de ce monde sans espoir et vienne percer la grisaille des jours monotones. »

Jean-Pierre BARBIER

Dans le cadre de « Jeu et jouets » à Fleurier Gros succès des manifestations spéciales

L'exposition « Jeu et jouets » de Pro Juventute, organisée par l'école des parents du Val-de-Travers en collaboration avec la section valloisienne de Pro Juventute a connu dès le premier jour d'ouverture un succès remarquable. C'est dans le hall du collège régional de Fleurier un va et vient continu de gens, de familles, de mères accompagnant leur enfant, de classes qui viennent avec leur maître.

Chaque jour, une manifestation particulière tente de sensibiliser la population à l'un des aspects de l'éducation musicale. Mercredi après-midi, une classe d'étude de M. Eddy Blandinier, professeur au Conservatoire de Fleurier, présentait une leçon d'initiation musicale pour les enfants en âge pré-scolaire. L'intérêt du public fut énorme et c'est avec une attention particulière qu'il a suivi la démonstration des jeunes élèves et les explications de leur animateur. Jeudi après-midi, Mlle Aschwanden, de Berne, présentait sa classe de danse devant un auditoire dépassant la centaine de personnes. La grâce alliée à la technique surent charmer les spectateurs.

Un prix Nobel à la télévision

(sp) On sait que Fleurier est, sans doute, la seule commune au monde à compter parmi ses ressortissants deux lauréats de prix Nobel. Tandis qu'en 1920, Charles-Edouard Guillaume recevait le prix Nobel de physique pour ses découvertes en matière d'alliages de métaux, le pharmacologue Daniel Bovet, originaire de Fleurier, mais né en 1907 à Neuchâtel, se voyait attribuer le prix Nobel de médecine et de physiologie en 1957. Etabli depuis plusieurs années à Rome, le Dr Bovet est fort peu connu de ses concitoyens fleurisans. Dimanche après-midi, grâce à l'émission « Nous avons l'honneur... » de la Télévision suisse romande, ils pourront approcher de plus près cet éminent savant, d'abord à Rome, puis à Boudry où il possède encore une propriété de famille.

Deux manifestations spéciales sont encore prévues. Les scouts de Buttes présenteront quelques chansons, sans aucun support musical pour tenter de démontrer que la musique est une notion innée qui se suffit à elle-même et que si une guitare améliore, c'est d'abord avec le cœur qu'on chante. Enfin, samedi après-midi, M. Lambelet démontrera une œuvre musicale, prouvant que celle-ci est composée et transmet un message au même titre qu'un livre ou un récit en images.

Trouvée morte

(c) Hier, en fin d'après-midi, son fils a découvert sans vie, Mme Emile Jacot, décédé subitement à l'âge de 70 ans, dans son appartement.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Trouvée morte

Maman, tu fus si bonne, ta grande simplicité, ton amour exemplaire, furent et resteront pour nous un réconfort. Il y a des merveilles dans la nature, mais le plus beau chef-d'œuvre est le cœur d'une mère.

Monsieur Paul Jacot et son fils Pascal, à Fleurier ; Madame Lina Duez, à Bruxelles, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Emilie-Françoise JACOT

enlevée subitement à leur tendre affection dans sa 70^e année.

Fleurier, le 18 mars 1976.
(3, rue de Sassel)

Ne pleurez pas au bord de ma tombe, approchez, doucement, pensez combien j'ai souffert et accordez-moi le repos éternel.

Le corps repose à l'hôpital de Fleurier.

L'ensevelissement aura lieu, à Fleurier, le lundi 22 mars à 13 heures.

Culte à la chapelle du cimetière à 13 h 15.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu

BUTTES

Camp scout aux Emibois

(c) Grâce au 1^{er} prix, remporté au concours de « Grand prix de la chanson », organisé pour les scouts neuchâtelois l'an passé les éclaireurs et éclaireuses de Buttes ont bénéficié de la ferme des Emibois, aménagée. Leur camp de quatre jours s'est déroulé dans de bonnes conditions et avait, au programme, les activités usuelles du scoutisme. Le point fort fut certainement une course d'orientation de cinq kilomètres.

Les postes et leurs missions devaient également être rapportés à l'arrivée. Cet exercice de concentration, remporté largement par Graziella Friggeri, de La Côte-aux-Fées, prouva les capacités du cerveau, si la motivation est suffisamment puissante. C'était le second camp des scouts de Buttes pour cette année.

Comptes 1975 des Verrières : réjouissants !

De notre correspondant :

Tels qu'ils sont actuellement soumis à l'examen du Conseil général, les comptes communaux de 1975 des Verrières se présentent en résumé comme suit :

Revenus communaux : intérêts actifs, 11.639 fr. 40 ; immeubles productifs, 18.057 fr. 80 ; forêts, 153.454 fr. 15 ; impôts, 573.203 fr. 70 ; taxes, 65.318 fr. 80 ; recettes diverses, 34.906 fr. 50 ;

services des eaux, 10.295 fr. 40 ; service de l'électricité, 27.444 fr. 85. Total : 883.025 fr. 20.

Charges communales : intérêts passifs, 12.136 fr. 90 ; frais d'administration, 84.846 fr. 50 ; hygiène publique, 11.469 fr. 85 ; instruction publique, 326.092 fr. 15 ; sports, loisirs et culture, 18.050 fr. 05 ; travaux publics, 139.225 fr. 45 ; police, 45.068 fr. 35 ; œuvres sociales, 71.208 fr. 65 ; dépenses diverses, 25.075

fr. 40. Total : 743.468 fr. 70. D'où un boni de 139.556 fr. 50.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Ce résultat inespéré mais très bienvenu s'explique surtout par l'amélioration fiscale résultant d'une prévision prudente et de plusieurs taxations exceptionnelles et uniques. Autre constatation agréable, les œuvres sociales diminuent de plus de 31.000 fr. par rapport au budget.

L'exécutif se réjouit de cette situation qui permet de consolider le bilan tout en amortissant les travaux de réfection de l'immeuble communal. La réserve ordinaire passe ainsi à 129.108 fr. 15 et le compte d'exercices clos à 131.167 fr. 19, ce qui aidera certainement à passer le cap d'une ou deux années difficiles.

Du point de vue de la trésorerie, les bons résultats de 1974 puis de 1975 annulent quatre déficits successifs de 1970 et 1973, totalisant 253.624 fr. 05. Le résultat de 1975 est très exceptionnel. En 1976, l'on peut d'ores et déjà envisager 50.000 fr. de moins à la forêt, et 100.000 fr. de moins à l'impôt.

CULTES

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Les Bayards : 9 h 45, culte M. André. Buttes : 9 h 45, culte avec sainte cène, Mlle Domon ; vendredi 17 h, culte de jeunesse ; 19 h, culte de l'enfance. Montagne-de-Buttes : 10 h, culte M. Pluquet.

La Côte-aux-Fées : 10 h, culte M. Delord ; 10 h, culte de l'enfance.

Couvet : 9 h 45, culte M. Perriard ; 8 h 30, culte à l'hôpital ; 8 h 45, culte de jeunesse ; 9 h 45, culte de l'enfance et des tout-petits.

Fleurier : 9 h 45, culte M. Jacot ; 9 h 45, cultes de l'enfance et des tout-petits ; 20 h, culte ; vendredi 19 h, culte de jeunesse.

Môtiers : 9 h 45, culte avec sainte cène, M. Perret ; 9 h 45, culte de l'enfance ; vendredi 17 h, culte de jeunesse.

Montagne-de-Boveresse : 14 h, culte chez M. G. Bachmann.

Noiraigue : 9 h 45, culte M. Durupthy ; 9 h, culte de jeunesse ; 11 h, culte de l'enfance.

Saint-Sulpice : 9 h 30, culte ; 10 h 30, culte de l'enfance ; jeudi 18 h 30, culte de jeunesse.

Travers : 10 h, culte M. Willemin ; 9 h, culte de jeunesse ; 11 h, cultes de l'enfance et des tout-petits.

Les Verrières : 9 h 45, culte M. Béguin ; 9 h 45, culte de l'enfance.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

La Côte-aux-Fées : samedi 20 h, groupe des jeunes « Contact » ; dimanche, 9 h 30, école du dimanche ; 9 h 30, culte et sainte cène ; message de M. A. Vuilleumier ; jeudi 20 h, rencontre en alliance évangélique.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Fleurier : samedi 19 h, messe en italien ; dimanche 8 h, messe ; 10 h, messe chantée ; 19 h 45, messe. Môtiers : samedi 20 h, messe. Les Verrières : 8 h 45, messe.

Travers : samedi 19 h, messe ; dimanche 10 h, grand-messe.

Noiraigue : 8 h 45, messe. Couvet : samedi 18 h, et dimanche 10 h, messes.

ARMÉE DU SALUT

Fleurier : 9 h 15, réunion de prière ; 9 h 45, culte ; 11 h, jeune armée ; 19 h 45, réunion.

TÉMOINS DE JÉHOVAH

Couvet : samedi 18 h 45 ; mardi et jeudi 20 h, études bibliques et conférences.

ÉGLISE DE RÉVEIL

Couvet : 9 h 45, culte et sainte cène ; mercredi et vendredi, 20 h, réunions de partage.

Chronique du Val-de-Ruz

Séance du législatif des Geneveys-sur-Coffrane

- Le président de commune donne sa démission
- Crédit accordé pour le passage à niveau du Vanel

De notre correspondant :

Le Conseil général des Geneveys-sur-Coffrane a siégé jeudi soir à l'aula du Centre scolaire, sous la présidence de M. René Colomb ; 24 conseillers généraux ainsi que le Conseil communal in corpore et l'administrateur, M. Roger Cuhe, étaient présents. Le procès-verbal

de la dernière assemblée, rédigé et lu par M. Maurice Girardin, secrétaire, est adopté à l'unanimité.

Les quatre arrêtés proposés pour cette séance par le Conseil communal sont ensuite acceptés à l'unanimité : tout d'abord, le nouveau règlement concernant la contribution aux dessertes communales. Ce règlement prévoit en résumé une taxe de 50 centimes par m² de construction nouvelle sur terrains équipés et 40 % ou 50 % (suivant que la personne est ou non domiciliée aux Geneveys-sur-Coffrane depuis plus de cinq ans) des dépenses totales sur terrains non équipés. Ce règlement fixe aussi une clé de répartition des frais entre les propriétaires.

TRANSFORMATION URGENTE

Les conseillers généraux accordent ensuite le crédit de 75.000 fr., dont à déduire 47.000 fr. de subventions fédérales et cantonales, pour l'installation de barrières au meurtrier passage à niveau du Vanel ; il est d'ailleurs relevé l'urgence de cette transformation qui assurera une sécurité appréciée par toute la population.

A titre de don (M. Bernasconi préfère le mot « don » au mot « subvention » initialement prévu dans l'arrêté), le Conseil général accorde 20.000 fr. à la communauté catholique pour la construction de sa chapelle. M. Maurice Girardin, au nom de cette communauté, en

remercie vivement ses collègues conseillers généraux.

Le nouveau plan d'aménagement de la zone de construction remise au sud du village est adopté aussi.

DEMISSIONS

M. Colomb lit ensuite la lettre de M. Werner Martin, président de commune, lettre dans laquelle M. Martin dit ne pas accepter un nouveau mandat de conseiller communal. Il quittera l'exécutif en fin de cette législature, donc en mai prochain.

Une autre démission, celle de M. René Duvoisin, qui désire quitter la commission administrative de l'hôpital de Landeyeux, où il représente la commune des Geneveys-sur-Coffrane depuis 25 ans. Cette démission n'est pas sans rapport (M. Duvoisin dixit) avec le départ des sœurs de Saint-Loup de Landeyeux et avec la nouvelle organisation et direction de l'hôpital.

Avant de clôturer la séance, le président, M. Colomb, annonce encore qu'une lettre a été adressée au conseiller d'Etat, chef des travaux publics, au sujet de la controverse concernant l'horaire CFF. Le nombre des trains omnibus est petit à petit diminué et la gare des Geneveys-sur-Coffrane de moins en moins desservie.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service : Marti, Cernier, samedi dès 16 h ; dimanche de 10 h 45 et dès 18 h 30.

Permanence médicale : samedi dès 12 h à lundi 8 h ; tél. 111 ou 53 21 33. Ambulance : tél. 53 21 33. Aide familiale : tél. 53 10 03.

DANSE, Les Geneveys-sur-Coffrane, le Grenier, tous les jours sauf le mardi.

Lire également d'autres informations du Val-de-Ruz en page 6.

Informations horlogères

Pas de chômage en avril à la FHF

Va-t-on enfin le voir le bout du tunnel dans lequel se trouvaient il n'y a pas si longtemps encore la plupart des fabricants d'horlogerie du canton ? C'est le cas à la Fabrique d'ébauches de Fontainemelon. Au mois d'avril, de nombreux employés de l'usine devront accomplir leur cours de landwehr et, de plus, il s'agira de tenir compte des jours fériés occasionnés par les fêtes de Pâques.

Aussi, la direction de la fabrique d'horlogerie de Fontainemelon a-t-elle récemment pris la décision de supprimer le chômage pour le mois prochain.

— Seules les femmes mariées, apportant quasiment un second salaire à la

maison continueront à chômer, explique un responsable de l'entreprise. Mais même pour elles, le taux de chômage sera réduit.

Ceci, ainsi qu'on le confirme à la direction, est en quelque sorte une mesure d'équité prise vis-à-vis d'autres travailleurs licenciés précédemment. Il reste également entendu que les personnes travaillant au développement de nouveaux produits électroniques ou de nouvelles machines, personnel qui ne chômage déjà plus depuis le début de cette année, continueront à travailler à temps complet. Cette décision reste toutefois limitée au mois prochain.

— A l'avenir, précise-t-on à la direc-

tion, nous prendrons notre décision au début de chaque mois afin de savoir s'il y aura chômage ou non et dans quelles proportions.

Avec la récente « démission » de la France du serpent monétaire et les fluctuations des monnaies qui continuent à persister, il n'a guère été possible aux responsables de l'entreprise de prendre des mesures à plus longue échéance. A Fontainemelon, on n'a donc pas voulu avoir les yeux plus gros que le ventre et on s'est contenté d'avancer à petits pas, mais à pas prudents sur ce chemin incertain qu'est encore le marché de l'emploi. Et comme la sagesse est la mère des vertus... J.N.

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre directement à toutes les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été prodiguées à l'occasion du décès de

Soeur Jacqueline Raineri

infirmière-hospitalière à l'Hôpital Saint-Jacques à Besançon

sa famille prie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, de trouver ici l'expression de sa vive gratitude pour leur aide, leurs messages, leurs visites, leur présence.

Elle leur exprime sa profonde reconnaissance.

Couvet, mars 1976.

AVIS DIVERS

CHEZ FANAC
Saint-Sulpice
Tél. (038) 61 26 98

LE DIMANCHE
menu Fr. 20.—
hors-d'œuvre à gogo
Entrée chaude
Viande, fromage,
dessert.

A vendre

piquets

acacia

rendus domicile.

Prix avantageux

par 3 m³.

Tél. (038) 66 14 41.

Château de MOTIERS

Du 20 mars au 8 avril 1976

Exposition de dessins d'enfants

(Jardins d'enfants de Môtiers et de Couvet)

Ouverture : tous les jours, sauf le lundi.

LES TEMPS CHANGENT ...

LES CONCEPTS PUBLICITAIRES AUSSI. PLUS QUE JAMAIS la publicité est l'affaire de spécialistes

Salle des spectacles Couvet

Samedi 20 mars 1976, à 20 h 15

SOIRÉE MUSICALE

du Maennerchor et de « L'Avenir » de Couvet.

Grand bal

avec Raymond Vincent.
Prix des places : 5 fr.

OFFRES D'EMPLOIS

Quelle gentille dame très simple, retraitée, viendrait tenir petit ménage simple (pas de travaux pénibles) chez dame aveugle, et partagerait les frais d'existence.
Tél. (037) 22 04 32, dès 19 heures.

Manufacture d'uniformes cherche **TAILLEUR PERSONNEL FÉMININ**
Pour entrée immédiate ou date à convenir.
Faire offres sous chiffres 87-149 à Annonces Suisses S.A., 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

On cherche un

vendeur d'automobiles

pour agence de grande marque.
Discrétion totale garantie.
Adresser offres écrites à HH 655 au bureau du journal.

Restaurant Le Maloja cherche, pour entrée immédiate,

cuisinier ou cuisinière qualifiés

Travail indépendant. Restauration sur assiettes. Congés réguliers.
Tél. 25 66 15, dès 9 heures.

Je cherche

couturière

avec maîtrise fédérale (pour particulier).

Adresser offres écrites à JI 638 au bureau du journal.

VICH

serveuse

demandée. Nourrie, logée.

Tél. (022) 64 10 78.

Snack-Bar Le Derby cherche, pour le 1^{er} avril,

sommelière

Horaires de travail : 1 semaine 6 h 30 - 14 h, 1 semaine 14 h - 22 h. Congé le dimanche.

Tél. 25 66 15, dès 9 heures.

Restaurant du Lac Vallamand-dessous
Tél. (037) 77 13 15
cherche

CUISINIER (ÈRE)

pour tous les week-ends de la saison, nourri (e), logé (e).

Dans le cadre de notre développement nous engagerions :
■ 1 collaborateur (trice) de vente
■ Salaire supérieur pour une personne persévérante, honnête, et travailleuse. Activités variées avec une formation préalable, prestations sociales d'une grande maison.
■ Faire offre manuscrite à M. G. Rosset.
■ PFISTER Ameublements S.A., Terreaux 7, Neuchâtel.

Je cherche demoiselle de réception

pour cabinet médical. Emploi à plein temps. Connaissances de la dactylographie. Adresser offres manuscrites avec prétentions de salaire à EE 652 au bureau du journal.

Garage de la place, cherche MÉCANICIEN AUTO

Entrée immédiate ou à convenir.
Faire offres sous chiffres OO 662 au bureau du journal.

Maison de commerce de Neuchâtel cherche pour entrée immédiate ou à convenir

UNE DAME

pour son service addressograph. Préférence sera donnée à personne connaissant ce système d'adressage ainsi que la confection des plaques adresse. Travail à plein temps.
Faire offre avec prétention de salaire au bureau du journal, sous chiffres GG 654.

Garagiste des environs cherche mécanicien sur autos

aimant les responsabilités, avec esprit d'initiative ; Suisse ou avec permis C. Salaire intéressant. Date d'entrée à déterminer.
Tél. (038) 33 57 19, dès 19 heures.

Nous cherchons (au plus tard pour août) jeune fille

gaie et de toute confiance, pour ménage et enfants (9 et 12 ans). Parlons bon allemand et français.
Pelichet, Im Rebacker 3, 8122 Pfaffhausen, tél. (01) 825 37 53.

Nous cherchons vendeuse

comme extra, pour pâtisserie-boulangerie.
S'adresser à la pâtisserie des Parcs, Girardet. Tél. 25 14 45.

Cherchons tout de suite sommelière

clientèle agréable, congé à convenir.
Fam. F. Leuenberger Restaurant Moulin, à Rebeuvelier, tél. (066) 35 52 34.

Plage de Boudry, cherche, pour début avril, sommelière ou remplaçante

Tél. 42 39 90.
Maison de repos pour personnes âgées, Joli-Bois, 1832 Chamby, cherche

INFIRMIÈRE (IER) ASSISTANTE (ANT)

Faire offres écrites à la Direction, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire.

SACO S.A., LAINERIE et ses matières pour l'artisanat cherche

DAME à la demi-journée **LE MATIN**

Stable, consciencieuse, ayant de l'expérience, pour entrée immédiate. Joli bureau, bonne ambiance, activités diverses : correspondance, commandes, téléphone, etc.
Nous exigeons : sténodactylographie, allemand parlé. Habitant la région.
Adresser offre complète, avec prétentions de salaire. Ecrire avant visite s.v.p. Chemin des Valangines 3, 2006 Neuchâtel.

Le quotidien régional « L'EST VAUDOIS »

cherche

RÉDACTEUR RP

Le poste conviendrait particulièrement à une personne polyvalente, ayant le sens du contact humain.

Ambiance de travail agréable au sein d'une petite équipe.

Prestations sociales modernes.

Entrée en fonctions : date à convenir.

Adresser les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photographie, à : Pierre-Alain Luglinbühl, rédacteur en chef, « L'Est Vaudois », 1820 Montreux.

Nous cherchons pour notre atelier de mécanique :

MÉCANICIENS FAISEURS DE MOULES

MÉCANICIENS OUTILLEURS

MÉCANICIENS DE PRÉCISION

Faire offres sous chiffres RR 665 avec références au bureau du journal.

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES à Neuchâtel,

cherche, pour le matin (3-4 heures),

JEUNE DAME

ayant des connaissances en assurances si possible, ou en comptabilité. Connaissant la sténographie et la dactylographie. Ayant de l'initiative. Travaux variés avec responsabilités.

Date d'entrée à convenir. Place stable et bonne ambiance de travail. Conditions intéressantes.

Faire offres sous chiffres FF 653 au bureau du journal.

MIGROS

Nous cherchons pour notre centrale de distribution à MARIN

boucher

ou

aide-boucher expérimenté

Nous offrons :

- Place stable
- Semaine de 44 heures
- Salaire intéressant
- Nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Remise d'un titre de Fr. 2500.— qui donne droit à un dividende annuel, basé sur le chiffre d'affaires.

Veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

On cherche laveur-graisseur-serviceman

expérimenté.

Place stable avec avantages sociaux modernes.

Faire offres au Grand Garage Robert, Champ-Bougin 34-36, 2001 Neuchâtel.

Chaussures

Diana CHERCHE

vendeuse en chaussures qualifiée avec pratique de la vente

pour son magasin à Neuchâtel

Envoyez-nous le talon s.v.p. Notre chef du personnel répondra tout de suite.

Diana Schuhgeschäfte
Monsieur Kriesemer
4612 Wangen, près Olten

Nom et prénom :

Rue :

Lieu :

Tél. :

Je m'intéresse à la place de vendeuse, à Neuchâtel.

Nous engageons pour début avril 1976 afin de compléter notre équipe de correction du journal, en service du soir de 21 heures à 1 heure du matin, soit six soirs à 4 heures.

Correcteur (trice) en demi-poste (24 heures)

Nous exigeons personne capable, régulière, ayant d'excellentes connaissances du français et habile. Personne touchant AVS s'abstenir. Adresser offres manuscrites avec références à : Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel, Service technique, Saint-Maurice 4, Neuchâtel.

Restaurant Guillaume Tell Saint-Blaise

cherche

sommelière

Tél. 33 17 78.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel

APPRENTISSAGES

MARCHÉ DIGA S.A., discount alimentaire, Le Landeron, engagerait

1 apprenti (e) vendeur (se)

Entrée en fonction: début août 1976. Adresser offres écrites à Marché DIGA S.A., route de Neuchâtel, 2525 Le Landeron.

Agence Mazda et Datsun de Neuchâtel, cherche

APPRENTI MÉCANICIEN AUTO

Tél. (038) 24 18 42.

Nous cherchons une

apprentie de commerce

pour le 1er septembre 1976.

S'adresser ou se présenter au service du personnel de la Direction d'arrondissement des téléphones Place de la Gare 5 2002 Neuchâtel
Tél. (038) 22 14 07

mode 76



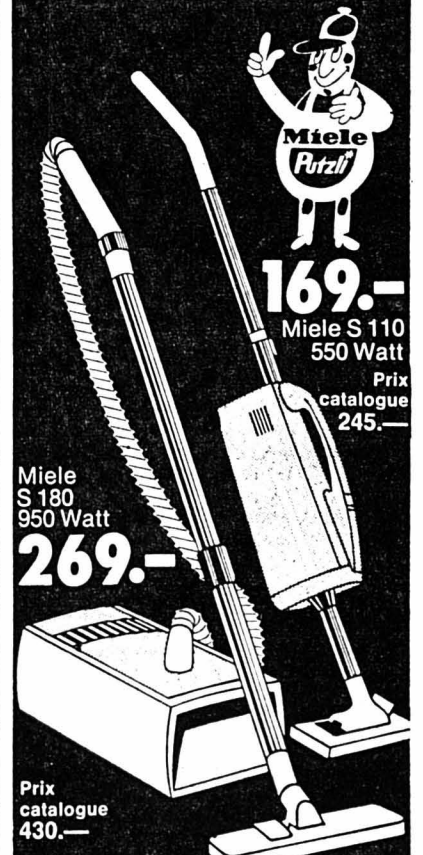
nous coupons... vous cousez...

BERNINA

Centre de couture
L. CARRARD
Epancheurs 9 NEUCHÂTEL

Les grands nettoyages avec

Miele Prix imbattables



Miele Purzil

169.-
Miele S 110 550 Watt
Prix catalogue 245.-

Miele S 180 950 Watt
269.-
Prix catalogue 430.-

COMPTOIR CRETEGNY-GIE MENAGER

Entreprise d'horlogerie suisse américaine

cherche pour entrée immédiate ou à convenir un

délégué commercial

pour décharger son directeur, et prendre certains marchés sous sa responsabilité.

Connaissance des marchés de l'horlogerie des Proche, Moyen et Extrême-Orient désirée.

Expérience de la vente nécessaire.

Langues : français, anglais, espagnol, et si possible, allemand et italien.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leurs offres ainsi qu'un bref curriculum vitae sous chiffres 80-40209 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2500 Bienne.

Vos offres seront traitées avec discrétion.

Fournitures de bureau

Connaissez-vous cette branche?

Bien que ce ne soit pas une condition essentielle, cela représente un bon avantage pour un candidat. Notre mandataire est une maison très importante dans son secteur, qui fabrique et vend un produit qu'on utilise dans tous les bureaux. En son nom, nous cherchons un

COLLABORATEUR AU SERVICE EXTERNE

pour la Suisse romande et le canton de Berne. Il visitera et conseillera la clientèle déjà existante, mais il saisira toute occasion de créer et de développer de nouvelles liaisons d'affaires. Il s'agit d'un poste très indépendant offrant les possibilités et le soutien d'une maison moderne et bien organisée.

Sans nous arrêter à des exigences déterminées de formation (formation commerciale préférée), nous demandons de l'expérience dans le service externe. En plus, de très bonnes connaissances de français et d'allemand (au moins parlées) sont indispensables.

N'hésitez pas à prendre un premier contact avec nous. Conseillers neutres, nous vous renseignerons volontiers au sujet de l'emploi que nous vous proposons, sans aucun engagement de votre part et avec toute la discrétion désirée. Vous pouvez nous atteindre soit par téléphone aux heures figurant ci-dessous, soit en écrivant à notre siège principal avec indication du N° de réf. 4441/1.

FRANCO G. MAUERHOFER - CONSEILS D'ENTREPRISES
Département recrutement de cadres

Siège principal à Berne, Thunstrasse 8, tél. (031) 43 13 13. - Genève : L. P. Faivre, tél. (022) 21 37 43 ou (022) 45 40 41. - Zurich : W. Gassmann, tél. (01) 34 45 83 (entre 11 h 30 et 13 h 30 et de 18 h à 20 h).

Notre institut a créé le service téléphonique pour la recherche des cadres d'entreprises dynamiques. Nous nous portons garants de toute discrétion désirée.



JURA - JURA

Apparition de la rage dans le canton Mesures de l'office vétérinaire bernois

La rage a fait son apparition sur territoire jurassien aux portes du canton de Neuchâtel, comme nous l'annonçons à la page 3. En effet, deux renards ont été abattus au hameau de Biaufond sur le territoire de la commune des Bois, dans la matinée de mercredi. En outre, un troisième renard a été tué dans la commune de Dittingen dans le district de Laufen. Ainsi, la rage a bel et bien traversé la frontière et menace de plus en plus la Suisse romande.

En application des prescriptions légales, l'office vétérinaire cantonal bernois a déclaré zones de protection, avec effet immédiat, les territoires suivants: Franches-Montagnes; territoires des communes des Bois, du Noirmont et du Peuchapatte; district de Courtelary; territoire de la commune de La Ferrière. Enfin Laufen: l'ensemble du district.

PRESCRIPTIONS A SUIVRE

Dans les zones de protection, les détenteurs d'animaux (en particulier de chiens et de chats) ainsi que les gardes-chasse sont tenus d'observer les animaux très attentivement et de signaler toute constatation suspecte. Il est également obligatoire d'indiquer tout contact survenu entre des animaux domestiques et d'autres bêtes atteintes de la rage ou suspectées de l'être. Les chats ne peuvent être laissés en liberté que dans les régions habitées et à proximité des fermes (dans un rayon de 300 m au maximum), mais en aucun cas dans les forêts. Les chiens doivent être tenus en laisse. On ne doit les laisser courir en liberté que sous étroite surveillance et munis d'une muselière solide et bien ajustée. Les propriétaires de chiens et de chats

doivent prendre garde que leurs animaux n'entrent pas en contact avec des renards ou tout autre gibier ainsi qu'avec les chiens et les chats de tiers. Si leur chien ou leur chat s'échappent, les détenteurs doivent en annoncer immédiatement la disparition au poste de police le plus proche ou au vétérinaire d'arrondissement. Les organes de la police des épizooties et les fonctionnaires de la police de la chasse sont tenus d'abattre tout chien ou chat errant qu'ils ne peuvent capturer ainsi que le gibier suspect d'avoir la rage.

En outre, sont applicables sur l'ensemble du territoire du canton de Berne les prescriptions suivantes: le gibier trouvé mort ainsi que tout animal suspect d'avoir la rage et abattu pour cette raison doivent être signalés immédiatement au poste de police le plus proche ou au garde-chasse ou encore au vétérinaire d'arrondissement.

TRANSMISSION PAR MORSURES ET GRIFFURES

Maladie contagieuse, la rage entraîne généralement la mort et peut être transmise par les animaux aux hommes. Les êtres humains sont contaminés généralement par la morsure d'animaux enragés, mais également par leurs griffures ou même par leur salive. La contagion peut provenir d'animaux domestiques (chiens, chats, bovins, etc.) ou d'animaux sauvages (renards, blaireaux, mares, écureuils, chevreuils, etc.).

Lorsque la maladie se déclare, les animaux atteints de la rage ne se comportent tout d'abord pas autrement qu'à l'ordinaire. Ce n'est que plus tard que les animaux sauvages perdent leur crainte

de l'homme. Au cours de la maladie, tous les animaux peuvent donner des signes d'agressivité, ils peuvent se mettre à mordre ou à griffer, ou à présenter des symptômes de paralysie.

Si une personne est blessée par un animal inconnu, enragé ou qui pourrait l'être, ou si quelqu'un s'est trouvé en contact avec un animal suspect, il faut tout de suite laver soigneusement avec de l'eau et du savon la blessure ou la surface du corps touchée, et si possible la désinfecter.

VACCINATION EFFICACE

Ensuite, il faut immédiatement consulter le médecin de famille, qui fera le nécessaire, c'est-à-dire une vaccination contre la rage. On peut en effet protéger efficacement un être humain contre la rage même après que la contagion ait eu lieu. Mais il est alors indispensable de vacciner aussi vite que possible.

Lors de promenades en forêt ou dans des régions dangereuses, il faut s'armer d'un solide bâton pour être en mesure de se défendre. Les enfants ne devraient pas se rendre dans la forêt sans être accompagnés d'adultes. Il faut laisser sur place les animaux morts, surtout ne pas les toucher, et les annoncer à la police, au garde-chasse ou au vétérinaire.

Il ne faut jamais toucher ou caresser une bête qu'on ne connaît pas. Toute personne qui remarquerait quelque chose d'anormal est priée d'en informer les autorités compétentes (garde-chasse, police, vétérinaire). Après avoir été blessé ou touché par un animal contaminé, on doit immédiatement laver et désinfecter les parties du corps touchées et consulter un médecin.

Constituante: pas de ruée aux urnes

Les bureaux de vote ont ouvert leurs portes hier soir, entre 18 h et 20 h, dans plusieurs communes des trois districts de Delémont, de Porrentruy et des Franches-Montagnes. Des bureaux de vote où deux «équipes» travaillent simultanément, l'une occupée par les votations fédérales, tandis que l'autre est uniquement consacrée aux élections à la Constituante. Jusqu'à présent, la participation n'est pas aussi élevée qu'on ne l'attendait généralement, elle varie entre 5 et 20%. A Courgenay, 200 électeurs ont déposé leurs bulletins, soit 16%; à Saint-Ursanne 48 (7%); à Courtételle 80 (8%); à Courroux 10%; à Courrendlin 33% et à Porrentruy 900 électeurs soit 25% de participation. A Delémont, pas de chiffres, mais une forte affluence.

Lors des différentes votations plébiscitaires, la participation avait été généralement plus forte le premier soir. On peut s'attendre cependant à une grosse affluence aujourd'hui et demain, car les onze groupements en lice ont procédé à un important battage publicitaire. Le nombre élevé des candidats (529) élargit d'ailleurs considérablement le cercle de recrutement des électeurs et électrices. Et puis l'enjeu est de taille: les hommes et femmes élus auront à élaborer la loi fondamentale du futur canton du Jura. Il serait difficile de se désintéresser de leur choix.

Ajoutons que les élections se déroulent dans un climat tout à fait détendu, disons même dans une ambiance cordiale, dont il ne fait guère de doute qu'elle subsistera jusqu'à dimanche soir.

Pour une aide de l'Etat à la culture

«L'Etat et les communes soutiennent les activités culturelles dans le domaine de la création, de la recherche, de l'animation et de la diffusion. Ils veillent à la conservation, à l'enrichissement et à la mise en valeur du patrimoine jurassien et appuient ceux qui y contribuent.»

Tel est le texte de l'article constitutionnel que le groupe de réflexion des principales associations culturelles jurassiennes propose d'insérer dans la loi fondamentale du futur canton du Jura. Ce groupe est formé de représentants de l'émulation, de l'Institut jurassien, de l'Université populaire par ses sections du nord en accord avec le comité de direction, de la Société des peintres et sculpteurs jurassiens, de la Société des amis du théâtre, de la Fédération jurassienne des sociétés de théâtre amateur, de l'Ecole jurassienne de musique, de l'Association jurassienne d'animation culturelle par ses centres culturels régionaux du Nord d'entente avec les autres centres culturels régionaux.

SONCEBOZ

Refus de priorité

Hier vers 10 h 30, une collision s'est produite au carrefour de la Couronne à Sonceboz. Un automobiliste genevois a refusé la priorité à un camion conduit par un chauffeur de Brugg. Les dégâts s'élevaient à 5000 francs.

SAINT-IMIER

Carnet de deuil

(sp) La population de Saint-Imier a été douloureusement surprise par le décès subit de Mlle Marie-Thérèse Prudat. Secrétaire de direction à la fabrique Flückiger, pendant de longues années, Mlle M.-Th. Prudat joignait à ses qualités de cœur et ses mérites professionnels un grand intérêt au développement du Jura, ce Jura où elle est née et qu'elle aimait tant.

Elle était la sœur de M. Pierre Prudat, membre fondateur de la section du Rassemblement jurassien de Sonvilier dès 1950. Il fut même membre du comité directeur en 1954-1955, avant son départ pour Bienne.

En marge de l'élection de la Constituante UDC: la querelle s'envenime

«De notre correspondant: L'apparition «in extremis» du Dr Gehler de Bassecour sur la liste de l'UDC du district de Delémont continue de poser des problèmes à ce parti. On se souvient que le conservateur des forêts du Jura, M. Farron, homme décidé à donner une nouvelle orientation à ce groupement politique pro-bernois, a refusé d'être porté en liste du moment que le Dr Gehler y figurait lui aussi. Un autre candidat de ce parti, M. Fritz Broennimann, de Courtételle, dont les sympathies bernoises sont pourtant connues, a réagi d'une autre manière à la candidature Gehler. Il s'est laissé porter en liste, mais il fait campagne contre le conseiller national de Bassecour. Dans un tract intitulé «Questions d'un candidat à son colistier Gehler», il écrit: «Faut-il redorer le blason d'une personne qui n'aura certainement pas d'audience chez ses interlocuteurs, ou faut-il être des candidats qui ont été désignés correctement par leur groupement?»

M. Gehler est-il l'UDC ou M. Gehler fait-il partie de l'UDC? Il y a tout de même une nuance!»

Dans un communiqué, le bureau de l'UDC se distance complètement de ce

Constituante: programme de la journée inaugurale

(c) On connaît l'horaire de la cérémonie inaugurale de l'Assemblée constituante, cérémonie qui aura lieu, comme prévu, en l'église Saint-Marcel de Delémont, le 12 avril. Les constituants se réuniront à l'hôtel de ville, dès 14 h, puis ils se rendront en cortège à Saint-Marcel où la cérémonie inaugurale débutera à 15 heures. Elle comportera en particulier l'appel nominal des constituants et la prestation individuelle d'un serment, ainsi que la signature d'un document historique qui pourrait être conservé au Musée jurassien.

VAUD - VAUD - VAUD

Pétition au Conseil fédéral en faveur de l'enfance meurtrie

Le siège de ce mouvement est à Payerne

De notre correspondant: L'Association «Les enfants d'abord», mouvement de prévention en faveur de l'enfance meurtrie, qui a son siège à Payerne et est présidée par M. F. Morel, a lancé, vendredi, au cours d'une conférence de presse, une pétition au Conseil fédéral, en faveur de l'enfance meurtrie.

Politiquement neutre, le mouvement a comme objectif principal, la prévention en faveur de l'enfance en péril, déjà lors de menaces de conflits. Il n'a jamais été question, pour lui, de se substituer aux organismes humanitaires existants, mais bien d'apporter une contribution complémentaire aux efforts tangibles qu'ils déploient. L'association estime que pour tous les cataclysmes naturels, l'enfant paie un lourd tribut.



En l'occurrence, on ne peut se référer à ce que font ou ne font pas les autres gouvernements, mais bien de savoir quelle contribution la Suisse pourrait apporter sur le plan humanitaire en cas d'adhésion à l'ONU.

L'association ne demande pas à la Suisse de jouer un rôle de censeur, mais bien de plaider une cause: celle de l'enfance en péril, en dépit de toutes les objections juridiques ou autres qui pourraient être évoquées. Il s'agit de passer du stade du constat, de l'émotion, voire de la révolte ou de l'indifférence, à une prise de position.

Au cours de la conférence de presse, qui était présidée par M. Jean-Elie Nicod, préfet du district de Payerne, le président de l'Association, M. F. Morel et Mlle G. Doleires, secrétaire, ont répondu aux questions, posées par les participants, notamment sur le but de la pétition (le texte ci-dessous), qui est de réaliser un sondage d'opinion, afin d'attirer l'attention des autorités fédérales sur l'enfance meurtrie.

PÉTITION AU CONSEIL FÉDÉRAL

«Lors de conflits, des centaines, voire des milliers d'enfants meurent ou sont grièvement atteints, avant que ne puissent intervenir les organismes humanitaires, malgré les efforts tangibles qu'ils déploient, et qui sont du reste universellement reconnus, dit cette pétition.

«Des mesures prophylactiques doivent être prises au plus haut niveau en faveur de l'enfance en péril, déjà lors de mena-

PROVENCE

Carnet de deuil

(c) Les derniers honneurs ont été rendus à Concise à M. Marc Gaille, bûcheron, décédé à l'âge de 71 ans. Le défunt était membre du Conseil communal et avait été conseiller municipal durant une législature. Il fit aussi partie de la fanfare.

SAINTE-CROIX

Assemblée de paroisse

(c) L'assemblée de la paroisse réformée de Sainte-Croix a eu lieu sous la présidence de Mme Jacqueline Guignard. Les comptes sont bouclés par un petit bénéfice. Le budget pour 1976 a été adopté: il est équilibré avec une somme de 70.000 francs. Les travaux de réfection de la cure sont assez avancés et il est vraisemblable qu'ils seront terminés pour l'arrivée début mai du nouveau pasteur J.-F. Perrin.

BIENNE - BIENNE

Pour un meilleur contrôle des dépenses publiques

De notre correspondante: Toute décision financière de la commune est soumise en théorie à une vérification du contrôle des finances. Ainsi, par exemple, si le Conseil municipal décide un achat d'un montant de 50.000 fr., alors que 20.000 fr. sont prévus au budget, les contrôleurs des finances ont la compétence de refuser le paiement de cet achat. Autre exemple, si le peuple vote un crédit pour une construction publique et que le coût du projet dépasse la somme décidée sans qu'un crédit supplémentaire ait été accordé par le Conseil de ville, le contrôle des finances peut suspendre les paiements.

La réalité est différente, on en a pour preuve la triste histoire du Palais des congrès. Confronté à une forte volonté d'un directeur ou d'un inspecteur des finances, l'employé du contrôle n'a que très peu de poids. Pourquoi? Parce que dans l'organigramme actuelle de l'administration, son département relève de la compétence de l'inspection des finances, donc du directeur lui-même, alors qu'il aurait pour devoir de contrôler précisément ces instances.

MOTION SOCIALISTE

En déposant jeudi soir une motion, le conseiller de ville socialiste Alfred Muller veut changer cette situation. Il demande que le contrôle des finances soit placé directement sous la responsabilité d'une commission du législatif qui serait une sorte de commission de gestion. Selon ce conseiller, bien des déci-

Pour les votations

Afin de rendre les votations plus attractives, le conseiller PNR, M. Yves Monnin, a déposé, jeudi soir, une motion demandant que le local de la gare reste ouvert le dimanche jusqu'à 14 heures. Jusqu'à présent, la fermeture était fixée à 11 h et bien des citoyens se retrouvaient devant des portes closes. Si cette motion est acceptée, les heures de fermetures seront donc fixées uniformément à 14 heures.

sions prises par le Conseil municipal sont en contradiction avec la volonté d'économiser, dictée par le législatif. De plus, il aimerait que le nouvel organisateur de l'administration qui entrera prochainement en fonction, fasse lui aussi partie de l'équipe de contrôle. En effet, le responsable de ce poste sera chargé de proposer des rationalisations dans les diverses directions, mesures qui ne seront pas toujours acceptées à bras ouvert par les employés touchés et encore moins

lorsqu'elles concerneront les cadres. Dans un dernier point de sa motion, M. Muller demande que le contrôle des finances informe régulièrement la commission du législatif des mesures d'économie exécutées par l'administration. Pour le conseiller, c'est le seul moyen d'avoir un contrôle réel sur ce qui se passe dans le secteur financier. Cela permettrait également d'améliorer les relations de confiance entre le contribuable, l'administration et les autorités. M.E.

CARNET DU JOUR

SAMEDI

CINÉMAS
Apollo: 15 h et 20 h 15 «Une bible et un fusil»; 17 h 30 «Pied plat à Hong-kong»; 22 h 30 «Fillmore» (concert de pop).
Capitole: 20 h 15 «Le gendarme de Saint-Tropez».
Elite: 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 15 et 20 h 50 «Model hunters».
Lido: 15 h et 20 h 15 «On a retrouvé la 7me compagnie»; 17 h 30 «Un génio, due compagni, un pollo».
Metro: 14 h 50 et 19 h 50 «Une corde... un colt - Sahara».
Palace: 15 h et 20 h 15 «Lisztomania».
Rex: 15 h et 20 h 15 «Tremblement de terre» (2me semaine); 17 h 45 «Sunday, bloody sunday».
Scala: 15 h et 17 h 30 et 20 h 15 «Un génie, deux associés, une cloche» (2me semaine).
Studio: 15 h et 20 h 15 «Les grandes vacances»; 22 h 45 «Sex night».

PISCINE
Piscine couverte: palais des Congrès, de 8 h à 21 heures.

EXPOSITIONS
Galerie 57: faubourg de Lac 57, huiles, aquarelles, dessins de Marc Richeterich, jusqu'au 27 mars.
Théâtre municipal: 20 h, Ruédéi Walter
Pharmacie d'office: Hilfiker, place de La Gene, tél. 23 11 23
Médecin: tél. 22 33 33
FAN-L'Express: rédaction biennoise, tél. (032) 22 09 11

DIMANCHE
CINÉMAS
Apollo: 15 h et 20 h 15 «Une bible et

un fusil»; 17 h 30 «Pied plat à Hong-kong».
Capitole: 20 h 15 et 15 h, «Le gendarme de Saint-Tropez».
Elite: 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 15 et 20 h 50 «Model hunters».
Lido: 15 h et 20 h 15 «On a retrouvé la 7me compagnie»; 17 h 30 «Un génio, due compagni, un pollo».
Metro: 14 h 50 et 19 h 50 «Une corde... un colt - Sahara».
Palace: 15 h et 20 h 15 «Lisztomania», 10 h «Royaume sauvage».
Rex: 15 h et 20 h 15 «Tremblement de terre» (2me semaine); 17 h 45 «Sunday, bloody sunday»; 10 h 30 «Les seigneurs de la forêt (des 7 ans)».
Scala: 15 h, 20 h 15 et 17 h 30 «Un génie, deux associés, une cloche» (2me semaine).
Studio: 15 h et 20 h 15 «Les grandes vacances».

PISCINE
Piscine couverte: palais des Congrès de 8 à 21 h.

EXPOSITIONS
Galerie 57: faubourg de Lac 57, huiles, aquarelles, dessins de Marc Richeterich, jusqu'au 27 mars.

THÉÂTRE
Théâtre municipal: 20 h «La vie de faille».

URGENCES
Pharmacie d'office: Hilfiker, place de la Gene, tél. 23 11 23
Médecin: tél. 22 33 33
FAN-L'Express: rédaction biennoise, tél. (032) 22 09 11

FRIBOURG

Au tribunal criminel de la Gruyère Brutalités policières dénoncées par la défense

De notre correspondant: M. Jacques Morard, avocat, l'a rappelé lui-même devant le tribunal criminel de la Gruyère hier: «Je suis un homme d'ordre. Mais ceux qui assument l'autorité prennent leurs responsabilités». En ouverture du procès intenté à deux hommes accusés de vol, le défenseur — qui est député démocrate-chrétien de droite — dénonçait les sévices dont son client avait été victime de la part d'inspecteurs de la police de sûreté. Ces policiers, interrogeant E.F., 45 ans, petit agriculteur, détenu au château de Bulle pendant 32 jours de préventive, tentaient d'obtenir ses aveux. Il s'agit du vol d'un portefeuille contenant quelque 7000 fr., que F. était accusé d'avoir commis en compagnie d'un manœuvre bullois âgé de 32 ans, co-accusé. Or, tandis que le manœuvre avait rapidement, prétendant que E.F. avait empoché tout le magot, toutes les «pressions» effectuées sur F. ne l'ont pas amené à admettre sa responsabilité.

L'affaire, au fond, est simple. Un soir d'avril 1975, les deux hommes rencontrent, dans un café de Bulle, un brave villageois de la Glâne, âgé de 65 ans, dont ils s'aperçoivent que le portefeuille est fort bien garni. Le président du tribunal, M. Joseph Bavaud, a demandé hier au villageois pourquoi il ne mettait pas son argent à la banque. Réponse: «Je me gêne d'aller en chercher». Etait-il ivre? «Non, je n'étais pas saoul, j'étais fatigué». Si fatigué même que les deux compères n'eurent guère de peine, à la sortie du bistrot, de le soulager du

portefeuille, tandis qu'ils le soutenaient. Ce qui se passa ensuite reste obscur. Le manœuvre admet avoir pris lui-même le portefeuille, mais affirme que F. le lui a subtilisé à ce moment et qu'il l'a gardé, refusant de partager. Quant à E.F., il nie tout et n'en démont pas. Des indices le chargent, mais point de preuve.

«GENTILS AVEC MOI»

Les accusés ont le droit de mentir. Et le manœuvre ne s'en priva pas. Il s'était d'ailleurs présenté ivre devant le tribunal, gesticulant et tonitruant, interrompant quiconque avait la parole. On s'aperçut qu'il avait joué à l'indicateur de police pour charger davantage son co-accusé. Ainsi, il avait répondu par un ferme «non» à la question de savoir s'il avait revu les inspecteurs de la sûreté avant le procès. L'un des inspecteurs le contredit derechef: le manœuvre avait téléphoné deux jours plus tôt à la sûreté qui était allée l'entendre sur un chantier...

L'incident a de l'importance. Le manœuvre avait tout d'abord prétendu avoir avoué par crainte des policiers en civil. A l'avocat de E.F., il avait même certifié que les inspecteurs l'avaient lui aussi malmené, dévêtu et frappé. Hier, le manœuvre disait ne plus se souvenir de cette déclaration et affirmait: «Ils ont été très gentils avec moi»...

VOLEUR VOLÉ?

AUCUNE IMPORTANCE!
Selon le procureur général, M. Joseph-Daniel Piller, peu importe que le voleur ait été — peut-être — volé à son tour. Ce qui compte, c'est que les deux ont commis le vol ensemble. Seuls doivent être crus, dans cette affaire, les témoins qui étaient de sang-froid ce beau soir d'avril. A cause du passé chargé d'E.F., il requiert contre lui sept mois d'emprisonnement ferme. Contre le manœuvre: cinq mois avec sursis pendant deux ans. Qu'il y ait eu ou non des sévices, nota-t-il, ne change rien à cette affaire, puisque la justice en est saisie distinctement.

Le défenseur du manœuvre plaide les conditions psychologiques particulières dans lesquelles son client s'est trouvé, un soir de «foire».

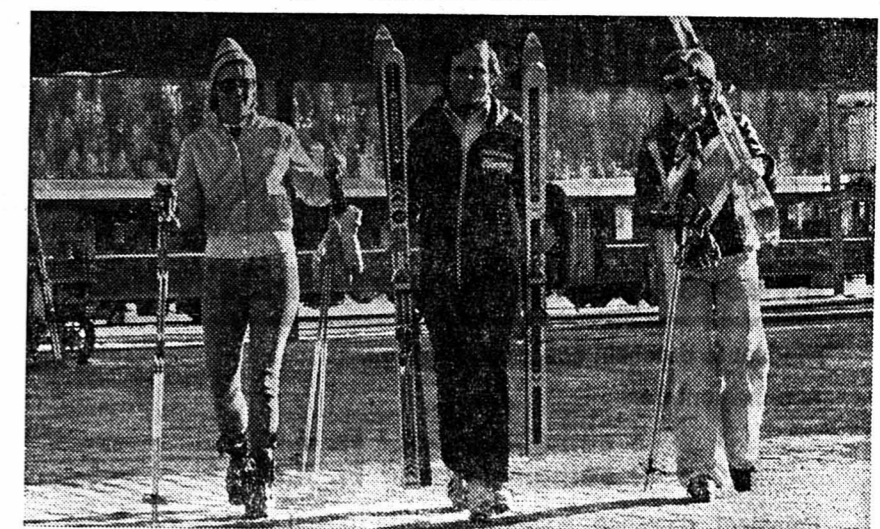
Sérvices: vrai ou faux?

(c) «Les avocats ont le devoir moral impératif de dénoncer de tels faits devant l'opinion publique», dit M. Morard en dénonçant les sévices subis par E.F. Il affirma que l'homme avait été battu et roué de coups de poing lors de chaque interrogatoire quotidien, par trois inspecteurs contre lesquels plainte a été déposée. Au lendemain de la libération du prévenu, l'avocat et un médecin ont vu un énorme hématome sur son abdomen et des traces de violences à la tête. Un rapport médical a été établi immédiatement.

L'enquête a été confiée pour commencer au juge d'instruction militaire, M. Jean-Marie Favre. Avant que ce dernier n'ait fait rapport, les inspecteurs déposaient une contre-plainte pour injure, voie de fait et atteinte à l'honneur.

La Chambre d'accusation a alors dessaisi la justice militaire de l'affaire qui a été confiée à la justice civile, soit à M. Jean-Pierre Schroeter, président du tribunal de la Veveysse.

LES GAGNANTS



Erica, Serge et Annette ont même gagné deux fois: une journée ensoleillée sur les pistes de ski et — grâce à l'action 3 pour 2 — un voyage en chemin de fer à un prix avantageux. En effet, les trois amis achetèrent seulement 2 billets. Les entreprises suisses de transports offrent «3 pour 2» tous les jours du 22 mars au 8 avril 1976.

MIGROS

Samedi
20 mars 1976
N° 509

Par-dessus le marché

Prix dumping : pas toujours si avantageux qu'on le croit

De nombreux « discounters » appâtent constamment la clientèle — avec un succès variable — au moyen de dumping et de rabais prétendument importants. Le dumping consiste à mettre en vente un certain nombre d'articles, pendant une brève période, à un prix inférieur au coût de revient. On essaie ainsi de faire croire qu'on vend à des conditions avantageuses et qu'on agit dans l'intérêt du consommateur, cela à grand renfort de publicité.

Mais il y a un hic, surtout si l'on compare des prix dumping arbitraires à des prix obtenus de façon normale dans d'autres magasins de la concurrence. Nous procédons, nous aussi à des comparaisons de prix — à qualité comparable.

Certes, nos prix sont justes, mais la marge commerciale est nette. Nous ne vendons aucun article à des prix dumping — situés au-dessous du prix de revient.

Les actions de durée limitée, que nous menons périodiquement, sont à distinguer fondamentalement du système du dumping en vigueur chez certains « discounters ». Lors de nos campagnes spéciales (nous ne choisissons jamais de telles circonstances pour comparer nos prix à ceux de la concurrence), notre chiffre d'affaires accuse souvent une hausse marquée; cela nous permet de produire plus, à des conditions plus avantageuses,

sans frais supplémentaires, souvent avec le même effectif et avec les mêmes installations commerciales. Les économies ainsi faites se traduisent par des offres en multipacks et des actions sur les prix à la consommation.

Il en est tout autre dans certains « discounts ». Les prix dumping, affichés sur un petit nombre d'articles mis en promotion, visent à donner l'impression que tout l'assortiment est avantageux. La diminution artificielle du prix de certains articles est compensée par une hausse du reste de l'assortiment, car l'argent perdu d'un côté doit bien être récupéré ailleurs.

Le dumping empêche le consommateur de comparer les prix; il s'oppose à toute vue d'ensemble sur le marché et crée le trouble en matière de prix. Pour un commerçant aux conditions de vente avantageuses, ce n'est pas le fait d'établir des prix bas artificiels qui est déterminant, mais l'établissement de prix calculés de façon précise pour chaque article.

Baisses de prix sur les articles de pâtisserie!

	jusqu'à présent	nouveau prix Migros
Cake tyrolien	2.80	2.60
Cake Gourmet	3.—	2.90
Cake de 340 g	1.90	1.70
Cake Biscuit	2.—	1.90
Macarons aux noisettes	2.80	2.60
Paquet de 195 g	2.80	2.60
Fond de gâteau	2.80	2.60
Biscuit de 320 g	2.80	2.60

À ce propos, il y a lieu de déclarer ici que c'est nous qui disposons des prix les plus avantageux sur la moyenne globale de l'assortiment. Pratiquer le dumping et se comparer alors à Migros, comme le font certains « discounters » serait trop facile; ce genre de comparaison boîte lamentablement.

Une chance à saisir

Chemisier mode pour dames

en jersey polyester. Grand choix de teintes unies.

12.—

un prix très étudié!

Les « discounters » ne placent généralement guère plus de mille articles dans leur assortiment et l'on y trouve rarement de la marchandise fraîche, de nécessité courante — légumes, fruits, etc. Par contre, un marché Migros de moyenne importance met 2500 articles à disposition et ce chiffre atteint les 10.000 dans un MMM; la clientèle bénéficie ainsi de bien plus qu'un assortiment peu diversifié aux prix « écrasés ». Des « discounters » attirent principalement la clientèle par des offres sur les alcools (bière, vins et spiritueux) et par un grand choix de tabacs. Nous sommes parfaitement conscients de notre responsabilité quant à la santé publique; nous avons toujours renoncé à proposer ce genre d'articles et à favoriser ainsi leur consommation. Ce qui n'empêche pas la

Aujourd'hui et demain:

Votation fédérale sur la participation

L'initiative sur la cogestion va trop loin; son acceptation paralyserait l'administration des exploitations.

Le contre-projet de l'Assemblée fédérale restreint par trop la cogestion; il exclut d'emblée la codécision dans le cadre de la direction de l'entreprise.

L'administration et l'assemblée des délégués de la Fédération des coopératives Migros recommandent donc de dire

NON à l'initiative sur la participation
NON au contre-projet de l'Assemblée fédérale

clientèle de se rendre dans nos magasins. Le souci et la politique commerciale de Migros ne portent pas essentiellement sur le gain. Chaque année, 0,5% du chiffre d'affaires des douze coopératives régionales et même 1% du chiffre d'affaires de gros de la Fédération des coopératives Migros sont cédés à des fins économiques, culturelles et sociales. Des dizaines de millions de francs sont ainsi dépensés aujourd'hui pour les écoles de langues et de formation, l'organisation de concerts, l'encouragement de jeunes artistes de talent et bien d'autres encore. Existe-t-il un « discounteur » qui en fasse autant?

Il n'y a rien à objecter quant à une concurrence franche et énergique et pas davantage quant à un système de « discount » sain. Mais nous rejetons énergiquement les procédés tels que le biffrage de prix élevés (ce qui, en vérité, n'apporte rien) et le dumping. Notre objectif

demeure le même: assortiment étendu, prix sans équivoque, services appropriés.

Polymatic

Produit de lessive spécial pour laver le linge fin et de couleur en automate (30° - 60°).

Paquet Jumbo de 2,5 kg
Action 8.80 (kg = 3,52) au lieu de 9.80

La recette de la semaine

Lait abricot

(pour 4 personnes)

Couper 10 abricots (en boîte) en menus morceaux, bien mélanger avec 4 cuillères à soupe de jus et 8 dl de lait UP (maintenant en multipack). Servir frais.

Voncafé***

Café instantané lyophilisé

Offre spéciale Bocal de 200 g
6.50 au lieu de 8.—

CRANS - MONTANA VALAIS - SUISSE

OFFICES DU TOURISME,

tél. (027) 41 21 32, télex 38 173
tél. (027) 41 30 41, télex 38 203

LA TERRASSE ENSOLEILLÉE 1500 / 3000 m

70 hôtels (ouverts jusqu'à Pâques). Appartements locatifs. Instituts et homes d'enfants. Ski, ski de fond, skibob. 31 remontées mécaniques. Patinage, curling, hockey, piscines couvertes, manège, 3 routes d'accès ouvertes, funiculaire et autobus SMC. Semaines SKI-SOLEIL dès Fr. 390.— jusqu'au 11 avril 1976, hôtel en demi-pension, abonnement remontées mécaniques, cours de ski.

OUI à l'initiative sur la participation

NON au contre-projet

L'initiative demande que les travailleurs et leurs organisations participent aux décisions dans les entreprises. Eux qui produisent toutes les richesses n'y ont quasiment aucun droit. Il faut ouvrir la voie à une limitation des pouvoirs du patronat en augmentant ceux des ouvriers. Quant au contre-projet, il propose une participation-bidon qui serait soumise au bon vouloir du patronat.

OUI au droit de vote à 18 ans

Voter OUI, c'est faciliter aux jeunes, qui paient des impôts et répondent de leurs actes devant les tribunaux, la participation aux décisions concernant la vie du canton. Nous voulons que les jeunes travailleurs dont les places de travail sont les plus menacées, que les apprentis dont l'avenir est menacé par le chômage puissent rejoindre, par leur participation civique, ceux qui se battent pour une société plus juste.

POP



NEUCHÂTELOIS

sous les drapeaux préparez-vous des moments de détente

en vous faisant adresser FAN-L'EXPRESS

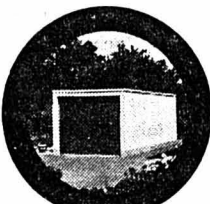
pendant le prochain cours de répétition.

Abonnement de

3 semaines pour Fr. 6.50
2 semaines pour Fr. 4.30

Paiement d'avance à notre compte postal 20-178 ou à la réception de notre journal, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel

FAN-L'EXPRESS
service des abonnements



Garages en béton armé, simples doubles ou en série à des prix intéressants.
HAUS + HERO HOME + FOYER 33, rue du Boujean 2502 Bienne
Tél. 032 42 10 42

Dem. à acheter

J'achète tout

Case postale 119, 2000 Neuchâtel 8.

J'achète collections de timbres - poste récents ou anciens (suisse de préférence) Case postale 880 2001 Neuchâtel.

MARIAGES

Mariages

- Contacts
- Rencontres
- Amitiés
- Mariages

Ecrivez à agence Pro-Contact, case postale 106, 2300 La Chaux-de-Fonds 2. Discretion assurée.

Quel monsieur (dès 65 ans) bonne présentation, souhaiterait connaître

dame

pour amitié sincère; caractère souple, aimant belle musique, voyage. Voiture désirée. Ecrire sous chiffres PP 663 au bureau du journal.

Dame

AVS, très aisée, auto, résidence secondaire, désire rencontrer monsieur ou dame pour amitiés et sorties. Région Neuchâtel.

Faire offres sous chiffres 28-350027 à Publicitas, Terreaux 5, 2000 Neuchâtel.

UNE CHANCE POUR VOTRE BONHEUR

NADINE, une belle jeune femme moderne de 25 ans, émancipée et décidée, sans être autoritaire cependant, serait heureuse que ses rêves de bonheur deviennent réalité. Un jeune homme sportif et ouvert à toutes les belles choses de la vie aimerait-il faire sa connaissance? W 8300525 D/54.

JEUNE SECRÉTAIRE DE 31 ANS, au physique très agréable, ayant beaucoup de charme, de féminité, de compréhension et de bon sens, croyant à l'amour sincère et durable, souhaiterait connaître enfin CELUI qui deviendra à la fois son époux et un camarade pour toute la vie. W 8303431 D/54.

CHARMANTE DAME DANS LA QUARANTAINE, séduisante, restée jeune physiquement et moralement, ne portant pas son âge, souhaiterait refaire sa vie avec un monsieur sincère et compréhensif acceptant également ses deux fils adolescents. Le théâtre, les arts, la musique, les concerts, les voyages, le sport et la nature constituent ses passe-temps favoris. Elle aime tout ce qui peut apporter un enrichissement de ses connaissances et sait fort bien s'adapter aux circonstances. W 8215344 D/54.

VEUVE DISTINGUÉE, FINANCIÈREMENT INDÉPENDANTE (58 ans) (villa, fortune et revenu important), estime que sa vie est dénuée d'intérêt en raison du fait qu'il lui manque l'essentiel: un compagnon à chérir et à entourer de sa sollicitude. C'est une dame très ouverte, souriante et dynamique. Tout son être est empreint de cordialité. Connaîtra-t-elle le bonheur tant attendu? W 8294258 D/54.

VEUVE D'ÂGE MÛR, non liée au domicile, personne distinguée ne portant pas son âge, encore très active, pleine de vitalité, gaie et sereine, ayant de nombreux intérêts différents, souhaiterait rompre la solitude qui lui devient intolérable et fonder un foyer heureux avec un monsieur d'âge en rapport. (Épargne et fortune) W 8203465 D/54.

ERIC, un jeune carrossier de 26 ans, célibataire, très sportif, dynamique et gai, de caractère ouvert et non compliqué, plein de bonne volonté, désirerait ardemment connaître enfin un amour partagé. (Situation financière saine et revenu élevé.) W 8303226 H/54.

SYMPATHIQUE ARTISAN INDÉPENDANT, 32 ANS, sportif, entreprenant, actif et enthousiaste, un homme dans toute l'acceptation du terme, dont les intérêts et loisirs sont nombreux, serait ravi de faire la connaissance d'une jeune femme aimante, afin de fonder avec elle un foyer parfaitement harmonieux. W 8297832 H/54.

MONSIEUR DANS LA FLEUR DE L'ÂGE, VEUF et père de famille, généreux, prévenant, sensible et doué d'une vive intelligence, que le sport, la musique, le théâtre, les arts, la lecture, le bricolage et la nature ne cessent de fasciner, de très bonne présentation et matériellement indépendant, serait heureux de pouvoir refonder un foyer stable et sûr avec une compagne douce et humaine. W 8293242 H/54.

MONSIEUR DISTINGUÉ, 51 ANS, profession libérale, aisé, homme bien sous tous les rapports, au physique très agréable, dont les loisirs favoris sont la musique, la littérature et l'équitation, souhaiterait faire la connaissance d'une dame élégante et cultivée en vue de mariage si convenance. W 8287851 H/54.

VEUF D'ÂGE MÛR, retraité, dont la situation financière est très saine (villa, fortune et épargne), de nature sociable et facile à vivre, plein de gentillesse et de vitalité, souriant, resté jeune à tous égards et grand ami de la nature, désirerait pouvoir recréer des liens conjugaux. W 8292266 H/54.

Prière d'écrire à
l'INSTITUT POUR LE CHOIX DU PARTENAIRE IRIS S.A.,
Membre de l'USE, Union suisse des agences matrimoniales,
8212 Neuhausen, Schaffhauserstrasse 16,
tél. (053) 2 66 21

Une jolie frimousse sur un corps de déesse

un cœur aimant, voici Marion, 30/156. Elle possède un salon de coiffure et se réjouit déjà de rencontrer un partenaire gentil, plein de vitalité et qui serait d'accord de passer avec elle les fêtes de Pâques sur les pistes de ski. Cela ne te tente-t-il pas? Ecris sans tarder FAN 30B 001D, Vitamour, 8437 Zurzach, tél. (056) 49 22 91.

Charmante et attentionnée

ainsi est cette dame, 54/170. Elle aimerait partager sa maison avec partenaire gentil et cultivé. Ecris-lui sous FAN 54 1078D, Vitamour, 8437 Zurzach, tél. (056) 49 22 91.

As-tu bon cœur?

Employée 29/168, jolie, ambitieuse, courageuse et douce cherche son prince charmant. Contact direct par FAN 29B 012D, Vitamour, 8437 Zurzach, tél. (056) 49 22 91.

Pourra-t-il te choyer?

Ce jeune homme, 31/175, a eu beaucoup de chance dans sa profession mais il l'attend pour te faire cadeau de toute son affection profonde et durable. Téléphone donc au (056) 49 22 91 FAN 31B 021H, Vitamour, 8437 Zurzach.

On l'aime tout de suite

Irma, 25/165. Elle voudrait bien être choyée et entourée et partagerait avec toi les bons et mauvais moments de la vie. Ecris vite sous FAN 25B 004D, Vitamour, 8437 Zurzach, tél. (056) 49 22 91.

Manager jeune et sportif, 29/172

situation stable, désirerait rencontrer compagne gentille et affectueuse pour fonder foyer heureux. Prends contact chez FAN 29B 630, Vitamour, 8437 Zurzach, tél. (056) 49 22 91.

Après une vie passablement tourmentée, cette

CHARMANTE DAME, FIN QUARANTAINE,

personne sensible, intelligente et distinguée que les arts, le théâtre, le ballet et la musique classique intéressent tout particulièrement, serait heureuse de connaître un monsieur ayant des goûts identiques aux siens, afin de fonder avec lui un foyer heureux.

Ecrire sous W 4129248 F54 à CONTACT-SERVICE S.A., PFLUGGAESSEIN 8, 4001 BALE, membre de l'Union suisse des agences matrimoniales (USE), tél. (061) 25 58 93.

JEUNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION (25 ans)

ayant beaucoup de charme et d'esprit, naturelle, cordiale et féminine, souhaiterait connaître, en vue de mariage, un compagnon intelligent, dynamique et tendre, aimant le sport et toutes les belles choses de la vie.

Ecrire sous W 4152125 F54 à CONTACT-SERVICE S.A., PFLUGGAESSEIN 8, 4001 BALE, membre de l'Union suisse des agences matrimoniales (USE), tél. (061) 25 58 93.

Dame

quarantaine, aisée, sportive, désire rencontrer monsieur de bonne éducation, distingué, même situation pour amitié, sorties et voyages.

Faire offres sous chiffres 28-350028 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

Recherchez-vous de la tendresse réciproque et des échanges dans la loyauté? Appréciez-vous tout ce qui est vrai et naturel? Si vous pouvez répondre affirmativement à ces questions, vous avez la possibilité de connaître, en vue de mariage éventuel, un

MONSIEUR D'ÂGE MÛR, AISÉ,

d'une grande simplicité et de très bonne présentation, aimant la vie d'intérieur, la nature, la terre et tout ce qui s'y rapporte.

Ecrire sous W 4149562 M/54 à CONTACT-SERVICE S.A., PFLUGGAESSEIN 8, 4001 BALE, membre de l'Union suisse des agences matrimoniales (USE), tél. (061) 25 58 93.

Podium 76

Artistes neuchâtelois, cette annonce s'adresse à vous!

La Quinzaine de Neuchâtel, désireuse de faire connaître au public les artistes amateurs de notre région, organise

UNE COUPE DES VARIÉTÉS

le vendredi 4 juin 1976, dès 20 heures, sur le podium de l'hôtel de ville

Un jury, composé de personnes touchant aux milieux les plus divers, décernera au vainqueur la coupe

Podium 76

D'autres prix récompenseront les artistes les plus méritants.

Artistes de tous genres: chanteurs, orchestres divers, imitateurs, prestidigitateurs, magiciens, jongleurs, mimes, clowns, empressés-vous de nous répondre au moyen du bulletin de participation ci-dessous.

BULLETIN DE PARTICIPATION (à retourner à la Quinzaine de Neuchâtel - Commission des manifestations - Case postale 886 - 2001 Neuchâtel)

Nom d'artiste _____

Genre de production _____

Adresse de la personne responsable avec N° de téléphone _____

Signature _____

Attention: La Quinzaine se réserve le droit, selon le nombre de participants, à ne prendre en considération que les 15 premières inscriptions. Les candidats inscrits se soumettent au règlement du concours ainsi qu'aux décisions du jury, qui sont sans appel.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

SUITE Franc: attitude surprenante de nos autorités

Or, le contrôle des changes est contraire à la liberté des échanges commerciaux qui a contribué à notre prospérité. Il cause de graves difficultés par toutes les obligations et les formalités qu'il impose. Il nuit au tourisme et à toutes les branches qui constituent ce qu'on appelle les « invisibles » et qui sont indispensables au fonctionnement de l'économie.

Le contrôle des changes pousse à la fraude, difficile à éliminer. L'exportateur étranger qui vend ses marchandises en Suisse exige qu'on lui paie en sous-main une partie du prix en Suisse « pour ses frais ». Comme un double cours se crée rapidement à côté de l'officiel, l'importateur suisse cherche à payer ses achats à l'étranger en devises étrangères meilleur marché. Or, la Banque nationale qui doit payer un cours élevé aux exportateurs qui lui

cèdent leurs devises, leurs dollars, par exemple, ne peut les vendre au-dessous de ce cours. Pour s'en débarrasser, elle est obligée de contraindre les importateurs à acheter ces dollars chez elle, à des cours supérieurs à ceux du marché parallèle. Tous ces contrôles exigent une organisation très lourde qui ne contribue pas à la création de richesses.

De nombreux Etats sont cependant obligés de recourir au contrôle des changes pour assurer un fonctionnement plus ou moins bon des échanges. Généralement, il a pour but d'éviter la fuite des capitaux. Pour la Suisse le but serait au contraire d'empêcher un afflux massif, ce qui pose des problèmes tout aussi ardu.

Pour éviter de tels inconvénients, on peut envisager de substituer au contrôle des changes qui s'applique à tous

les transferts, un contrôle des investissements limité aux acquisitions d'immeubles et de titres suisses par des étrangers.

L'acquisition d'immeubles par des étrangers est déjà soumise à des restrictions prescrites par la lex Furgler, mais celle-ci est contournée par les astucieux avec ou sans la complicité des autorités. Selon une statistique récente, les autorisations accordées à des étrangers (51% d'Allemands, 19% d'Italiens, 8% de Français, 5% de Belges et 5% de hollandais) représentaient en 1974 près d'un demi-milliard de francs. Mais il est notoire que la plupart des opérations se font subrepticement sans autorisation, par simples acquisitions d'actions.

Il suffit, par exemple, pour acquérir un appartement d'acheter un certain nombre d'actions de sociétés immobilières, dont la possession implique expressément le droit d'occuper un appartement. Ainsi le propriétaire n'a pas besoin d'être inscrit au Registre foncier et reste inconnu du public et des autorités.

De telles opérations se chiffrent à plusieurs milliards de francs par an et contribuent dans une mesure qui n'est pas négligeable à la hausse du franc.

L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Cette façon de faire est absolument contraire à notre droit foncier qui prescrit l'inscription au Registre foncier de tous les propriétaires. Or, au lieu de mettre fin à cette anomalie en fixant un délai raisonnable pour que chaque propriétaire d'appartement soit inscrit au Registre foncier conformément aux dispositions sur la propriété par étage, le Conseil fédéral décide, en février dernier de faciliter ce genre de transactions. En outre, lorsque des actionnaires-locataires qui se rendent compte des inconvénients du système et désirent normaliser leur statut juridique en transformant leur contrat en

une propriété par étage, le fisc entrave cette normalisation par des prétentions fiscales injustifiées.

Poussés par les promoteurs et spéculateurs qui veulent à tout prix favoriser la vente d'immeubles à des étrangers, certaines autorités paraissent ne pas saisir les conséquences de cette politique qui substitue l'hypocrisie à la légalité. Il est dans l'intérêt général que l'ordre et la clarté règnent en matière immobilière.

Quant aux acquisitions d'actions de sociétés industrielles suisses, l'attitude des autorités suisses est aussi surprenante. Ainsi en 1974, un étranger acquit d'un coup pour 400 millions de francs un paquet d'actions de la plus grande société suisse en échange d'actions d'une société étrangère. Résultat: l'étranger a mis son avoir en sûreté en Suisse tandis que la Banque nationale suisse devra convertir chaque année en francs suisses les revenus de la société étrangère. Or, le département fédéral de justice estima qu'une telle opération n'était pas soumise à autorisation. Une telle passivité est certainement préjudiciable à notre économie et si les autorités fédérales ne limitent pas dans une mesure raisonnable les investissements des étrangers en Suisse, elles seront contraintes par la force des événements à recourir au contrôle des changes, dont les inconvénients sont toujours très graves.

Ce contrôle des investissements devrait naturellement aller de pair avec une politique monétaire appropriée. Nous y reviendrons dans un prochain article.

Louis JACOT
(A suivre)

Le Conseil national a mis un terme à sa session de printemps

BERNE (ATS). — Le Conseil national a mis hier matin un terme à sa session de printemps en examinant les dernières interventions personnelles et en procédant aux votations finales.

M. J. Ziegler (soc-GE) a invité dans un postulat le Conseil fédéral à examiner les problèmes du dépôt, du transport et du traitement des déchets radioactifs dans notre pays. Il a rappelé que la commune de Bex s'est opposée à un dépôt dans les anciennes salines. Une collaboration européenne s'impose. Le Conseil fédéral accepte le postulat, tout comme les postulats Zehnder (soc-AG) sur le régime des soumissions et Speciali (rad-TI) sur la création d'un établissement annexe de l'EPF au Tessin.

Le conseiller fédéral Hans Hurlimann a relevé l'importance de cette dernière intervention. Une telle passivité est certainement préjudiciable à notre économie et si les autorités fédérales ne limitent pas dans une mesure raisonnable les investissements des étrangers en Suisse, elles seront contraintes par la force des événements à recourir au contrôle des changes, dont les inconvénients sont toujours très graves.

Ce contrôle des investissements devrait naturellement aller de pair avec une politique monétaire appropriée. Nous y reviendrons dans un prochain article.

La séance et la session ont été levées à 8 h 45.

Derniers votes de la session pour le Conseil des Etats

BERNE (ATS). — Au cours de la dernière séance de la session de printemps, le Conseil des Etats a procédé aux votations finales sur les lois et arrêtés mis sous toit par les deux Chambres. La loi sur la coopération au développement et l'aide humanitaire a été acceptée par 35 voix, la loi sur la coordination dans le domaine de la présence de la Suisse à l'étranger par 36 voix, la loi sur les appareils techniques par 32 voix, et l'article constitutionnel sur la radiodiffusion et la télévision par 36 voix.

Quant aux nouvelles mesures visant à procurer du travail, elles ont obtenu 36 voix chacune, soit l'arrêté fédéral allouant des subventions destinées à promouvoir les investissements publics, l'arrêté fédéral sur le service de l'emploi

et la loi fédérale sur l'office national suisse du tourisme. Le président Wenk (soc-BS) a levé la séance en convoquant la Chambre pour le 8 juin, début de la session d'été.

Les cheminots français à nouveau en grève

BERNE (ATS). — Les cheminots français annoncent une grève partielle pour le lundi 22 mars de 0 heure à 24 heures. Il faut s'attendre communément à quelques suppressions de trains dans le trafic international avec la France.

VAUD - VAUD - VAUD

Une heure de décalage entre les deux rives du Léman

LAUSANNE (ATS). — Dès le 28 mars, on se lèvera en France une heure plus tôt. En effet, l'heure de l'Europe orientale y entrera en vigueur pour le printemps et l'été, soit jusqu'au 25 septembre. La nouvelle heure française sera ainsi en avance d'une heure sur celle de l'Europe centrale (heure suisse). Cela n'ira pas sans créer une certaine confusion sur le Léman, où les passagers passant de la rive gauche à la rive droite, de la côte suisse à la côte française, seront bien inspirés de se munir de deux montres, l'une réglée à l'heure suisse et l'autre à l'heure française.

Les horaires des bateaux de la Compagnie générale de navigation sur le Léman resteront provisoirement à l'heure suisse. L'horaire d'hiver ne saurait en effet être modifié pour les trois semaines qui restent jusqu'à Pâques. L'horaire de printemps conservera aussi les heures

suisse, dans l'idée que jusqu'à fin mai, ce sont essentiellement les Suisses qui utilisent les services de traversée du Léman et que s'ils se trompent d'heure, il vaut mieux qu'ils aient une heure d'avance plutôt qu'une heure de retard. Dès le 30 mai, les horaires d'été seront imprimés en deux couleurs et l'heure française apparaîtra en rouge.

L'introduction de l'heure d'été en France n'apportera pas de grands changements aux horaires de bateau. Les frontaliers venant travailler en Suisse continueront nécessairement à vivre à l'heure suisse, ce qui n'ira pas sans inconvénient pour eux. Les restaurants fréquentés par la clientèle suisse devront bien attendre que les estomacs suisses ressentent la jaim pour les servir...

Le casino d'Evian, lui-même, a décidé de vivre à l'heure suisse. Sur son intervention et avec l'appui de la ville d'Evian, sa desserte sera toutefois amé-

liorée encore durant l'été. Les courses supplémentaires tiendront compte aussi des changements apportés dans les trains venant de Paris.

L'heure d'été en Europe

GENEVE (ATS). — Le TCS publie ci-après les pays dans lesquels les touristes devront compter avec un écart de l'heure de l'Europe centrale (hec):

- France du 28.3.1976 au 26.9.1976 — hec + 1 heure.
- Italie du 30.5.1976 au 26.9.1976 — hec + 1 heure.
- Malte du 18.4.1976 au 19.9.1976 — hec + 1 heure.
- Espagne du 10.4.1976 au 5.10.1976 — hec + 1 heure.
- Grèce du 11.4.1976 au 26.10.1976 — hec + 1 heure.
- Turquie du 30.4.1976 au 31.10.1976 — hec + 2 heures.

En Grande-Bretagne et en Irlande, la hec est valable pour la période du 21.3. au 24.10.1976. Le reste de l'année, les montres doivent être réglées selon le « Greenwhich mean time ». C'est-à-dire hec moins 1 heure.

En Grèce et en Turquie, en dehors des différences citées ci-dessus, l'heure de l'Europe orientale est valable, soit hec + 1 heure. Il en est de même pour la Roumanie, la Bulgarie et la partie européenne de l'URSS pendant toute l'année.

SUISSE ALÉMANIQUE

Le courant n'avait pas été coupé: un mort

(c) Un grave accident de travail a coûté hier la vie à M. Alfred Schmid, âgé de 24 ans, de Morschach. Le défunt devait procéder à une réparation au câble d'une ligne à haute tension à Kuessnacht-am-Rigi. Pour des raisons que l'enquête s'efforcera d'établir, le courant n'était pas coupé lorsque le malheureux entra en contact avec le câble. Le monteur fut projeté à terre et grièvement blessé. Il est décédé à l'hôpital de Lucerne.

Ferme détruite par le feu

LUZEIN (ATS). — Le feu s'est déclaré jeudi après-midi pour une raison encore inconnue, dans une maison d'habitation de Luzein-Fliess, dans le Praetigau Grison. La propriété, qui comprenait un corps d'habitation et une étable, a été la proie des flammes. Selon la police, les dégâts se chiffrent à quelque 120.000 francs. Le bétail n'était pas sur place au moment du sinistre.

Embardée mortelle près de Soleure

SOLEURE (ATS). — Un accident de la route a fait un mort hier matin à Kassel (SO). Pour des raisons encore inconnues, la voiture conduite par M. Ronald Geisser, 32 ans, peintre, de Kappel, a fait une embardée, a percé la barrière d'un jardin et s'est retournée avant de s'immobiliser sur le toit, entièrement démolie. Le conducteur, gravement blessé, est décédé pendant son transfert à l'hôpital. Son passager a été légèrement blessé. Le véhicule n'était pas équipé de ceintures de sécurité.

Un crédit de plus de 400 millions est demandé pour la construction d'ouvrages militaires

BERNE (ATS). — Dans un message aux Chambres fédérales, le Conseil fédéral demande l'ouverture de crédits d'un montant global de 429,49 millions pour des constructions militaires, l'acquisition de terrains et les dépenses supplémentaires nécessitées par le renchérissement ou des travaux complémentaires. Le total se décompose comme suit: 391,74 millions pour des projets de construction, 12 millions pour l'acquisition de terrains et 25,75 millions pour les crédits additionnels.

Les projets de construction, lit-on dans le message, ont été désignés, compte te-

nu des critères relevant de la politique conjoncturelle, selon l'ordre d'urgence et l'état d'avancement des préparatifs techniques. La réalisation et les besoins financiers s'échelonnent sur plusieurs années. Les dépenses annuelles ont été incorporées au programme financier à long terme du département militaire fédéral. Si, en raison de la situation de l'emploi, il se révélait nécessaire d'accélérer la réalisation de ce programme, les tranches de paiement envisagées annuellement devraient être majorées.

Parmi les projets importants figurent

toute une série d'abris et postes de commandements protégés (renforcement du terrain, 67,6 millions), la reconstruction du parc des automobiles de l'armée à Thoune (61 millions), l'agrandissement de la place d'armes de Kloten-Buelach (38,8 millions), un ouvrage souterrain pour la production et l'entreposage de produits pharmaceutiques (29,4 millions) et la construction d'un nouvel entrepôt central à Thoune (27,6 millions). Parmi les acquisitions de terrain mentionnées celle d'un terrain à Epeisses, près d'Avully, dans le canton de Genève (8 millions).

VALAIS - VALAIS

Un village valaisan sera créé au Bois-Noir

Un projet largement commenté dans le canton actuellement concerne la création aux portes mêmes du Valais d'un véritable village de vacances, construit de toutes pièces dans le plus pur style du pays.

Ces jours l'association créée en vue de la réalisation de ce projet a été placée sous la présidence de M. Hermann Pellegrini. Les plans sont terminés en ce qui concerne le quartier occupé par la nouvelle cité dans le décor du Bois-Noir. Sous peu, le Conseil d'Etat aura à se prononcer sur son homologation.

L'idée de créer un véritable village valaisan aux portes mêmes du canton est partie d'un Sédunois M. Bernard Michelloud. Son intention était de happer les touristes à l'entrée du Valais et de leur montrer tout ce que ce canton est capable d'offrir à ceux qui voudront s'y arrêter. L'autre but était de sauver Saint-Maurice de l'isolement et de l'étouffement routier. On sait que bien des cités étrangères notamment en France et en Italie, hier connues sur le plan touristique (Montélimar par exemple) ont vu leurs affaires diminuer à la suite de la création de l'autoroute. M. Michelloud entend sauver non seulement l'antique Agaune mais éviter que les automobilistes ne traversent demain le Valais en coup de vent, lorsque l'autoroute franchira la vallée du Rhône tout entière.

En arrivant dans le canton les touristes ne pourront pas ne point voir le village valaisan et seront tentés de s'y arrêter. Celui-ci s'étendra sur plusieurs hectares dans une zone voisine du Bois-Noir qui ne sera pas touché par les travaux prévus. Ce village sera construit dans le style du pays avec d'antiques mazots de madiers. On lui donnera une

vie artisanale. On y a prévu un marché quotidien de fruits et légumes. On y vendra fromages à raclette, vins, viande séchée, etc. On y verra en pleine rue des artisans travailler le fer, la pierre, le bois, créant des souvenirs sur place. Le programme prévoit chaque semaine la « Joie au lard », la joie aux confitures, aux noix, suivant les saisons. Les Valaisans montreront aux visiteurs comment on forge, comment on tisse, comment on crée la céramique. Le village valaisan comprendra des emplacements pour la restauration, la grillade, le camping, les jeux, l'hébergement. On y a prévu une grande salle pour des banquets de sociétés ou groupes importants.

Au rang des attractions signalons: un zoo alpin, des sentiers balisés dans le Bois-Noir, un chenil avec chiens du Grand-Saint-Bernard, une fromagerie ali-

mentée par des vaches qui seront également dans les parages. Une vingtaine de calèches seront à disposition des touristes, les emmenant dans toute la région: trésor de l'abbaye, Pissevache, grotte aux Jées, centre thermal de Lavey-Bains, les galeries salines de Bex, le musée militaire de Saint-Maurice ou même du côté de Martigny.

Un moulin actionné par un bisse existant produira l'électricité. Une piste de luge retiendra les visiteurs en hiver. Durant la grande saison, quotidiennement des groupes folkloriques en costumes du pays viendront donner des spectacles sur la place du village.

Bien entendu un centre d'accueil et d'information renseignera les hôtes arrivant dans le canton sur toutes les possibilités offertes par le Valais en matière touristique.

« On veut me faire endosser toute l'affaire » a dit le major Péclard

GENEVE (ATS). — « J'ai été convoqué par le brigadier Henchoz, à Sion, en mai 1971, qui m'a remis un certain nombre de documents concernant la DCA, sur lesquels il souhaitait avoir mon opinion. La police fédérale, qui me faisait surveiller, le sait parfaitement. En outre, le brigadier Henchoz, tout comme le DMF, savait parfaitement que je travaillais pour le compte de l'entreprise française Thomson-CSF. C'est d'ailleurs pour cette raison

qu'il avait fait appel à moi. Il faudrait cesser maintenant de multiplier les mensonges pour me faire endosser toute l'affaire », a déclaré hier à l'ATS le major Jean-Jacques Péclard, ex-gendre du brigadier Henchoz, qui devrait comparaître tous deux en mai prochain devant le tribunal militaire de division de montagne 10. « Dans cette affaire, comme dans bien d'autres, toute la vérité n'a pas été dite », a poursuivi le major Péclard.

TESSIN

Beaucoup de jeunes en chômage au Tessin

LUGANO (ATS). — A la fin du mois de février, on comptait, dans le canton du Tessin, 1000 chômeurs, 365 d'entre eux étaient âgés entre 18 et 24 ans et 93 n'avaient pas 20 ans. Un groupe de travail, fondé l'an dernier appelé « Les jeunes et le marché du travail » avait commencé à s'occuper du problème du chômage. Le Conseil d'Etat l'a institutionnalisé en février.

Une enquête organisée par la chambre du commerce et les apprentis eux-mêmes a révélé cependant que de 500 à 600 apprentis n'ont pas trouvé de travail l'an dernier.

L'annonce reflète vivant du marché dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

Résolution du comité du Salon de l'automobile

GENEVE (ATS). — Réuni en assemblée ordinaire le 19 mars 1976, le comité du Salon international de l'automobile de Genève a voté, à l'unanimité, une résolution dans laquelle il exprime notamment sa vive inquiétude au sujet des mesures excessives que l'administration propose de prendre dans le domaine de la lutte contre le bruit et des gaz d'échappement des véhicules à moteur.

Il constate à ce sujet ce qui suit: a) Ces mesures sont plus sévères que les normes admises ou prévues par la commission économique pour l'Europe de l'ONU.

b) Elles vont au-delà de celles préconisées par le Conseil fédéral dans son rapport du 20 novembre 1974 au parlement, dans le domaine des méthodes de mesure du bruit et de la limitation des émissions de gaz des moteurs diesel.

c) Les délais prévus pour l'entrée en vigueur de ces mesures sont trop courts pour que les usines puissent équiper les véhicules destinés à la Suisse, pour autant que des solutions techniques existent.

d) Il résulte d'une enquête approfondie qu'à la date du 1er janvier 1977 plus de 40% (soit 88.000 unités environ) de véhicules importés devraient être refusés à l'immatriculation en vertu de

mesures qui ne donnent aucune assurance que soient réellement atteints les objectifs justifiés de la lutte contre le bruit et la pollution.

e) Le résultat d'une telle interdiction aurait pour conséquence la limitation du choix du consommateur, sans préjudice des inconvénients graves qui pourraient en résulter pour nos échanges avec l'étranger, et de la détérioration brutale des conditions de l'emploi dans une branche qui occupe quelque 80.000 personnes.

Gros carambolage sur l'autoroute

De notre correspondant :

La maladresse du conducteur d'un semi-remorque argovien a provoqué des carambolages en série sur l'autoroute, en son secteur genevois, entre Versoix et Genthod, peu avant 21 h jeudi soir.

Le train routier a heurté les rails de sécurité et s'est renversé sur la chaussée côté Jura, après une embardée, son pilote en ayant complètement perdu la maîtrise. Ce convoi transportait trois voitures, qui basculèrent dans le bas-côté.

En conséquenc, le comité du salon international de l'automobile :

a) donne tout son appui à la prise de position de la Fédération routière suisse (FRS) au sujet du projet d'ordonnance mis en consultation ;

b) prie instamment le Conseil fédéral de ne pas s'écarter des efforts d'harmonisation entrepris par les gouvernements européens dans le domaine de la lutte contre le bruit et les gaz d'échappement émis par les véhicules à moteur.

R. T.

Derrière survinrent trois voitures qui ne purent éviter cet obstacle de taille. Bilan: six voitures démolies. Par miracle un seul blessé, d'ailleurs assez légèrement atteint. En revanche, les dégâts matériels sont considérables.

Cet accident spectaculaire a provoqué des embouteillages en règle sur l'autoroute, direction Genève, car il a fallu plus d'une demi-heure aux hommes du service d'ordre et aux dépanneurs pour dégager la chaussée.



Tout un éventail de voyages en raccourci, par avion, bateau, autocar et train. Jugez-en vous-même et demandez la nouvelle brochure

p. ex.

4 jours, base: chambre double

Escapades Hotelplan Amsterdam

dès

220.-

Voies d'eau ! Tulipes ! Orgues de Barbarie !
Ajax * Rijksmuseum * Rembrandt * Mode *
chaussures * parfums * faïences * by night !

**Nouveau, dans le prospectus
«Escapades» qui vient de paraître:**

Circuit en CRSS-RDA (8 jours, 760.-), Hambourg (4 jours, dès 240.-), Istambul (4 jours départ Genève, dès 418.-), croisière-surprise sur le Rhin, (dès 395.-), Zuoz (4 jours départ Genève, dès 213.-), Flims (4 jours départ Genève, dès 223.-), Munich (3 jours départ frontière, dès 125.-), Milan (2 jours, dès 107.-), Alsace (2 jours, 190.-), Berlin (3 jours, dès 340.-),

de même que les petits séjours stimulants et attrayants à: Athènes (4 jours, dès 370.-), Prague (4 jours départ Genève, dès 495.-), Londres (4 jours, dès 190.-), Nice, (4 jours, dès 210.-), Leningrad-Moscou (8 jours, dès 890.-), Croisières-surprises (4 jours, dès 230.-), Paris (6 jours, dès 246.-), USA (New York, dès 680.-, Los Angeles, dès 1080.-), Bangkok (9 jours, dès 1530.-), Palma (8 jours, dès 250.-).

Succursales Hotelplan les plus proches de chez vous:
Neuchâtel, 3-5, rue des Terreaux, (038) 25 03 03
Fribourg, 31, boulevard de Pérolles, (037) 22 07 07
Avry-sur-Matran, «Avry-Centre», (037) 30 16 66

La «Venise du Nord»,
gaie et
généreuse



Typiquement Hotelplan: des offres où tout est dit (afin que vous puissiez comparer), d'excellentes prestations (vous y gagnez), des prix clairs (vous savez exactement à quoi vous en tenir) qui, tout bien pesé, se relèvent avantageux à plus d'un titre. Conseils de manière personnelle et inscriptions faciles dans chacune des 29 succursales, dans votre agence de voyages habituelle ou par téléphone au service de réservations centralisé à Zurich: tél. (01) 44 22 31. Demander le prospectus et comparer. Ou encore mieux, s'inscrire tout de suite!



**Une technique
supérieure,
destinée aux
conducteurs dont
la propre réflexion
optimise celle qui
est à la base
de sa réalisation.**

La conception de BMW a toujours consisté à attacher plus d'importance au fond qu'à la forme, à la valeur intérieure qu'au volume extérieur. Aussi chaque BMW vous apporte-t-elle une synthèse parfaite de performances, de sécurité et de confort, sous une forme discrète, comme l'exige la circulation actuelle. BMW 525, BMW 528, aussi en version automatique. Impossible de trouver plus compact parmi l'élite internationale. BMW 525 fr. 24500.-. Garantie: 1 an, kilométrage illimité. Protection anti-rouille Tectyl, garantie 6 ans.



BMW — plaisir de conduire

Agence officielle:

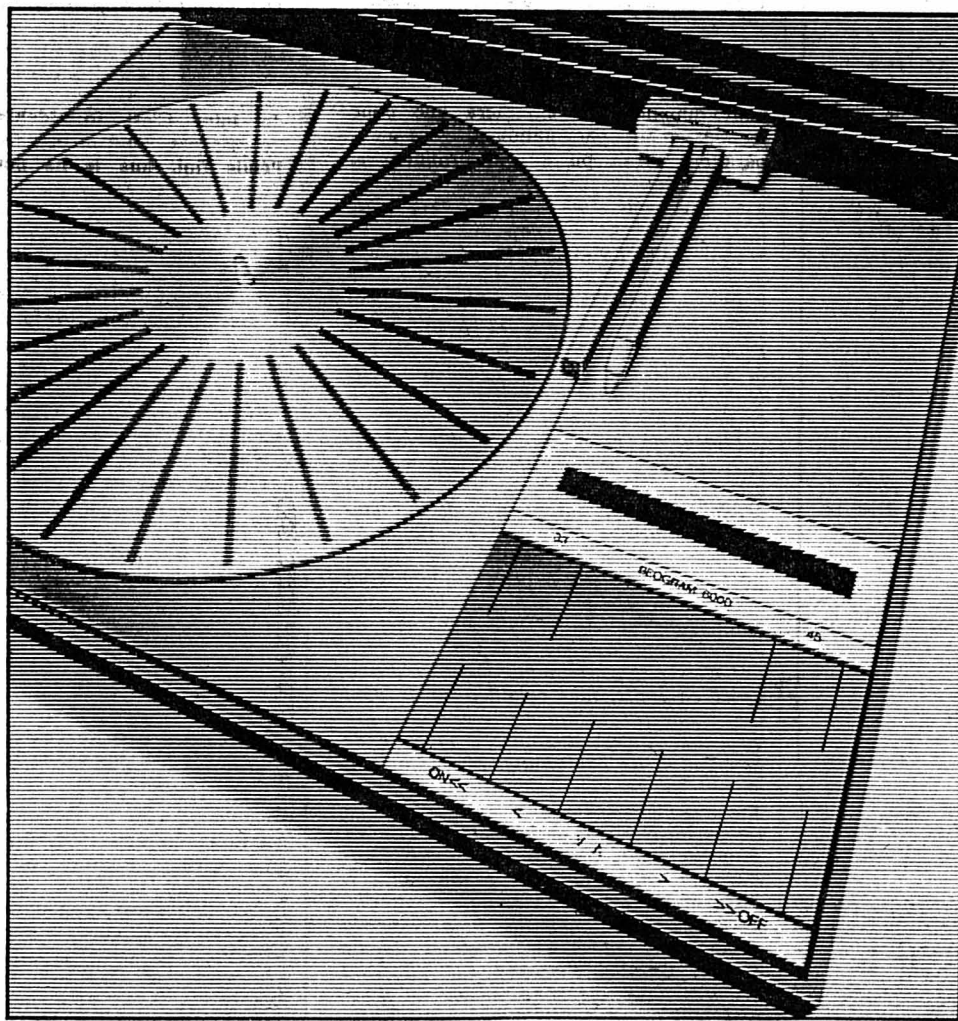
GARAGE DU 1^{er} MARS SA

Pierre-à-Mazel 1, (face au gymnase), tél. 038/24 44 24
2001 Neuchâtel

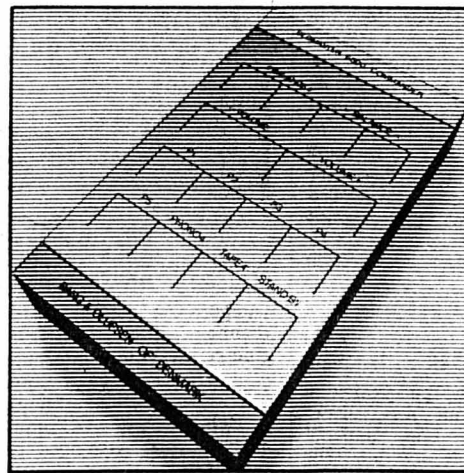
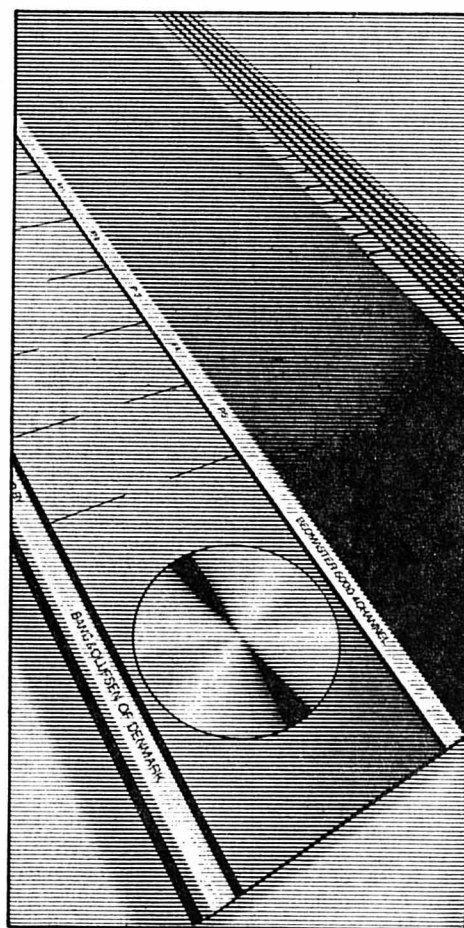
BMW MOTOR SA, Disalcor

R1M0476A

**POUR L'AMOUR DE LA MUSIQUE,
SEULEMENT LES MEILLEURS APPAREILS RÉPONDENT À NOS
EXIGENCES**



Bang & Olufsen



En 1878, THOMAS ALVA EDISON présente sa machine parlante à tambour, le premier phonographe. Les FRÈRES HUG signent en 1889 un contrat d'exclusivité pour les grammophones de Emil Berliner à oscillations de son gravées pour la première fois sur un disque. — 1929: La production de disques bat son plein! Hug & Cie s'assure la représentation générale du fabricant le plus connu à l'époque: «His Masters Voice» — «La Voix de son Maître».

1976: Dans un des studios d'audition Hi-Fi Hug Musique SA: Pas plus grand qu'un livre de poche — le pupitre de commande de la chaîne

Hi-Fi «Beosystem 6000» de BANG & OLUFSEN, actuellement la plus précieuse chaîne de Haute-Fidélité!

L'acquisition d'une chaîne Hi-Fi est un investissement qui doit être adapté à vos exigences et à votre budget. Nos collaborateurs — des hommes de métier et des connaisseurs en la matière — vous conseillerons sincèrement

et avec compétence! Essayez votre future chaîne Hi-Fi «Beosystem 6000» chez nous, ou mieux encore: demandez, sans aucun engagement de votre part, une démonstration chez vous à la maison.

Si vous aimez la musique, venez chez Hug Musique!

Zurich, Bâle, Lucerne,
St-Gall, Winterthour, Olten, Soleure,
Lausanne, Vevey, Neuchâtel,
La Chaux-de-Fonds,
Yverdon, Delémont, Lugano

Hug Musique

LE PLUS GRAND MAGASIN DE MUSIQUE EN SUISSE

Prêts

sans caution
de Fr. 500.- à 10.000.-

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.



BANQUE

COURVOISIER S. A.

2001 NEUCHÂTEL / (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom
Rue
Localité FAN

Société de la Salle des concerts S.A.
NEUCHÂTEL

**Assemblée générale
ordinaire
des actionnaires**

Mercredi 31 mars 1976, à 11 heures,
A L'HÔTEL DE VILLE, SALLE DE LA CHARTE

Ordre du jour:

1. Liste de présence
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 22 avril 1975
3. Rapport du Conseil d'administration concernant la gestion et les comptes de l'exercice 1975
4. Rapport de l'Office de contrôle
5. Discussion et votation sur les conclusions de ces rapports
6. Travaux de rénovation du théâtre
7. Modification des articles 14 et 31 des statuts
8. Nominations statutaires
9. Divers

Le bilan, le compte de pertes et profits et le rapport de l'Office de contrôle sont à la disposition des actionnaires à la Caisse communale de Neuchâtel.

Le Conseil d'administration.



**HERMÈS - PRECISA
INTERNATIONAL**

**Au 11, faubourg
du Lac - sur
la place Piaget -
vous trouvez
le plus grand
choix de machines
à écrire HERMÈS**



à partir
de Fr. 226.-

Reymond

Neuchâtel - Faubourg du Lac 11
La Chaux-de-Fonds - Serre 66
Delémont - Rue des Moulins 9

hockey sur glace

Championnat du monde groupe B contre la Yougoslavie

La Suisse brille mais tremble

SUISSE - YUGOSLAVIE 5-4
(2-1 2-0 1-3)

MARQUEURS : Poljansek 5me; Luthi 6me; Meyer 9me; Horisberger 30me; Dubois 35me; Puterle 45me; Turler 47me; Kosir 48me; Lepsa 49me.

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

SUISSE : Grubauer; Meyer, Luthi; Hofmann, Locher; Zehausen, Koller; Berger, Lott, Horisberger; Dubois, Turler, Holzer; T. Neining, Lindenmann, B. Neining. Entraîneur : Killias.

YUGOSLAVIE : Zbontar; Kosir, Tisler; Lap, Beravs; Savic, Kumar; Poljansek, Hafner, Zbontar; Rudi, Hiti, Smolej, Gorazd Hiti; Kavac, Lespa, Puterle. Entraîneur : Hainy.

ARBITRES : MM. Toemen (Hollande) et Fischer (Norvège).

NOTES : patinoire de Bienne, stade de glace. 5500 spectateurs. Glace rugueuse, le palet rebondissant très souvent. L'équipe Suisse joue dans la même formation qu'à Aarau, contre la Bulgarie. A la 34me minute, Berger se présente seul devant le gardien Zbontar,

mais ne peut le battre. A la 58me, Lott manque un penalty. Dès la 47me, la Suisse joue à deux lignes, Holzer cédant sa place à T. Neining dans la ligne de Turler, B. Neining et Lindenmann ne revenant plus sur la glace. Pénalités : deux fois deux minutes contre la Suisse, trois fois deux minutes contre la Yougoslavie.

FORCE DE CARACTÈRE

Killias va-t-il gagner son pari : accéder au groupe A, samedi prochain, au terme de l'ultime rencontre de la Suisse contre le Japon ? A priori l'équipe de Suisse a pris le bon wagon. Après le succès acquis « facilement » contre la Bulgarie, la formation helvétique, a mis dans sa poche la Yougoslavie, un des candidats à la promotion. Faisant preuve de sursaut, de collectivité, d'altruisme, de force de caractère, les Suisses n'ont douté que l'espace d'une minute lorsque Zehausen donna le palet... à Poljansek ce qui permit au Yougoslave d'ouvrir la marque (5me) contre le cours du jeu !

Cette réussite chanceuse eût dû mettre en confiance les hockeyeurs de Hainy. Or, ils n'eurent pas le temps d'exploiter cette aubaine (but obtenu en état d'infériorité numérique) que Luthi égalisait au

terme d'une action collective lumineuse conduite par Lott et Berger. Finalement, cette égalisation eut le don d'installer, le doute dans le camp yougoslave.

PROUÈSES DE GRUBAUER

Fort de cette égalisation survenue moins d'une minute après le but de Poljansek, les Suisses prirent résolument le match en main. Dominant de la tête et des jambes, ils se brisèrent toutefois sur un gardien multipliant les prouesses. Loin de se décourager, les Suisses remirent inlassablement leur ouvrage sur le métier. Avec application, constance, résolution, ils imposèrent leur jeu, imprimant à la rencontre un rythme élevé. Jamais cette saison, la Suisse n'avait donné une telle impression de puissance, de détermination.

Elle dut toutefois attendre la seconde période pour asséoir son succès. Imprimant à nouveau un rythme très rapide, elle domina la majeure partie de la période intermédiaire, obtenant deux buts de grande cuvée. Dès lors, certains de leur victoire, les Suisses affichèrent une certaine décontraction dont profitèrent les Yougoslaves pour les inquiéter dans l'ultime période. Cela faillit même tourner au désastre, les protégés de Hainy revenant très fort...

Finalement la victoire resta dans le camp helvétique, choisissant l'équipe qui sut le mieux la solliciter, Grubauer assurant le reste dans les périodes critiques. En fait, hier soir, la Suisse a paru

métamorphosée par rapport à ses matches précédents, notamment à ses prestations plus que moyennes de la coupe Spengler et des Jeux (la Yougoslavie s'était imposée 6-4). Cette métamorphose est due principalement à l'apport de Turler (il a revalorisé Dubois) et d'Urs Lott, dont Killias avait un urgent besoin. Les points faibles résidèrent dans l'égoïsme des frères Neining et à composer avec le jeune Arosen Markus Lindenmann dans la friabilité de la paire Zehausen-Koller en défense, le manque de vista de Hofmann.

Quant aux Yougoslaves, ils déçurent. Manquant d'inspiration, de nerf, ils subirent souvent la loi d'un adversaire accrocheur en diable. En fait, ils sauvèrent leur prestation dans l'ultime période lorsqu'ils revinrent à un rien de l'égalisation et du match nul.

P.-H. BONVIN

Italie - Bulgarie 8-3
(2-1 1-2 5-0)

Aarau : 1200 spectateurs. Arbitres : Mathis - Fatton (S). Buts : 1re Verocai 1-0; 13me H. Gasser 2-0; 15me Gerasimov 2-1; 24me Krastinov 2-2; 31me Iliev, 2-3; 38me Brugnioli 3-3; 48me Benvenuti 4-3; 52me Insam 5-3; 53me Imastel 6-3; 58me Insam 7-3; 60me H. Gasser 8-3.

basketball

Ultime journée

Federale en fête cet après-midi

Au cours de l'ultime journée du championnat national de ligue A, Federale fêtera vraisemblablement son 2me titre consécutif, cet après-midi, face à Vevey. Evoluant sur son terrain, le grand club luganais est parfaitement en mesure de remporter la victoire face aux Vaudois et, du même coup, obtenir la couronne nationale.

DÉCONTRACTION

Dans la même salle de la Gerra mais en soirée, Neuchâtel affrontera Lugano au cours d'une rencontre qui n'aura plus de signification, sinon celle de confirmer la brillante 3me place de Sandford et ses coéquipiers. Les Neuchâtelois, en toute décontraction, auront une ultime possibilité de prouver leur valeur puisqu'ils viennent d'inquiéter successivement Fribourg Olympique et Federale Lugano. Pour les autres Tessinois, ce sera un déplacement en terre romande. A Fribourg, Pregassona tentera de confirmer son excellent deuxième tour mais, face aux vice-champions, la partie ne sera pas facile. En revanche, Viganello s'im-

posera sans histoire à Genève devant Stade Français qui détient la lanterne rouge et qui n'aura aucune possibilité de s'en séparer.

DERNIER SURSAUT

Une rencontre serrée est prévue entre les banlieusards lausannois. A Renens, Pully devrait s'imposer mais un dernier sursaut de fierté de la part des hommes de Cottier n'est pas exclu.

C'est donc sans passion que se terminera ce championnat national haut en couleurs et qui aura surtout connu de l'intérêt outre-Gothard.

M. R.

Programme de la journée : Federale Lugano - Vevey; SP Lugano - Neuchâtel; Olympique - Pregassona; Stade Français - Viganello; Renens - Pully.

Classement avant l'ultime journée :

1. Federale 17 matches - 30 points;
2. Fribourg Olympique 17-29;
3. Lugano 17-24;
4. Pregassona 17-22;
5. Viganello 17-21;
6. Vevey 17-16;
7. Pully 17-12;
8. Neuchâtel 17-9;
9. Renens 17-5;
10. Stade Français 17-2.

ski

A Mont-Saint-Anne

Le géant à Monika Kaserer

Le circuit américain convient bien à Monika Kaserer. A Mont Sainte-Anne, l'Autrichienne y a obtenu son deuxième succès de la saison après celui de Meiringen-Hasliberg en géant. C'est également dans cette épreuve, où elle a été le plus à l'aise cet hiver, que Monika Kaserer s'est imposée au Québec, précédant de 41 centièmes la Française Fabienne Serrat et de 42 centièmes la Canadienne Kathy Kreiner. Championne olympique de la spécialité, cette dernière a prouvé sur ses terres qu'elle méritait bien sa médaille d'or.

Troisième à Aspen derrière Lise-Marie Morerod, Monika Kaserer est revenue au premier plan grâce à cette ultime épreuve comptant pour la Coupe du monde 1975-1976. Depuis décembre dernier, la skieuse de Neukirchen, qui fête ses 24 ans le 11 mai prochain, s'était alignée régulièrement dans les trois épreuves alpines. Mais ses résultats n'avaient pas comblé toutes ses espérances. Elle avait marqué ses principaux points en géant toutefois : 3me à Val d'Isère, 3me aux Gets, 3me à Berchtesgaden, 3me à Aspen.

Cette deuxième victoire de la saison vient un peu tard pour Monika Kaserer. Le « cirque blanc » arrive en effet à la fin de son tour du monde et il y a belle lurette que l'Allemande Rosi Mittermaier a succédé à Annemarie Proell au palmarès du « Trophee Evian ».

Ce coup d'éclat vaut à Monika Kaserer de s'attribuer la 3me place de la coupe du monde et la médaille d'argent en slalom géant. La course a été rendue difficile par la longueur du parcours (1198 mètres), sa dénivellation (408 m) et les conditions régnant dans la station canadienne (neige poudreuse et température de l'ordre de 0 degré).

Classement : 1. Monika Kaserer (Aut) 1'52"43; 2. Fabienne Serrat (Fr) 1'52"44; 3. Kathy Kreiner (Can) 1'52"85; 4. Claudia Giordani (It) 1'53"15; 5. Abbigail Fisher (E-U) et Evi Mittermaier 1'53"30; 7. Lise-Marie Morerod (S) 1'53"46; 8. Christa Zechmeister (RFA) 1'53"98; 9. Monika Berwein (RFA) 1'54"24; 10. Patricia Emonet (Fr) 1'54"24, etc...

Classement final de la coupe du monde dames : 1. Rosi Mittermaier (RFA) 281 points; 2. Lise-Marie Morerod (S) 214; 3. Monika Kaserer (Aut) 171; 4. Bernadette Zurbriggen (S) 170; 5. Danièle Debernard (Fr) 164; 6. Brigitte Totschnig (Aut) 155; 7. Fabienne Serrat (Fr) 125; 8. Cindy Nelson (E-U) 122 points, etc...

Classement des hommes de la Coupe du monde

La Coupe du monde masculine s'est terminée avec le slalom géant du Mont Saint-Anne. Le slalom parallèle prévu pour dimanche ne comptera que pour le classement par nations. Ce slalom parallèle aurait pu être déterminant si l'écart entre le premier et le deuxième avait été inférieur à dix points. Or, l'avance de Ingemar Stenmark sur Piero Gros est de 44 points.

Classement final de la Coupe du monde masculine : 1. Stenmark (Su) 249 points; 2. Gros (It) 205; 3. Thoeni (It) 190; 4. Klammer (Aut) 181; 5. Tresch (S) 98; 6. Hinterseer (Aut) 98; 7. Plank (It) 77; 8. Russi (S) 82; 9. Roux (S) 81; 10. Pargaeter (S) 67; 11. Bieler (It) 63; 12. Hunter (Ca) et Good (S) 59; 14. Mahre (EU) 56; 15. Radici (It) 55; 16. Steiner (Aut) 50; 17. Irwin (Ca) 47; 18. Jones (EU) 44; 19. Hauser (Aut), Eberhard (Aut) et Hemmi (S) 41, etc.

Championnat suisse des 50 kilomètres

Alfred Kaelin ou Albert Giger ?

Dimanche matin, sur un alpage situé entre le village de Fluhli et la station de Sorenberg (Lucerne), le dernier acte des championnats suisses de ski nordique se jouera, soit les 50 kilomètres (3 boucles de 16,6 kilomètres pour une dénivellation totale de 1000 m environ).

En raison de l'enneigement prolongé dans la saison, de cette région, il a été possible de retarder ce « Marathon des neiges » et de scinder ainsi en deux parties la « Semaine suisse ». Rappelons pour mémoire que Herbert Geeser (Arosa) s'était imposé sur les 30 kilomètres, que Franz Renggli avait conquis la médaille d'or des 15 kilomètres, la première place revenant aux gardes-frontière trois (Splügen) dans l'épreuve de relais. C'est dire que les champions suisses sortant n'avaient pu conserver leur titre. A noter que le Valaisain Kreuzer fut dans l'impossibilité de défendre sa couronne sur 15 kilomètres en raison d'une suspension prononcée contre lui par la FSS, suite à son incartade de Seefeld. Il sera donc absent des 50 kilomètres.

ABSENT DE MARQUE

Dès lors, Alfred Kaelin parviendra-t-il à conserver son bien acquis à Châteaud'Ex l'hiver passé ? Pour ce faire, il devra battre ses camarades de l'équipe nationale. Toutefois, Herbert Geeser — le surprenant vainqueur des 30 kilomètres et non-membre du cadre national — sera absent : en compagnie de Kurt Loetscher et du Valaisain Hallenbarter, il sera engagé en Tchecoslovaquie.

Dès lors, d'où viendra le danger pour Alfred Kaelin ? Actuellement le Grison Albert Giger est en forme; il vient de le prouver en gagnant le « Marathon de l'Engadine ». A priori il devrait même revêtir le rôle de favori. Attention toutefois à Renggli, le meilleur Suisse à Seefeld en l'absence de Kaelin et Giger. A Preuti également deuxième à Châteaud'Ex et évidemment à Edy Hauser dont un exploit est toujours possible.

FATIGUE

Or, il semble que les « nordiques » ayant participé aux Jeux avouent une certaine fatigue. Leurs récents résultats dans les grandes compétitions de fin février - début mars de Finlande et de Suède, n'ont en tous les cas pas démenté cette impression. Dès lors, il est possible qu'un second plan sorte de l'ombre, tel Geeser à la mi-février.

En ce qui concerne les Jurassiens du Giron, ils seront sept au départ : Du-

commun, Rosat, Benoît, Gacond, Schertenleib, Kunzi et Bruniholtz. A priori, les deux Bréviniers et Ducommun — il fonctionnera également comme entraîneur et chef de délégation — paraissent être en mesure de réaliser une excellente course. « Ils sont en bonne condition physique et peuvent signer un bon résultat » relève Michel Rey le chef technique.

P.-H. BONVIN

Les épreuves de fond des Amis de la nature

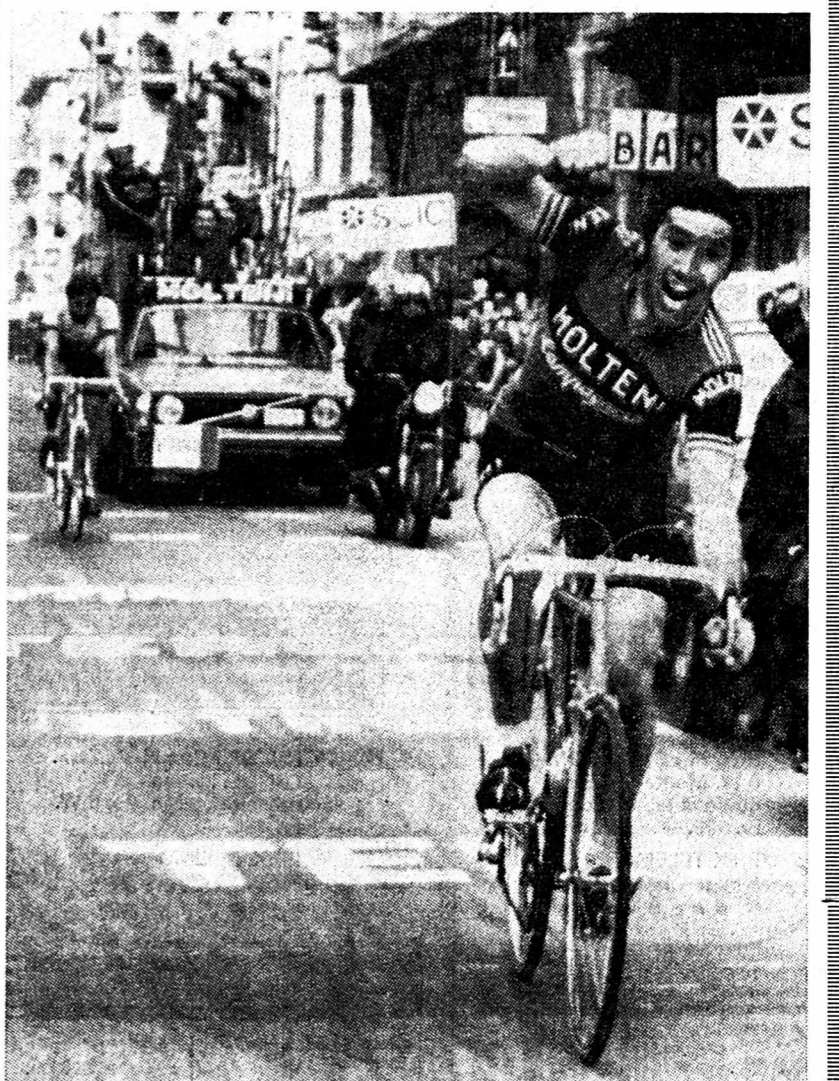
La Fête du ski de fond des Amis de la nature, qui mettait un point final à la saison hivernale, s'est déroulée le week-end passé aux Sanays. Elle réunissait des participants provenant des sections de Genève, Yverdon, Peseux, La Chaux-de-Fonds, Montreux et du Locle.

Le samedi était consacré aux épreuves de relais (3 fois 10 km) alors que le dimanche avaient lieu les épreuves individuelles, sur 5, 10 ou 15 km suivant les catégories. Grâce aux bonnes conditions d'enneigement, la manifestation a été une réussite parfaite.

CLASSEMENTS

Relais. — 1. Tramelan 2 h 16'57"; 2. Peseux 2 h 26'57"; 3. La Chaux-de-Fonds 2 h 31'59"; 4. Genève I 2 h 36'27"; 5. Montreux 2 h 38'12". Cadets : 1. Yverdon 1 h 41'35". Dames : 1. Genève I 1 h 39'55".

Course individuelle. — Cadets 5 km : 1. Y. Citton, (Genève) 22'37"2/5; 2. B. Steiner (Le Locle) 25'59"2/5; 3. Micheline Cuany (Peseux) 29'46"4/5. Dames 5 km : 1. Rosemarie Citton (Genève) 27'23"; 2. Graziella Michel (Genève) 32'04"; 3. Yvette Estrugo (Yverdon) 32'33"2/5; 4. Monique Cuany (Peseux) 33'47"; 5. Pierrette GALLAND (Peseux) 38'12"; 6. Marlène Salvisberger (Peseux) 42'12"; 7. Monique Chabloy (Yverdon) 45'23"2/5. Juniors. — 1. A. Colloud (Peseux) 15 km en 1 h 16'10". Vétérans, 10 km : 1. E. Schafroth (Tramelan) 41'38"2/5; 2. Ch. Schlunegger (Chaux-de-Fonds) 43'55"; 3. J.-Cl. Maulaz (Yverdon) 46'37". Seniors 15 km : 1. R. Chopard (Tramelan) 55'11"4/5; 2. B. Müller (Peseux) 1 h 00'53"3/5; 3. D. Perrinjacquet (Peseux) 1 h 08'25"2/5; 4. D. Giovannini (Tramelan) 1 h 10'55"2/5; 5. P. Gaudard (Montreux) 1 h 16'43".



PAN ! — Merckx a frappé fort. Pour la septième fois il a remporté Milan-San Remo. (Téléphoto AP)

cyclisme

Milan-San Remo

Eddy Merckx a tout balayé

On a retrouvé sur le visage d'Eddy Merckx ce sourire radieux que le champion belge ne dispense que dans les grandes occasions. Milan - San Remo, 67me édition en était une. Vainqueur au sprint de son jeune compatriote Jean-Luc Vandenbroucke, l'as de Bruxelles a écrit l'une des plus belles pages de sa carrière à un âge (31 ans) où l'on commençait à parler de son déclin.

« Je redoutais une arrivée au sprint avec notamment des hommes comme van Linden, Maertens, de Vlaeminck. J'ai essayé le tout pour le tout. Sur la fin j'ai toutefois eu peur, car Vandenbroucke ne voulait pas relayer. J'ai quand même conservé un peu de réserves pour le sprint. Je l'ai lancé de loin. C'est formidable. Je n'y croyais pas. Tout le monde disait que j'étais fini, que je ne pouvais plus gagner. » Ces aveux obtenus à chaud émeuvent. Une nouvelle fois, Eddy Merckx a su rallier tous les suffrages sur son nom déjà légendaire.

RECORD ABSOLU

Avec 7 succès (1966, 1967, 1969, 1971, 1972, 1975, 1976), Merckx est devenu le recordman absolu de la « Primavera ». Jusqu'à l'an dernier, il partageait les honneurs avec l'Italien Girardengo. Désormais son nom sera plus qu'étroitement lié à l'histoire de cette classique de printemps qui ouvre la grande saison routière.

Merckx a su faire oublier son modeste début d'année. Fringant comme à ses belles années, le champion belge a payé généreusement de sa personne pour modeler et finalement remporter une course qu'il a déjà marquée de son empreinte. Opiniâtre, le Bruxellois s'est attaché dans les derniers kilomètres à secouer ce peloton de 16 coureurs qui avait émergé à l'avant sitôt passé le Capo Cervo, au 245me kilomètre. Il y avait Knetemann, van Linden, Moser, Panizza, Maertens, Baronchelli, Luc Leman, Wemael, Rotta, Laurent, Sercu, Godefroot, de Vlaeminck (Be) même temps; 7. Patrick Sercu (Be) même temps; 8. Roger de Vlaeminck (Be) même temps; 9. Francesco Moser (It) à 33"; 10. Walter Godefroot (Be) même temps; 11. Wilfried Wesemael (Be); 12. Luc Leman (Be); 13. Gerrie Knetemann (Ho); 14. Giambattista Baronchelli (It) même temps; 15. Malfait (Be) à 3'40.

minck, Planckaert, Vandenbroucke et Merckx. Offensif comme il sait si bien l'être, Merckx a placé plusieurs démarrages rageurs. Si les deux premiers furent contrés par de Vlaeminck puis Panizza, le troisième fut le bon. Certes Merckx dut accepter le retour du jeune Vandenbroucke dans le Poggio di San Remo, mais le trou se creusa et déjà l'ex-champion du monde pouvait entrevoir cette victoire de prestige qui l'attendait 8 kilomètres plus loin.

SURSAUT D'ORGUEIL

L'entente Merckx-Vandenbroucke ne fut pas parfaite dans les derniers mètres de l'escalade de cette ultime côte. On put même craindre pour la réussite de cette fugue. Mais sur le terrain, où il avait forgé son sixième succès en 1975, Eddy Merckx put résister au retour de ses adversaires.

De Vlaeminck, Maertens, van Linden, Moser, Baronchelli étaient irrémédiablement battus, distancés même. Ce que redoutait Merckx ne s'est pas produit. Et c'est à une arrivée à deux qu'assista le public. Au sprint, Merckx domina nettement Vandenbroucke, surpris par une attaque puissante de son valeureux aîné. Ce final, rares étaient ceux qui l'avaient pronostiqué. Mais Merckx, dans un sursaut d'orgueil, a balayé toute opposition.

Classement

1. Eddy Merckx (Be) les 288 km. en 6 h 55'18 (moyenne 42,015 km-h); 2. Jean-Luc Vandenbroucke (Be) à 2"; 3. Wladimiro Panizza (It) à 28"; 4. Michel Laurent (Fr) à 31"; 5. Walter Planckaert (Be) à 33"; 6. Rik van Linden (Be) même temps; 7. Patrick Sercu (Be) même temps; 8. Roger de Vlaeminck (Be) même temps; 9. Francesco Moser (It) à 33"; 10. Walter Godefroot (Be) même temps; 11. Wilfried Wesemael (Be); 12. Luc Leman (Be); 13. Gerrie Knetemann (Ho); 14. Giambattista Baronchelli (It) même temps; 15. Malfait (Be) à 3'40.

boxe

Stracey affronte un « revenant »

Un boxeur qui avait abandonné la compétition l'an dernier sera l'adversaire de l'Anglais John Stracey, aujourd'hui à l'Empire Pool de Wembley dans le cadre du championnat du monde des welters (version WBC). Il s'agit du Noir américain Hedgemon Lewis (30 ans).

Stracey (25 ans) défendra pour la première fois sa couronne conquise face au Mexicain José Napoleo, en décembre dernier à Mexico. Le Britannique aura les faveurs de la cote devant son public, d'autant plus qu'il croquera les gants avec un « revenant », lequel s'était incliné à deux reprises face à Napoleo.

Titre en jeu

un « revenant »

On voit mal comment Stracey pourrait être détrôné. Le Britannique frappe fort et son travail de destruction fait des ravages. Il n'empêche que Lewis a laissé une bonne impression à l'entraînement. On s'attend à ce qu'il soit dangereux en début de combat. Cette situation pourrait mettre en danger Stracey, qui a la réputation de se mettre très lentement en action. Il avait ainsi été envoyé au tapis par Napoleo, à la 1re reprise de leur championnat du monde. Mais Stracey a la jeunesse pour lui et surtout ce punch qui, à l'époque, avait permis notamment de mettre le robuste Ménétrety à la raison.

tennis de table

Championnats suisses

Qu'advient-il de Rapid Genève ?

Depuis bien des années, on était habitué à voir Silver Star Genève ou Elite Berne remporter tour à tour le titre de champion suisse. Cette suprématie fut momentanément contestée par Fribourg et Baslerdybl; mais, assez rapidement, les choses rentrèrent dans l'ordre et on retombe dans la routine. Aujourd'hui, Fribourg justifie à peine sa présence en Ligue interrégionale et Baslerdybl est relégué en ligue nationale B.

Qu'advient-il de Rapid Genève qui vient d'être sacré champion suisse 1975-1976 ? Tout dépendra de la stabilité des joueurs et de leur attachement au club...

CLASSEMENTS

Ligue nationale A : 1. Rapid Genève, 28 points; 2. Bâle et Young Stars Zu-

rich, 21; 4. Silver Star Gneëve, 13; 5. Blauwe Zurich, 11; 6. Elite Berne, 10; 7. Urania Genève, 8; 8. Baslerdybl Bâle, 0.

Ligue nationale dames : 1. Elite Berne et Young Stars Zurich, 23 points; 3. Rapid Genève, 20; 4. Silver Star Genève, 13; 5. Klotten, 11; 6. Bâle et Uster, 9; 8. Baslisk, 4.

Ligue nationale B : Groupe 1 : 1. Bâle II, 25 points; 2. Monthey, 22; 3. Berne, 18; 4. Thonne, 15; 5. Wettingen et Silver Star Genève II, 9; 7. Bienne et Nestlé Vevey, 7. Groupe 2 : 1. Wil, 28 points; 2. Rapid Lucerne, 22; 3. Young Stars Zurich II, 18; 4. Winterthur, 14; 5. Swissair, 12; 6. Lugano, 10; 7. Landis et Gyr Zoug, 5; 8. Uster, 3.

volleyball

À tous les niveaux

Le dénouement est proche

Dernière journée pour les équipes des ligues A, et des tours de relégation de la ligue B, alors qu'il restera encore un match à jouer pour la promotion.

On connaît les champions suisses : Bienne chez les messieurs, et Uni-Bâle chez les dames. En ligue B dames, Spada. En ce qui concerne la ligue B masculine, tout se jouera lors des prochains matches entre Lausanne UC, Voléro et Nâfels Aujourd'hui affrontent entre Lausanne et Nâfels, alors que Colombier qui accueille Voléro, tentera d'aider les Vaudois par une victoire.

Pour la relégation de la ligue A féminine, le sort des deux équipes concernées repose entre les mains de Colombier, qui affrontera Lucerne, et d'Uni-Berne qui recevra Servette. A ce jour égalité entre ces deux formations au nombre de points et de sets. En ligue A masculine, c'est Tornado Adliswil qui est relégué.

Aujourd'hui au Panespo, dernier match pour les jeunes Neuchâtelois qui tenteront de terminer cette saison par une victoire au dépend de Cern qui assurera sa place en ligue B en prenant part au tour de promotion-relégation. Pax est déjà relégué.

Jedi soir, les dames de Neuchâtel-Sports se sont déplacées à Bâle pour y jouer leur dernier match de championnat contre les championnes. Match de petit niveau, avec énormément de fautes de services, sans motivation pour les deux formations; les Universitaires avaient déjà un regard tourné vers la Hollande, où elles livreront le match

retour de la coupe d'Europe contre Van Houten.

Programme : Neuchâtel-Sports - Cern Genève (ligue B relégation masculine); Colombier - Lucerne (ligue A féminine relégation); Colojbier - Voléro (ligue B masculine-promotion).

CLASSEMENTS

Ligue A féminine, tour final : 1. Uni-Bâle 19 matches-38 points; 2. Bienne 18-30; 3. Lausanne 18-22; 4. Neuchâtel-Sports 20-18.

Relégation : 1. Uni-Berne 19-22; 2. Colombier 19-14; 3. Lucerne et Servette 19-4 (16-54).

Ligue B masculine-promotion : 1. Lausanne UC 12-22 (35-10); 2. Voléro 12-20 (33-13); 3. Nâfels 12-20 (33-15); 4. Colombier 12-12 (26-22); 5. Smasch Winterthur 12-6; 6. Lausanne VBC 12-6; 7. Montreux 12-6; 8. Amriswil 12-4.

Relégation : 1. Neuchâtel-Sports 19-18 (38-39); 2. Chénois 19-16 (36-42); 3. Cern 19-14 (29-43); 4. Pax 19-2 (12-56).

R. Mi.

ASI Audax
STADE DE SERRIERES
Dimanche à 15 heures
A.S.I. AUDAX -
CENTRAL FR
CHAMPIONNAT de 1re LIGUE



Pas d'auto sans stéréo!

Ruelle du Lac
2072 SAINT-BLAISE
Tél. 33 55 22



OFFRE



PHILIPS RN 234 « Sport ». OM-OL. 6 W. Montage dans ou sous tableau de bord. Fr. 129.—
PRIX TELEMO Fr. 109.—

PHILIPS RN 342 « Combi-stéréo ». OM-OL, lecteur de cassette stéréo. 2 x 6 W. Fr. 430.—
PRIX TELEMO Fr. 365.—

Pour une route sûre:
MUSIQUE OU INFORMATIONS

Le choix possible grâce au
RADIO CASSETTE

vous trouverez également la cassette qui vous étonnant que nous vous présentons

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

PEUGEOT 104 GL	5 CV 1975 bleue 4 p.	9.300.—
PEUGEOT 304	7 CV 1971 beige TO	6.200.—
PEUGEOT 304	7 CV 1973 beige TO	7.500.—
PEUGEOT 304 S	7 CV 1973 jaune TO	9.500.—
PEUGEOT 304 S CP	7 CV 1975 jaune 2 p.	13.700.—
PEUGEOT 404 FAM.	9 CV 1970 beige 5 p.	6.500.—
PEUGEOT 504 GL	11 CV 1973 beige	8.500.—
PEUGEOT 504 GL	11 CV 1971 rouge TO	7.300.—
PEUGEOT 504 TI	11 CV 1974 blanche TO	11.200.—
PEUGEOT 504 TI	11 CV 74 blanche TO	14.000.—
SIMCA 1000 GLS	6 CV 1975 verte 4 p.	7.400.—
MINI 1000	6 CV 1973 rouge 2 p.	5.500.—
MINI 1000	6 CV 1973 bleue 2 p.	4.600.—
MINI 1000 Sp. DL	6 CV 1975 blanche 2 p.	7.500.—
FORD ESCORT 1100 L	6 CV 1975 blanche 2 p.	8.400.—
BMW 3000 C.S.I. Cp.	15 CV 1972 gris mét.	22.000.—

Facilités de paiement - Essais sans engagement
Demandez liste complète avec détails et prix même à votre domicile

GARAGE DU LITTORAL M.+J.-J. SEGESSEMAN & Cie
Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises
NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 99 91 (5 lignes)

GARAGE DU 1^{er}-MARS S.A. BMW AGENCES TOYOTA

Pierre-à-Mazel 1 - 2001 Neuchâtel
OCCASIONS NON ACCIDENTÉES EXPERTISÉES

TOYOTA CELICA ST	1973	45.000 km
TOYOTA CARINA SDL	1972	40.000 km
TOYOTA COROLLA SDL	1974	13.500 km
CITROËN AMI 8	1973	41.000 km
OPEL RECORD 1700	1967	85.000 km
TRIUMPH Herald Cabriolet	1970	53.000 km
FORD CONSUL L Coupé	1972	34.700 km
FORD TAUNUS 1600 XL	1973	50.000 km
ALFA ROMEO 4 p	1972	78.000 km
RENAULT R 16 TS	1973	46.000 km

SERVICE APRÈS-VENTE SOIGNÉ
Tél. (038) 24 44 24

GARAGE M. FACCHINETTI
Portes-Rouges 1-3 - Tél. 038 24 21 33
NEUCHÂTEL

EXPOSITION permanente de voitures d'occasions

OUVERT TOUTS LES JOURS
SAMEDI JUSQU'A 17 HEURES

Vente - Crédit - Echange
FIAT AGENCE FIAT

DRIVE-IN SENN
Neuchâtel Pierre-à-Mazel 25 - 24 72 72

La clé des bonnes occasions

PRIX CLAIRS → Accès libre 24 h sur 24 ← PRIX AFFICHÉS

SENN pour toute occasion SAINE

Pierre-à-Mazel 11
Un aperçu de notre choix... livrables tout de suite, expertisées...

Alfa Romeo 1300 TI	1969	2800.—	Ford Cortina Station	1972	7300.—
Opel Kadett 2 p.	1970	3500.—	Wagon 1600 L 5 p.	1972	7500.—
Ford Capri 1300 L	1969	3800.—	Ford Granada coupé	1973	7600.—
Ford 20 M 4 p.	1969	4300.—	Simca 1100 TI 2 p.	1973	8500.—
Ford Capri 1600 GT XLR	1971	4800.—	Opel Kadett coupé 1200 S	1974	8900.—
Ford Cortina 1300 XL 4 p.	1972	5800.—	Opel Rekord II 4 p.	1974	8900.—
Ford Taunus 1600 XL 2 p.	1972	6200.—	Ford Taunus 1600 XL 2 p.	1974	8900.—
Ford Granada 2600	1973	6600.—	Ford Granada 2600	1973	9200.—
Ford Taunus 1600 GXL	1974	6900.—	Ford Taunus 1600 GXL	1973	9300.—
Alfa Romeo 2000 GTV Coupé	1974	6900.—	Alfa Romeo 2000 GTV Coupé	1973	9800.—
Ford Taunus 1600 GXL automatique 4 p.		11.000 km			11800.—

Choix... Qualité... Garantie... Crédit... Reprise

A1 Garage des 3 Rois
Neuchâtel - Tél. 038 25 83 01
La Chaux-de-Fonds - Tél. 039 26 81 81
Le Locle - Tél. 039 31 24 31

OCCASIONS

ID BREAK 23 bleue, 1974

MINI 1000 blanche, 1971

MEHARI 1975, rouge

2 CV 6 1973, beige.

EXPERTISÉES

Garage de la Station
2042 Valangin
Tél. 36 11 30.

AMI 8 SUPER
Break, 27.000 km, 6300 fr. Plaques et assurances payées fin 1976.
Tél. 25 47 68.

A vendre
YAMAHA
Enduro 50 cm, 4000 km. 1000 fr.
Tél. 25 47 68.

MEHARI
rouge, 45.000 km, 5000 fr. Plaques et assurances payées, fin 1976.
Tél. 25 47 68.

A vendre
Mini 1000
1970, 65.000 km. Prix à discuter.
Tél. 24 75 43, heures repas.

A vendre
Fiat 128
expertisée. Crédit possible.
Tél. 25 12 78.

Occasion rare
Opel record 1900 S
1975, 25.000 km. Garantie - Expertisée.
Tél. (038) 66 13 55.

Occasion unique
Ford Cortina 1600
1969, 65.000 km. Garantie - Expertisée.
Tél. (038) 66 13 55.

OFFRE UNIQUE

DATSUN 160 B
blanche, neuve avec 20% de rabais.

Agence DATSUN, Neuchâtel, tél. (038) 24 18 42.

COMMERCES

A vendre pour cause de retraite partielle petit

café-restaurant

de la ville. Important chiffre d'affaires et rendement contrôlé depuis plusieurs années par fiduciaire renommée.

Adresser offres écrites à AA 648 au bureau du journal.

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 50 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce » il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A LOUER

LA COUDRE 2 PIÈCES, balcon plein sud, neuf, loyer modique, cuisine bien agencée. Tél. 31 79 79.

SERRIÈRES 3 1/2 PIÈCES AVEC BALCON PLEIN SUD, immeuble de construction récente, 11^{me} étage, vue magnifique, loyer raisonnable. Tél. 31 79 79.

SAINT-BLAISE CENTRE 3 1/2 PIÈCES MEUBLÉ au trimestre ou à l'année, construction récente, 3 lits, semi-luxe. Au trimestre 30 fr. par jour, à l'année 25 fr. Tél. 31 79 79.

LOGEMENT 2 PIÈCES à 1 personne âgée. Tél. 31 33 72.

APARTEMENT 4 1/2 PIÈCES, tout confort, 6^{me} étage, vue sur le lac, balcon 743 fr., charges comprises. Libre tout de suite, quartier Vauseyon. Tél. 24 45 70, heures des repas.

JOLIES CHAMBRES INDÉPENDANTES avec balcon, 120 fr., grande chambre sans balcon, 150 fr. Tél. 25 66 15.

3 1/2 PIÈCES, vaste, zone de verdure, 446 fr. charges comprises, 24 mai. Tél. 33 53 95.

GRAND 4 1/2 PIÈCES, Hauterive, zone verdure et forêt, 578 fr. + charges, 24 mai. Tél. 33 25 17.

PESEUX POUR LE 1^{er} MAI bel appartement de 4 pièces. Prix raisonnable. Tél. 31 26 51.

POUR LE 1^{er} MAI, appartement 1 pièce meublé, cuisine agencée, salle de bains, pour 1 ou 2 personnes, place de parc, quartier bas du Mail. Tél. 25 03 76.

STUDIO NON MEUBLÉ tout confort, quartier Bel-Air, dans villa; tranquillité, vue. Loyer 290 fr., charges comprises. Tél. 24 09 45 ou 47 16 02.

FR. 150.— PAR MOIS, charges comprises, pour bel appartement 3 pièces, confort, balcon, dans petit immeuble avec jardin, région Parcs, à couple consciencieux pouvant assumer la conciergerie. 24 juin ou plus tôt. Garage en plus. Ecrire à P. Froidevaux, 9 ch. des Fenasses, 1248 Corsier. Tél. 31 77 41.

SERRIÈRES, pour le 30 avril 1976, appartement de 3 pièces, 493 fr 70, charges comprises. Tél. 31 77 41.

A CORCELLES, studio tout confort, cuisine agencée, éventuellement meublé, 260 fr. Tél. 31 38 96.

DANS VILLA TRANQUILLE, appartement meublé, 2 chambres, cuisine agencée, bain avec W.-C., téléphone, grand jardin avec pergola. Tél. (038) 31 17 86.

GRAND STUDIO MEUBLÉ, au centre, confort, pour 1-2 personnes. Tél. 25 09 36.

PROXIMITÉ UNIVERSITÉ, studio non meublé, pour le 15 juillet. Tél. 25 09 36.

AREUSE, appartement 2 pièces, confort, tranquillité. Loyer modéré. Tél. 25 09 36.

HAUTERIVE, Rouges-Terres, appartement 2 pièces, tout confort, cuisine agencée. Fin juin 1976. Tél. (038) 33 49 31, dès 18 heures.

CHAMBRE INDÉPENDANTE meublée, eau chaude, douche à l'étage. Rue des Parcs. Tél. 24 03 33 ou 25 58 28.

SAVAGNIER: bel appartement 3 1/2 pièces, balcon, jardin, loyer 362 fr. + charges. Garage à disposition. 24 mars ou date à convenir. Tél. 53 14 68.

LA COUDRE 2 PIÈCES, balcon plein sud, neuf, loyer modique, cuisine bien agencée. Tél. 31 79 79.

SERRIÈRES 3 1/2 PIÈCES AVEC BALCON PLEIN SUD, immeuble de construction récente, 11^{me} étage, vue magnifique, loyer raisonnable. Tél. 31 79 79.

SAINT-BLAISE CENTRE 3 1/2 PIÈCES MEUBLÉ au trimestre ou à l'année, construction récente, 3 lits, semi-luxe. Au trimestre 30 fr. par jour, à l'année 25 fr. Tél. 31 79 79.

LOGEMENT 2 PIÈCES à 1 personne âgée. Tél. 31 33 72.

APARTEMENT 4 1/2 PIÈCES, tout confort, 6^{me} étage, vue sur le lac, balcon 743 fr., charges comprises. Libre tout de suite, quartier Vauseyon. Tél. 24 45 70, heures des repas.

JOLIES CHAMBRES INDÉPENDANTES avec balcon, 120 fr., grande chambre sans balcon, 150 fr. Tél. 25 66 15.

3 1/2 PIÈCES, vaste, zone de verdure, 446 fr. charges comprises, 24 mai. Tél. 33 53 95.

GRAND 4 1/2 PIÈCES, Hauterive, zone verdure et forêt, 578 fr. + charges, 24 mai. Tél. 33 25 17.

PESEUX POUR LE 1^{er} MAI bel appartement de 4 pièces. Prix raisonnable. Tél. 31 26 51.

POUR LE 1^{er} MAI, appartement 1 pièce meublé, cuisine agencée, salle de bains, pour 1 ou 2 personnes, place de parc, quartier bas du Mail. Tél. 25 03 76.

STUDIO NON MEUBLÉ tout confort, quartier Bel-Air, dans villa; tranquillité, vue. Loyer 290 fr., charges comprises. Tél. 24 09 45 ou 47 16 02.

FR. 150.— PAR MOIS, charges comprises, pour bel appartement 3 pièces, confort, balcon, dans petit immeuble avec jardin, région Parcs, à couple consciencieux pouvant assumer la conciergerie. 24 juin ou plus tôt. Garage en plus. Ecrire à P. Froidevaux, 9 ch. des Fenasses, 1248 Corsier. Tél. 31 77 41.

SERRIÈRES, pour le 30 avril 1976, appartement de 3 pièces, 493 fr 70, charges comprises. Tél. 31 77 41.

A CORCELLES, studio tout confort, cuisine agencée, éventuellement meublé, 260 fr. Tél. 31 38 96.

DANS VILLA TRANQUILLE, appartement meublé, 2 chambres, cuisine agencée, bain avec W.-C., téléphone, grand jardin avec pergola. Tél. (038) 31 17 86.

GRAND STUDIO MEUBLÉ, au centre, confort, pour 1-2 personnes. Tél. 25 09 36.

PROXIMITÉ UNIVERSITÉ, studio non meublé, pour le 15 juillet. Tél. 25 09 36.

AREUSE, appartement 2 pièces, confort, tranquillité. Loyer modéré. Tél. 25 09 36.

HAUTERIVE, Rouges-Terres, appartement 2 pièces, tout confort, cuisine agencée. Fin juin 1976. Tél. (038) 33 49 31, dès 18 heures.

CHAMBRE INDÉPENDANTE meublée, eau chaude, douche à l'étage. Rue des Parcs. Tél. 24 03 33 ou 25 58 28.

SAVAGNIER: bel appartement 3 1/2 pièces, balcon, jardin, loyer 362 fr. + charges. Garage à disposition. 24 mars ou date à convenir. Tél. 53 14 68.

LA COUDRE 2 PIÈCES, balcon plein sud, neuf, loyer modique, cuisine bien agencée. Tél. 31 79 79.

SERRIÈRES 3 1/2 PIÈCES AVEC BALCON PLEIN SUD, immeuble de construction récente, 11^{me} étage, vue magnifique, loyer raisonnable. Tél. 31 79 79.

SAINT-BLAISE CENTRE 3 1/2 PIÈCES MEUBLÉ au trimestre ou à l'année, construction récente, 3 lits, semi-luxe. Au trimestre 30 fr. par jour, à l'année 25 fr. Tél. 31 79 79.

LOGEMENT 2 PIÈCES à 1 personne âgée. Tél. 31 33 72.

APARTEMENT 4 1/2 PIÈCES, tout confort, 6^{me} étage, vue sur le lac, balcon 743 fr., charges comprises. Libre tout de suite, quartier Vauseyon. Tél. 24 45 70, heures des repas.

JOLIES CHAMBRES INDÉPENDANTES avec balcon, 120 fr., grande chambre sans balcon, 150 fr. Tél. 25 66 15.

3 1/2 PIÈCES, vaste, zone de verdure, 446 fr. charges comprises, 24 mai. Tél. 33 53 95.

GRAND 4 1/2 PIÈCES, Hauterive, zone verdure et forêt, 578 fr. + charges, 24 mai. Tél. 33 25 17.

PESEUX POUR LE 1^{er} MAI bel appartement de 4 pièces. Prix raisonnable. Tél. 31 26 51.

POUR LE 1^{er} MAI, appartement 1 pièce meublé, cuisine agencée, salle de bains, pour 1 ou 2 personnes, place de parc, quartier bas du Mail. Tél. 25 03 76.

STUDIO NON MEUBLÉ tout confort, quartier Bel-Air, dans villa; tranquillité, vue. Loyer 290 fr., charges comprises. Tél. 24 09 45 ou 47 16 02.

FR. 150.— PAR MOIS, charges comprises, pour bel appartement 3 pièces, confort, balcon, dans petit immeuble avec jardin, région Parcs, à couple consciencieux pouvant assumer la conciergerie. 24 juin ou plus tôt. Garage en plus. Ecrire à P. Froidevaux, 9 ch. des Fenasses, 1248 Corsier. Tél. 31 77 41.

SERRIÈRES, pour le 30 avril 1976, appartement de 3 pièces, 493 fr 70, charges comprises. Tél. 31 77 41.

A CORCELLES, studio tout confort, cuisine agencée, éventuellement meublé, 260 fr. Tél. 31 38 96.

DANS VILLA TRANQUILLE, appartement meublé, 2 chambres, cuisine agencée, bain avec W.-C., téléphone, grand jardin avec pergola. Tél. (038) 31 17 86.

GRAND STUDIO MEUBLÉ, au centre, confort, pour 1-2 personnes. Tél. 25 09 36.

PROXIMITÉ UNIVERSITÉ, studio non meublé, pour le 15 juillet. Tél. 25 09 36.

AREUSE, appartement 2 pièces, confort, tranquillité. Loyer modéré. Tél. 25 09 36.

HAUTERIVE, Rouges-Terres, appartement 2 pièces, tout confort, cuisine agencée. Fin juin 1976. Tél. (038) 33 49 31, dès 18 heures.

CHAMBRE INDÉPENDANTE meublée, eau chaude, douche à l'étage. Rue des Parcs. Tél. 24 03 33 ou 25 58 28.

SAVAGNIER: bel appartement 3 1/2 pièces, balcon, jardin, loyer 362 fr. + charges. Garage à disposition. 24 mars ou date à convenir. Tél. 53 14 68.

LA COUDRE 2 PIÈCES, balcon plein sud, neuf, loyer modique, cuisine bien agencée. Tél. 31 79 79.

SERRIÈRES 3 1/2 PIÈCES AVEC BALCON PLEIN SUD, immeuble de construction récente, 11^{me} étage, vue magnifique, loyer raisonnable. Tél. 31 79 79.

SAINT-BLAISE CENTRE 3 1/2 PIÈCES MEUBLÉ au trimestre ou à l'année, construction récente, 3 lits, semi-luxe. Au trimestre 30 fr. par jour, à l'année 25 fr. Tél. 31 79 79.

LOGEMENT 2 PIÈCES à 1 personne âgée. Tél. 31 33 72.

APARTEMENT 4 1/2 PIÈCES, tout confort, 6^{me} étage, vue sur le lac, balcon 743 fr., charges comprises. Libre tout de suite, quartier Vauseyon. Tél. 24 45 70, heures des repas.

JOLIES CHAMBRES INDÉPENDANTES avec balcon, 120 fr., grande chambre sans balcon, 150 fr. Tél. 25 66 15.

3 1/2 PIÈCES, vaste, zone de verdure, 446 fr. charges comprises, 24 mai. Tél. 33 53 95.

GRAND 4 1/2 PIÈCES, Hauterive, zone verdure et forêt, 578 fr. + charges, 24 mai. Tél. 33 25 17.

PESEUX POUR LE 1^{er} MAI bel appartement de 4 pièces. Prix raisonnable. Tél. 31 26 51.

POUR LE 1^{er} MAI, appartement 1 pièce meublé, cuisine agencée, salle de bains, pour 1 ou 2 personnes, place de parc, quartier bas du Mail. Tél. 25 03 76.

STUDIO NON MEUBLÉ tout confort, quartier Bel-Air, dans villa; tranquillité, vue. Loyer 290 fr., charges comprises. Tél. 24 09 45 ou 47 16 02.

FR. 150.— PAR MOIS, charges comprises, pour bel appartement 3 pièces, confort, balcon, dans petit immeuble avec jardin, région Parcs, à couple consciencieux pouvant assumer la conciergerie. 24 juin ou plus tôt. Garage en plus. Ecrire à P. Froidevaux, 9 ch. des Fenasses, 1248 Corsier. Tél. 31 77 41.

SERRIÈRES, pour le 30 avril 1976, appartement de 3 pièces, 493 fr 70, charges comprises. Tél. 31 77 41.

A CORCELLES, studio tout confort, cuisine agencée, éventuellement meublé, 260 fr. Tél. 31 38 96.

DANS VILLA TRANQUILLE, appartement meublé, 2 chambres, cuisine agencée, bain avec W.-C., téléphone, grand jardin avec pergola. Tél. (038) 31 17 86.

GRAND STUDIO MEUBLÉ, au centre, confort, pour 1-2 personnes. Tél. 25 09 36.

PROXIMITÉ UNIVERSITÉ, studio non meublé, pour le 15 juillet. Tél. 25 09 36.

AREUSE, appartement 2 pièces, confort, tranquillité. Loyer modéré. Tél. 25 09 36.

HAUTERIVE, Rouges-Terres, appartement 2 pièces, tout confort, cuisine agencée. Fin juin 1976. Tél. (038) 33 49 31, dès 18 heures.

CHAMBRE INDÉPENDANTE meublée, eau chaude, douche à l'étage. Rue des Parcs. Tél. 24 03 33 ou 25 58 28.

SAVAGNIER: bel appartement 3 1/2 pièces, balcon, jardin, loyer 362 fr. + charges. Garage à disposition. 24 mars ou date à convenir. Tél. 53 14 68.

LA COUDRE 2 PIÈCES, balcon plein sud, neuf, loyer modique, cuisine bien agencée. Tél. 31 79 79.

SERRIÈRES 3 1/2 PIÈCES AVEC BALCON PLEIN SUD, immeuble de construction récente, 11^{me} étage, vue magnifique, loyer raisonnable. Tél. 31 79 79.

SAINT-BLAISE CENTRE 3 1/2 PIÈCES MEUBLÉ au trimestre ou à l'année, construction récente, 3 lits, semi-luxe. Au trimestre 30 fr. par jour, à l'année 25 fr. Tél. 31 79 79.

LOGEMENT 2 PIÈCES à 1 personne âgée. Tél. 31 33 72.

APARTEMENT 4 1/2 PIÈCES, tout confort, 6^{me} étage, vue sur le lac, balcon 743 fr., charges comprises. Libre tout de suite, quartier Vauseyon. Tél. 24 45 70, heures des repas.

JOLIES CHAMBRES INDÉPENDANTES avec balcon, 120 fr., grande chambre sans balcon, 150 fr. Tél. 25 66 15.

3 1/2 PIÈCES, vaste, zone de verdure, 446 fr. charges comprises, 24 mai. Tél. 33 53 95.

GRAND 4 1/2 PIÈCES, Hauterive, zone verdure et forêt, 578 fr. + charges, 24 mai. Tél. 33 25 17.

PESEUX POUR LE 1^{er} MAI bel appartement de 4 pièces. Prix raisonnable. Tél. 31 26 51.

POUR LE 1^{er} MAI, appartement 1 pièce meublé, cuisine agencée, salle de bains, pour 1 ou 2 personnes, place de parc, quartier bas du Mail. Tél. 25 03 76.

STUDIO NON MEUBLÉ tout confort, quartier Bel-Air, dans villa; tranquillité, vue. Loyer 290 fr., charges comprises. Tél. 24 09 45 ou 47 16 02.

FR. 150.— PAR MOIS, charges comprises, pour bel appartement 3 pièces, confort, balcon, dans petit immeuble avec jardin, région Parcs, à couple consciencieux pouvant assumer la conciergerie. 24 juin ou plus tôt. Garage en plus. Ecrire à P. Froidevaux, 9 ch. des Fenasses, 1248 Corsier. Tél. 31 77 41.

SERRIÈRES, pour le 30 avril 1976, appartement de 3 pièces, 493 fr 70, charges comprises. Tél. 31 77 41.

A CORCELLES, studio tout confort, cuisine agencée, éventuellement meublé, 260 fr. Tél. 31 38 96.

DANS VILLA TRANQUILLE, appartement meublé, 2 chambres, cuisine agencée, bain avec W.-C., téléphone, grand jardin avec pergola. Tél. (038) 31 17 86.

GRAND STUDIO MEUBLÉ, au centre, confort, pour 1-2 personnes. Tél. 25 09 36.

PROXIMITÉ UNIVERSITÉ, studio non meublé, pour le 15 juillet. Tél. 25 09 36.

AREUSE, appartement 2 pièces, confort, tranquillité. Loyer modéré. Tél. 25 09 36.

HAUTERIVE, Rouges-Terres, appartement 2 pièces, tout confort, cuisine agencée. Fin juin 1976. Tél. (038) 33 49 31, dès 18 heures.

CHAMBRE INDÉPENDANTE meublée, eau chaude, douche à l'étage. Rue des Parcs. Tél. 24 03 33 ou 25 58 28.

SAVAGNIER: bel appartement 3 1/2 pièces, balcon, jardin, loyer 362 fr. + charges. Garage à disposition. 24 mars ou date à convenir. Tél. 53 14 68.

LA COUDRE 2 PIÈCES, balcon plein sud, neuf, loyer modique, cuisine bien agencée. Tél. 31 79 79.

SERRIÈRES 3 1/2 PIÈCES AVEC BALCON PLEIN SUD, immeuble de construction récente, 11^{me} étage, vue magnifique, loyer raisonnable. Tél. 31 79 79.

SAINT-BLAISE CENTRE 3 1/2 PIÈCES MEUBLÉ au trimestre ou à l'année, construction récente, 3 lits, semi-luxe. Au trimestre 30 fr. par jour, à l'année 25 fr. Tél. 31 79 79.

LOGEMENT 2 PIÈCES à 1 personne âgée. Tél. 31 33 72.

APARTEMENT 4 1/2 PIÈCES, tout confort, 6^{me} étage, vue sur le lac, balcon 743 fr., charges comprises. Libre tout de suite, quartier Vauseyon. Tél. 24 45 70, heures des repas.

JOLIES CHAMBRES INDÉPENDANTES avec balcon, 120 fr., grande chambre sans balcon, 150 fr. Tél. 25 66 15.

3 1/2 PIÈCES, vaste, zone de verdure, 446 fr. charges comprises, 24 mai. Tél. 33 53 95.

GRAND 4 1/2 PIÈCES, Hauterive, zone verdure et forêt, 578 fr. + charges, 24 mai. Tél. 33 25 17.

PESEUX POUR LE 1^{er} MAI bel appartement de 4 pièces. Prix raisonnable. Tél. 31 26 51.

POUR LE 1^{er} MAI, appartement 1 pièce meublé, cuisine agencée, salle de bains, pour 1 ou 2 personnes, place de parc, quartier bas du Mail. Tél. 25 03 76.

STUDIO NON MEUBLÉ tout confort, quartier Bel-Air, dans villa; tranquillité, vue. Loyer 290 fr., charges comprises. Tél. 24 09 45 ou 47 16 02.

FR. 150.— PAR MOIS, charges comprises, pour bel appartement 3 pièces, confort, balcon, dans petit immeuble avec jardin, région Parcs, à couple consciencieux pouvant assumer la conciergerie. 24 juin ou plus tôt. Garage en plus. Ecrire à P. Froidevaux, 9 ch. des Fenasses, 1248 Corsier. Tél. 31 77 41.

SERRIÈRES, pour le 30 avril 1976, appartement de 3 pièces, 493 fr 70, charges comprises. Tél. 31 77 41.

A CORCELLES, studio tout confort, cuisine agencée, éventuellement meublé, 260 fr. Tél. 31 38 96.

DANS VILLA TRANQUILLE, appartement meublé, 2 chambres, cuisine agencée, bain avec W.-C., téléphone, grand jardin avec pergola. Tél. (038) 31 17 86.

GRAND STUDIO MEUBLÉ, au centre, confort, pour 1-2 personnes. Tél. 25 09 36.

PROXIMITÉ UNIVERSITÉ, studio non meublé, pour le 15 juillet. Tél. 25 09 36.

AREUSE, appartement 2 pièces, confort, tranquillité. Loyer modéré. Tél. 25 09 36.

HAUTERIVE, Rouges-Terres, appartement 2 pièces, tout confort, cuisine agencée. Fin juin 1976. Tél. (038) 33 49 31, dès 18 heures.

CHAMBRE INDÉPENDANTE meublée, eau chaude, douche à l'étage. Rue des Parcs. Tél. 24 03 33 ou 25 58 28.

SAVAGNIER: bel appartement 3 1/2 pièces, balcon, jardin, loyer 362 fr. + charges. Garage à disposition. 24 mars ou date à convenir. Tél. 53 14 68.

LA COUDRE 2 PIÈCES, balcon plein sud, neuf, loyer modique, cuisine bien agencée. Tél. 31 79 79.

SERRIÈRES 3 1/2 PIÈCES AVEC BALCON PLEIN SUD, immeuble de construction récente, 11^{me} étage, vue magnifique, loyer raisonnable. Tél. 31 79 79.

SAINT-BLAISE CENTRE 3 1/2 PIÈCES MEUBLÉ au trimestre ou à l'année, construction récente, 3 lits, semi-luxe. Au trimestre 30 fr. par jour, à l'année 25 fr. Tél. 31 79 79.

LOGEMENT 2 PIÈCES à 1 personne âgée. Tél. 31 33 72.

APARTEMENT 4 1/2 PIÈCES, tout confort, 6^{me} étage, vue sur le lac, balcon 743 fr., charges comprises. Libre tout de suite, quartier Vauseyon. Tél. 24 45 70, heures des repas.

JOLIES CHAMBRES INDÉPENDANTES avec balcon, 120 fr., grande chambre sans balcon, 150 fr. Tél. 25 66 15.

3 1/2 PIÈCES, vaste, zone de verdure, 446 fr. charges comprises, 24 mai. Tél. 33 53 95.

GRAND 4 1/2 PIÈCES, Hauterive, zone verdure et forêt, 578 fr. + charges, 24 mai. Tél. 33 25 17.

PESEUX POUR LE 1^{er} MAI bel appartement de 4 pièces. Prix raisonnable. Tél. 31 26 51.

POUR LE 1^{er} MAI, appartement 1 pièce meublé, cuisine agencée, salle de bains, pour 1 ou 2 personnes, place de parc, quartier bas du Mail. Tél. 25 03 76.

STUDIO NON MEUBLÉ tout confort, quartier Bel-Air, dans villa; tranquillité, vue. Loyer 290 fr., charges comprises. Tél. 24 09 45 ou 47 16 02.

FR. 150.— PAR MO

football

POUR «PETITS» ET «GRANDS» IL N'Y A PAS DE FRONTIÈRES



RISI. — La force de frappe de Zurich. (Pierre Michel)

Place à la coupe de Suisse : Zurich en danger chez lui ?

De par le match avancé entre Bienne et Zurich, les demi-finales de la Coupe de Suisse se jouent en pièces détachées. Bienne paraissant bény des dieux de l'édition 75-76. Son coup de Trafalgar contre Zurich lui ouvre de riantes perspectives, parce que son adversaire n'a pas marqué de but, à la Gurlzelen. Dès lors, les Biennois n'ont plus qu'une politique, celle de battre Grob, les buts obtenus à l'extérieur comptant double. En réussissant un seul, tout petit, il lui faudrait en encaisser quatre pour perdre. Bien sûr, Zurich est capable de tout, il vient de le prouver, ce que soit en bien ou en mal. Il n'empêche que Bienne serait fou de spéculer sur un résultat vierge. Il risque de perdre par 2-0. On suivra ses évolutions avec sympathie, ne serait-ce que pour la fantaisie mise pour en arriver là.

pelons que Servette avait gagné par 2-0, mais sur deux balles arrêtées, un coup franc et un pénalty. Ce match de mauvais niveau devrait se faire pardonner. Grasshoppers ne pouvant se contenter de pratiquer l'antieu. S'il ne marque pas de but, il risque de connaître des difficultés au Hardturm, où en championnat, les Genevois lui avaient marqué deux buts.

SE FAIRE PARDONNER

L'autre demi-finale oppose, à Genève, le jour de la fermeture du Salon de l'Auto, Servette à Grasshoppers. Gageons que les Suisses allemands présents en nombre ne manqueront pas de soutenir les « sauterelles ». Il devrait venir du monde, davantage que cette misérable foule de 7500 spectateurs d'il y a quinze jours, alors que les deux clubs se disputaient l'honneur de contester un nouveau titre à Zurich. Rap-

EXPÉRIENCE

« Chouchou » de la Coupe, Grasshoppers en a une longue expérience, alors que Servette y est plutôt discret. Cette expérience suffira-t-elle, rien n'est moins sûr. Espérons que Servette jette les bases d'un succès lui assurant une certaine quiétude, avant le match retour du mardi 24. En tout cas, dimanche soir, les deux clubs sauront à qui ils auront affaire, le lundi de Pâques, au Wankdorf. A. EDELMANN-MONTY

LE CHEMIN PARCOURU

Bienne: Saint-Gall 2-1, Lausanne, 3-2, 1-4, protêt, 0-0, Zurich 1-0. Zurich: Frauenfeld 2-0, Young Boys 3-1, 2-0, Bienne 0-1. Grasshoppers: La Chaux-de-Fonds 3-3, 0-0, vainqueur aux pénaltys, Sion 2-2, 1-1. Servette: Neuchâtel Xamax 2-1, Fribourg 2-0, 3-0.

Audax: poursuivre sa progression

Central Fribourg partage théoriquement la première place du groupe ouest avec Bulle (un match et deux points de plus). Sa venue à Serrières, demain après-midi, est donc à prendre très au sérieux, les Fribourgeois de la basse vallée entendant conserver ce rang le plus longtemps possible avant d'affronter leur rival cantonal le 3 mai.

Or, on dit communément de l'équipe de Walter Eitschinger « qu'elle est » l'équipe miracle du fait qu'elle subit souvent la domination de l'adversaire pour finir par s'imposer. Dimanche passé contre Berne ce fut à nouveau le cas, la formation de Theuissen dominant toute la seconde mi-temps sans parvenir à répondre à deux buts (un pénalty, un but sur coup de coin) concédés avant le thé. En ira-t-il de même face à Audax ?

HANDICAP

Pour la reprise, l'équipe de Bertschi n'a pas laissé le moindre espoir à Montreux, le dernier du classement. Et pourtant, les Audaxiens se présentaient avec une équipe, non pas de fortune, mais handicapée par la maladie, les blessures, les séquences (absence aux entraînements) dues au service militaire pour certains. Et puis, comble de malheur, Hischi fut blessé.

Or, l'aillier droit a été opéré du ménisque hier à Montier et sera absent pour six semaines.

Ce coup dur va entraîner l'entraîneur Bertschi à trouver une solution pour cette aile droite. En fait, il pourrait introduire Riera dont la prestation au poste de « libero » (Lecoulter n'a pas joué à Montreux) fut plus que probante. « Il a très bien joué et donné confiance à toute la défense » précise l'entraîneur neuchâtelois. Et de poursuivre: « Si je maintiens Riera au poste d'arrière latéral. Mais encore faudra-t-il qu'il puisse jouer... »

En fait, l'un des problèmes de Bertschi réside dans l'éventail des joueurs à disposition: « Ils sont douze, pas un de plus. Douze qui font partie du contingent des quinze à disposition en début de saison. C'est dire que nous ne serons pas plus faibles ou plus forts que d'habitude. Il ne faut pas dramatiser la situation. Nous perdrons ou nous gagnerons sur notre valeur. »

DÉTERMINATION

Il est vrai que les blessures, le service militaire, la maladie (Sermet par exemple relève d'une grippe) ne sont pas pour contribuer à la bonne marche de l'équipe. Toutefois, face à

ces faits, Audax ne va pas jouer battu. « A Montreux, mes gars se sont battus avec volonté, détermination. Ils n'ont jamais levé le pied. Ils sont déterminés à progresser, à améliorer leur situation au classement » affirme Bertschi à la veille de cette rencontre considérée comme l'un des points chauds du groupe ouest ce week-end.

Indéniablement Audax a les moyens de mettre sous l'éteignoir les Fribourgeois de Central. Même si les soucis de Bertschi consistent à trouver une solution aux problèmes offensifs, problèmes dus à un contingent réduit d'attaquants maintenant que Hischy a, lui également, dû déclarer forfait. Dès lors, c'est tout le dispositif tactique qu'il convient de revoir, d'adapter à cette situation. Sur ce plan, nul doute que Bertschi trouvera la solution adéquate.

REVANCHE

Ainsi, dimanche après-midi, le déplacement à Serrières vaudra la peine, Audax pouvant mettre les bâtons dans les roues des Picot (un excellent gardien), Grosset, Jelk, Dousse, Wymann (un buteur patenté) entre autres. Venu dans l'espoir de conserver son rang, Central va trouver face à lui un adversaire déterminé à prendre sa revanche du match aller (1-0). P.-H. B.

Boudry: prendre un point à Berne

Les Boudryens, au repos le week-end passé, ont profité de leur dimanche pour se rendre à Zoug où ils affrontaient le FC Zoug. Cette ultime préparation, face à une des meilleures équipes du groupe occidental, a été positive. Si le résultat est négatif (3-1: un « auto goal » et deux pénaltys) Eichmann est satisfait de cette ultime phase de préparation. « Nous avons nettement dominé les Zougais durant toute la rencontre, mais nous manquons toujours d'un réalisateur capable de concrétiser notre domination. Nous avons repris l'entraînement le 6 janvier déjà à raison de trois fois par semaine et avons joué 11 matches d'entraînement, bons ou moins bons. Le déplacement de Berne s'annonce difficile, les Bernois, s'ils veulent garder le contact, se doivent de gagner; les Boudryens aussi s'ils ne veulent pas être distancés en fin de classement. Tous nos matches de préparation ont été joués en fonction du match contre Berne explique Eichmann. C'est pourquoi nous reviendrons, j'en suis persuadé, avec au moins un point de la capitale. »

Le gardien Hirschi rencontré à l'entraînement, est très confiant: « Si nous

L'horaire du week-end

Groupe ouest. — Samedi: Berne - Boudry à 20 h 15; Durrenast - Montreux à 15 h 30; Meyrin - Stade Nyonnais à 15 h 30. — Dimanche: Audax - Central à 15 h, Fétiigny - Stade Lausanne à 14 h 30, Monthey - Bulle à 15 h.

Groupe central. — Samedi: Concordia-Emmenbrucke à 16 h. — Dimanche: Boncourt - Buochs à 15 h; Brunnen - Delémont à 15 h 30; Kriens - SC Zoug à 14 h 45; Laufon - Petit Huningue à 14 h 45; FC Zoug - Koenig à 10 h 15.

Groupe oriental. — Dimanche: Baden-Bühl à 15 h; Locarno - Giubiasco à 15 h; Mendrisio - Schaffhouse à 14 h 30; Morbio - Toessfeld à 15 h; Red Star - Frauenfeld à 10 h 15; Rueti - Blue Stars à 15 h.

jouons comme contre les Zougais, nous devrions satisfaire nos « supporters ». Nos matches d'entraînement nous ont été bénéfiques, tant sur le plan physique que pour permettre aux nouveaux de s'intégrer à l'équipe. »

La formation d'Eichmann pour affronter Berne est connue. « Je pars maintenant », affirme l'entraîneur, « dans ce deuxième tour avec une équipe type. Je ne veux plus m'amuser à aller chercher les joueurs qui n'ont pas envie de jouer ou de s'entraîner. Pour affronter Berne, l'équipe sera la suivante: Hirschi, Piémontesi, Collaud, Glauser, Bulliard, Kassteck, Vermot, Grosjean, Mayer, Morand, Jabarez. Remplaçants: Ischy, Fischer, Baltensberger, Eichmann ». F. S.

Pour mémoire

1. Bille	15	10	1	4	28	20	21
2. Central	14	8	3	3	19	11	19
3. Berne	15	8	3	4	23	19	19
4. Durrenast	15	5	7	3	31	25	17
5. Stade Laus.	15	7	3	5	30	21	17
6. Audax	15	6	4	5	30	28	16
7. Fétiigny	15	5	6	4	19	23	16
8. Meyrin	15	4	7	4	20	21	15
9. Nyon	15	4	5	6	22	19	13
10. Monthey	13	4	4	5	15	16	12
11. Le Locle	14	3	5	6	15	14	11
12. Boudry	14	3	2	9	11	23	8
13. Montreux	15	—	6	9	17	40	6

échecs

Dernier de tournoi de Wijk aan Zee

Le prix de beauté pour le jeune Böhm

Puisque dernier de tournoi de Wijk aan Zee (Pays-Bas) — ou à cause de cela diront les mauvaises langues — le jeune Böhm a obtenu le prix de beauté grâce à sa victoire sur le Tchecoslovaque Smejkal.

J. Smejkal H. Böhm
(DÉFENSE OUEST-INDIENNE: WIJK AAN ZEE 1976)

1. d2-d4, Cg8-f6; 2. c2-c4, e7-e6; 3. Cg1-f3, b7-b6; 4. e2-e3.

La suite principale est 4. g3. Le coup joué par Smejkal passe pour laisser de bonnes chances d'égaliser aux Noirs.

4. ...Fc8-b7; 5. Ff1-d3, Cf6-e4. Cette suite logique n'est pourtant pas très populaire. On joue généralement 5. ...Fe7 afin d'accélérer le roque.
6. o-o, f7-f5; 7. Cb1-d2 (?).
7. Cc3 sans craindre un pion doublé était plus énergique.
7. ...Ff8-d6!
Le moment psychologique! Si les Blancs jouent le « coup normal » 8. Dd1-c2, les Noirs continueront par 8. ...Cxd2; 9. Cxd2, Fxh2+;

10. Rxb2, Dh4+; 11. Rg1, Fxg2! et les Blancs devront concéder l'échec perpétuel, Smejkal cherche naturellement à gagner face au dernier du classement.
8. Cf3-e5, Fd6xe5; 9. d4xe5, Cc4-e5; 10. Fd3-c2, Ch8-c6; 11. f2-f4, Dd8-e7; 12. a2-a3, a7-a5; 13. b2-b3, o-o-o!
Cela semble téméraire, car les Noirs ont déjà affaibli considérablement les pions de l'aile-Dame.
14. Ta1-b1, g7-g5; 15. b3-b4, g5x4!; 16. b4xc5.
Il était plus prudent de reprendre d'abord en f4 laissant aux Noirs le soin de savoir ce qu'ils doivent faire de leur Cc5. Mais Smejkal ne croit pas à la correction du sacrifice...
16. ...Ccx6e5; 17. c5xb6?
Les Blancs ne voient toujours pas le danger.
17. e3xf4 était absolument nécessaire.
17. ...Th8-g8; 18. e3-e4.
Les Blancs doivent absolument fermer la diagonale. 18. Cf3 ne va pas tellement à cause de 18. ...Txx2+; 19. Rxx2, Dh4 avec de multiples menaces.
18. ...Tg8-g6!; 19. Cd2-f3, Td8-g8; 20. Tf1-f2, Dc7-c5; 21. Rg1-f1.
Chaque coup des Noirs est une nouvelle menace et les coups des Blancs sont forcés.
21. ...Cc5-g4; 22. Tf2-e2, f5x6; 23. Fe2-a4.
N'ayant pratiquement plus de temps de réflexion, Smejkal se lance dans une attaque désespérée, mais la position est de toute façon perdue.
23. ...d7-d6; 24. Tb1-b5, Dc5xc4; 25. Dd1-c2, Dc4xc2; 26. Te2xc2, e4xf3; 27. Fc1xf4, f3xg2+; 28. Rf1-g1, Tg6-f6; 29. Tb5-b1, Tf6xf4.
Les Blancs auraient dû abandonner, mais peut-être n'en avaient-ils plus le temps!
30. Fa4-d7+, Rc8xd7; 31. Tc2xc7+, Rd7-d8; 32. Tc7xb7, Cg4-e3! Les Blancs abandonnent, le mat étant imparable.

Nouvelle

Championnat cantonal: La quatrième ronde se jouera le samedi 27 mars à partir de 15 heures au Foyer des Fabriques à Fontaine-melon. Les spectateurs sont les bienvenus!
Championnat suisse par équipe: Neuchâtel 1 a perdu le match qui l'opposait à Martigny 7 sur le score de 5 à 3. Il faut noter que le premier échiquier de l'équipe valaisanne est tenu par le M.I. roumain Parthos qui est actuellement classé sixième joueur de son pays! (Victoire de M. A. Robert, nullités de MM. Porret, Hauser, Horlbeck et Leuba).
La deuxième équipe de Neuchâtel a mieux commencé le championnat puisqu'elle a gagné le derby qui l'opposait à Peseux II par 4 à 2. R. F.

tir

La Chaux-de-Fonds LE COUP DU MILIEU...

Seule formation romande à la finale du championnat suisse de groupes au pistolet à air comprimé, l'équipe des Armes Réunies de La Chaux-de-Fonds s'y est admirablement défendue, pour se classer au 6^{ème} rang du classement.

PROGRÈS

Cela signifie que les Neuchâtelois ont allègrement franchi le premier tour du tournoi de Klotten, où ils sont arrivés au 5^{ème} rang avec 1466 p. Ils devaient en perdre 13 dans la seconde manche, tout en ne perdant cependant que 11 p. sur les seconds du palmarès dans cette demi-finale, les sous-officiers soleurois de Granges. Pour La Chaux-de-Fonds, c'est sensiblement mieux que la saison passée. Dans cette même épreuve, qui ne réunit que douze groupes, ne l'oublions pas, l'équipe neuchâteloise avait terminé en 9^{ème} position, sans avoir pu tirer son épingle du jeu lors des quarts de finale déjà. A l'époque, elle avait aligné 1450 p., soit 16 p. de moins qu'aujourd'hui. Ce sont ces 16 p. d'écart qui lui ont livré l'accès de la demi-finale cette année. Le progrès est donc patent.

BIEN PLACÉ

Il est dû à l'homogénéité de la formation neuchâteloise, c'est vrai. Il est dû aussi à son « leader », l'excellent Alexandre Roost, merveilleusement placé au championnat suisse individuel de la spécialité, à qui la limite des 370 p. ne fait pas peur du tout.

A Klotten, ce coup-ci, on l'a vu atteindre 373 p. au premier round, puis 374 au second,

DE L'ÉMOTION DANS L'AIR

Les Zurichois, malgré la présence dans leurs rangs de quatre ténors internationaux, les Ernest Schudel, Reiny Ruess et Kurt Klingler en plus de Stoll, ne sont pas parvenus au même niveau que leurs deux prédécesseurs. Cela signifie bien que la finale s'est jouée sous le coup de l'émotion et de l'apprehension, une émotion plus forte aujourd'hui que hier. La preuve: en 1974, les Valaisans enlevaient la couronne d'or en récompense de leurs 1480 p., tandis que les Balois de Liestal, un an plus tard, terminaient leur pensum avec 1496 p. Les Zurichois, à la mi-mars 1976, ont dû se contenter de 1475 p. Le « mérite » en revient aux sous-officiers de Granges et au groupe de Rütli-Lienz, qui ont voulu soutenir la discussion jusqu'au bout avec leurs vainqueurs. Ils leur ont du reste tenu fidèlement compagnie dans cet ordre de la course!
Les Chaux-de-Fonniers Alexandre Roost, Ernest Schneebeli, André Wampfler et Louis Geinoz, grâce à leurs totaux individuels de 374, 365, 367 et 347 p., peuvent s'estimer heureux de leur voyage à Klotten. Heureux aussi d'avoir amélioré leurs positions. A ce train-là, le premier rang leur reviendra dans deux ans... L. N.

UNE CURE efficace!

Circulan
pour l'homme et la femme

Circulan vous soulagera et combattra avec succès les troubles de la circulation, une trop haute pression artérielle, l'artériosclérose et les malaises découlant de ces affections: sang à la tête, étourdissements, palpitations fréquentes, papillotements, bourdonnements, varices, les troubles de la circulation de l'âge critique, hémorroïdes. Circulan chez votre pharmacien et droguiste Fr. 6.-, 1/2 litre Fr. 13.60, 1 litre Fr. 24.-

érotisme

catalogue discount contre Fr. 2.50 en timbres.

POUR ADULTES SEULEMENT

HAPPY SHOP
Box 619 - 8034 Zurich

14^e DIDACTA EURODIDAC

23.-27.3.1976 Bâle

Foire Européenne du Matériel Didactique

Schweizer Mustermesse

Didacta, Case postale, CH-4021 Bâle

VOULOIR, C'EST POUVOIR

Dès l'âge de 30 ans, chaque 4^e personne peut être sujette à l'hypertension, un des facteurs principaux de risque d'infarctus et d'attaque. Les premiers symptômes tels maux de tête, fatigue et vertiges sont souvent négligés. De ce fait, la plupart des malades ignorent leur mal. Les médecins recommandent le contrôle régulier de la tension artérielle. Cet appareil simple, étalonné, se compose d'une manchette avec membrane d'écoute, d'un stéthoscope et d'un manomètre (1 an de garantie). Prix complet avec mode d'emploi clair (tableaux de tension normale) seulement Fr. 139.50 ou 6x Fr. 25.40

8 jours d'essai gratuit

Veillez m'envoyer un sphygmotensiomètre à Fr. 139.50. Après 8 jours je paye comptant en 6 mensualités ou renvoie le tout, franc de port. 232

Nom: _____
Rue: _____
No postal/localité: _____

biemann
8029 Zurich, Rehalpstr. 102, Tel. (01) 55 33 40

Hyper-tension

Dès l'âge de 30 ans, chaque 4^e personne peut être sujette à l'hypertension, un des facteurs principaux de risque d'infarctus et d'attaque. Les premiers symptômes tels maux de tête, fatigue et vertiges sont souvent négligés. De ce fait, la plupart des malades ignorent leur mal. Les médecins recommandent le contrôle régulier de la tension artérielle. Cet appareil simple, étalonné, se compose d'une manchette avec membrane d'écoute, d'un stéthoscope et d'un manomètre (1 an de garantie). Prix complet avec mode d'emploi clair (tableaux de tension normale) seulement Fr. 139.50 ou 6x Fr. 25.40

8 jours d'essai gratuit

Veillez m'envoyer un sphygmotensiomètre à Fr. 139.50. Après 8 jours je paye comptant en 6 mensualités ou renvoie le tout, franc de port. 232

Nom: _____
Rue: _____
No postal/localité: _____

biemann
8029 Zurich, Rehalpstr. 102, Tel. (01) 55 33 40

REX samedi, dimanche 15 h - 17 h 30 - 20 h 45
 lundi, mardi 20 h 45
 mercredi 15 h et 20 h 45

18 ANS
3^{me} semaine

Tél. 25 55 55

1^{re} VISION
Faveurs suspendues

LE FILM QUE LES FRANÇAIS NE VERRONT PEUT-ÊTRE JAMAIS!

vous croyez me connaître?
vous ne me connaissez qu'à moitié...

SYLVIA KRISTEL dans
EMMANUELLE 2
L'ANTI-VIERGE

Réalisé par FRANCIS GIACOBETTI
d'après le roman d'EMMANUELLE ARSAN

Musique de FRANCIS LAI Majestic films SA

VITO PICCINI
Plâtrerie-Peinture
Papiers peints

NEUCHÂTEL
☎ (038) 24 11 95

PANISSOU
Côtes de Provence - Rosé

Une exclusivité SANDOZ & Cie
Peseux - Tél. 31 51 77

VOS VACANCES

5 - 10 avril	Vacances à Lugano	dès 298.-
15 - 19 avril	Paris et Versailles	430.-
16 - 19 avril	Riviera - Nice - Côte d'Azur	390.-
16 - 19 avril	République de Saint-Martin	395.-
16 - 19 avril	Côte du Nord - Mont-Saint-Michel	395.-
16 - 19 avril	Camargue - Marseille	425.-
26 avril - 1 mai	Hollande en fleurs	695.-
3 - 5 mai	Croisière sur le Rhône	360.-
10 - 15 mai	Vacances à Lugano	dès 298.-
17 - 22 mai	Vaulsauc - Camargue - Ardèche	595.-
27 - 30 mai	Côte du Nord - Mont-Saint-Michel	395.-
27 - 30 mai	Camargue - Marseille	425.-
27 - 30 mai	Lombardie - Lacs italiens	430.-
27 - 30 mai	Amsterdam - Bruxelles	460.-
5 - 6 juin	Ile de Mainau - Chutes du Rhin	195.-
5 - 7 juin	Vosges - Alsace	260.-
5 - 7 juin	Croisière sur le Rhin	355.-
6 - 7 juin	Ardèche - Safari-Parc Vivarais	180.-

VOYAGES Neuchâtel, St-Honoré 2 ☎ 25 82 82
Couvvet, St-Gervais 1 ☎ 63 27 37

WITTWER

BIO 1^{re} VISION en français 16 ans
samedi 16 h - 20 h 45
dimanche 20 h 45

WOODY ALLEN - DIANE KEATON
GUERRE ET AMOUR

le film à voir • une réussite

Samedi - dimanche 18 h
lundi, mardi, mercredi 18 h 40

en français 1^{re} VISION 16 ans

LADY SINGS THE BLUES
DIANA ROSS incarne BILLIE HOLIDAY de SIDNEY FURIE

Samedi-dimanche 14 h 30 Mercredi 15 h Enfants admis

LE VOYAGE FANTASTIQUE DE SIMBAD
le plus fascinant des spectacles!

Ce soir NOCTURNE à 23 h 15 - lundi 16 h v.o. ss-ttrée fr. it. 20 ans

ACTES SEXUELS pour une génération éclairée, libre de préjugés

1^{er} MAI SOIRÉE SUPER-ROCK

UNIQUE GALA
PANESPO - NEUCHÂTEL

Eddy Mitchell

Location :
NEUCHÂTEL: Moto système, Sablons 57, tél. (038) 25 02 13
PAYERNE: Loup Sports, tél. (037) 61 62 10

Places assises de Fr. 15.- à 35.-
Organisation Animation Système Neuchâtel

Tél. 25 56 66 **PALACE** Tél. 25 56 66

ON RIT... ON RIT... MAIS ON RIT!...

AVEC
PIERRE RICHARD • JANE BIRKIN
DANS
LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ

TOUS LES SOIRS À 20 h 30
SAMEDI, DIMANCHE, MERCREDI À 15 h

COULEURS
12 ans

COMPTOIR DES PAPIERS PEINTS
couleurs & vernis

Seyon 15

Dépositaire des produits
SIKKENS ET CAPAROL
Tél. (038) 25 40 50

COUTURE
retouches de tous vêtements dames.
VESTON-PANTALON
Toutes retouches.

DAIM-CUIR
MOUTON RETOURNE
retouché, réparé,
stoppage de déchirure ravivage
du cuir par le spécialiste :

Pittetoud, couture,
Temple-Neuf 4,
Neuchâtel,
Tél. 25 41 23.

A toute demande de renseignements
prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel

MEMMEL
Qui dit Timbres pense à Memmel
TIMBRES MEMMEL
4000 BALE
TEL. 061 35 02 35

Une bonne nouvelle

Comme particulier vous recevez de suite un prêt sans caution vite efficace discret

Notre partenaire loyal depuis 1912

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Av. Rousseau 5
ouvert 08.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00
Tél. 038 - 24 63 63

Je désire Fr.

Nom.....

Prénom.....

Rue.....

Localité.....

ARCADES TOUS LES SOIRS À 20 H 30. - 1^{re} VISION - 16 ans
25 78 78 samedi, dimanche, lundi, mercredi: matinée à 15 h.

UN COUPLE FABULEUX
Catherine DENEUVE • Yves MONTAND dans
LE SAUVAGE
Le grand succès de Jean-Paul Rappeneau
UNE COMÉDIE PÉTILLANTE DE SAVEUR ET D'HUMOUR
UN FILM DE GRANDE CLASSE

SELECTION AUX ARCADES: samedi et dimanche à 17 h 15
AU STUDIO: dès lundi et jusqu'à vendredi à 18 h 45

LE TOUT GRAND POÈME ÉPIQUE DE LA RÉVOLUTION
de S.-M. Eisenstein

LE CUIRASSÉ POTEMKINE
Ce film a été classé par un jury d'historiens comme
LE PLUS BEAU FILM DU MONDE

STUDIO TOUS LES SOIRS À 21 H - 1^{re} VISION -
25 30 00 Dimanche, mercredi: matinée à 15 h - Samedi et dimanche à 17 h 30
Samedi: Nocturne à 23 h

LE FILM LE PLUS LIBRE ET LE PLUS FRANC
sur l'érotisme

EXHIBITION
de Jean-François Davy
avec Claudine Beccarie et Didier

UN REGARD ABSOLUMENT NOUVEAU SUR L'ÉROTISME

Faveurs suspendues Interdit aux moins de 18 ans

4500000 possesseurs de Renault 4 dans le monde n'ont pu se tromper

7'777.-
(+ frais de transport)

RENAULT 4
C'est maintenant qu'il faut venir nous rendre visite!

Garage des Falaises S.A.,
94 Route des Falaises
Neuchâtel, tél.: (038) 25 02 72.

Actualité **CINEMA** magazine

LUCHINO VISCONTI, un maître irremplaçable

Monde nouveau qui se construit sur les décombres d'un univers en putréfaction, c'est en quelque sorte la clé fondamentale de toute l'œuvre de Luchino Visconti. Thématique ambiguë parce qu'elle rapprochait précisément deux conceptions antagonistes. Fascination mêlée de nostalgie pour les sociétés en train de se briser et de se dissoudre, c'est en effet là l'une des constantes de la filmographie de Visconti, même si celui-ci n'a jamais caché ses sympathies pour un ordre nouveau plus juste et plus fraternel. Si réconcilier l'irréconciliable, ne fut pas son but, ce fut néanmoins la gageure qu'il tint tout au long de sa vie en réalisant au cours de la dernière décennie des ouvrages de plus en plus achevés et de plus en plus profonds.

Avec la disparition de Visconti, survenue alors qu'il était en plein tournage d'un nouveau film malgré de graves atteintes dans sa santé depuis trois ans, c'est une immense perte qu'enregistre le cinéma italien et tout simplement le cinéma des origines à nos jours. Ce n'est pas en quelques lignes que l'on peut retracer l'activité féconde d'un artiste qui s'illustra génialement tant au théâtre, à l'opéra qu'au cinéma. Même si sa filmographie est relativement brève, elle compte suffisamment de chefs-d'œuvre pour rester un véritable phare dans l'histoire du cinéma et de l'art tout court.

C'est en France qu'il fit ses premières armes dans le cinéma, en étant l'assistant de Renoir, maître incontesté du cinéma français. Revenu en 1941 en Italie, il signe son premier long métrage « Ossessione » qui lui vaudra des ennuis avec le régime fasciste. Après sept ans consacrés au théâtre, il revient au cinéma avec « La terra trema » en 1948. On avait pensé un peu hâtivement que Visconti était l'un des fondateurs du néo-réalisme. Mais sa vraie nature était en fait différente. Sa culture et ses origines le tournaient plus naturellement vers ce qu'un critique appela assez heureusement le « réalisme lyrique ».

La première illustration la plus remarquable de n'avoir pu renier ses origines et de l'adaptation du livre de Lam-pedusa « Il gattopardo ».

Certains critiques lui ont d'ailleurs reproché de n'avoir pu renier ses origines et brandir largement déployé l'étendard de la révolution. C'était en fait mal comprendre et la fonction de l'artiste et le regard de Visconti qui fut toujours extrêmement critique même s'il prenait les détours de l'élégance et de la culture. Que ce soit dans « Les damnés », dans « Mort à Venise » (chef-d'œuvre sublime sans aucun doute) dans « Ludwig » ou dans « Le crépuscule des dieux » (ou « Conversazioni pieuse », son testament) Visconti n'a jamais perdu de vue ses options et ses convictions initiales. Elles ont certes été mises en des formes diverses et toujours plus complexes. Mais le cinéaste italien a su y adjoindre ce supplément d'âme et de talent qui font son génie. Visconti reste ainsi l'un des témoins de notre temps les plus doués, les plus féconds et les plus éclairants de notre temps.

Un maître irremplaçable...

Bl. N.

APOLLO 25 21 12 **4^{me} semaine** DU SUCCÈS RECORD! DERNIERS JOURS

Eile fut la première...

LES DENTS DE LA MER
JAWS

CHAQUE JOUR 15 h + 20 h 30

1^{re} VISION COULEURS

Toutes faveurs strictement suspendues

12 ans

De lundi à vendredi 17 h 45 CHAQUE JOUR → EN SÉANCES SPÉCIALES ← 16 ans

Gangsters et policiers...STEVE McQUEEN dans un film génial:
pourchassent sans pitié ALI MAC GRAW **GUET-APENS**
le couple vedette...

Excursions **FISCHER**

PAQUES 1976
voyages en autocars:
du 16 au 19 avril; voyages de 4 jours:

LA NORMANDIE
Fr. 405.- par personne, tout compris

LA CÔTE-D'AZUR
Fr. 375.- par personne, tout compris

PROVENCE-CAMARGUE
Fr. 405.- par personne, tout compris

LA RHÉNANIE
Hollande - Belgique - Luxembourg
Fr. 455.- par personne, tout compris

Un superbe voyage de printemps:
LA HOLLANDE EN FLEURS
du 1er au 7 mai - Fr. 820.- (7 jours)

Programmes - Rens. - Inscriptions:
AUTOCARS FISCHER
MARIN - NEUCHÂTEL Tél. 33 25 21

LES ARCADES
Le Sauvage

Deux brillants acteurs se retrouvent dans le dernier film de Jean-Paul Rappeneau. Lui (Yves Montand), parfait misanthrope, s'évade pour échapper à une ex-épouse; elle (Catherine Deneuve), blonde acidulée, pourchassée par un ex-fiancé. Tous deux se livrent sur une île déserte à une course-poursuite qui est un vrai bonheur. Avec ses dialogues pétillants, signés Jean-Loup Debadie et son interprétation remarquable, « Le sauvage » est un film de grande classe.

Le cuirassé Potemkine
En 1958, à Bruxelles, un jury de critiques a classé « Le cuirassé Potemkine » comme « le plus beau film du monde ». En exaltant le courage héroïque des marins du Potemkine et du peuple d'Odessa, premiers martyrs d'une juste cause, S.-M. Eisenstein est devenu le poète épique de la Révolution soviétique. Son œuvre demeure un sommet de l'art cinématographique. (Sélection).

STUDIO
Exhibition

Consacré à la personnalité de Claudine Beccarie, une vedette spécialisée dans le cinéma érotique, le film de Jean-François Davy remet en question la notion d'érotisme telle qu'elle apparaît dans ce cinéma-là. Le film progresse par de longues séquences tournées sur la vie privée et professionnelle de l'actrice. Jean-

LES ARCADES
Le Sauvage

Deux brillants acteurs se retrouvent dans le dernier film de Jean-Paul Rappeneau. Lui (Yves Montand), parfait misanthrope, s'évade pour échapper à une ex-épouse; elle (Catherine Deneuve), blonde acidulée, pourchassée par un ex-fiancé. Tous deux se livrent sur une île déserte à une course-poursuite qui est un vrai bonheur. Avec ses dialogues pétillants, signés Jean-Loup Debadie et son interprétation remarquable, « Le sauvage » est un film de grande classe.

Le cuirassé Potemkine
En 1958, à Bruxelles, un jury de critiques a classé « Le cuirassé Potemkine » comme « le plus beau film du monde ». En exaltant le courage héroïque des marins du Potemkine et du peuple d'Odessa, premiers martyrs d'une juste cause, S.-M. Eisenstein est devenu le poète épique de la Révolution soviétique. Son œuvre demeure un sommet de l'art cinématographique. (Sélection).

STUDIO
Exhibition

Consacré à la personnalité de Claudine Beccarie, une vedette spécialisée dans le cinéma érotique, le film de Jean-François Davy remet en question la notion d'érotisme telle qu'elle apparaît dans ce cinéma-là. Le film progresse par de longues séquences tournées sur la vie privée et professionnelle de l'actrice. Jean-

François Davy porte un regard absolument nouveau sur ce phénomène social qu'est le cinéma érotique. Son film ne s'adresse qu'aux adultes avertis.

APOLLO
Les dents de la mer

Quatrième semaine du succès record, mais les derniers jours approchent pour venir voir ce monstre de la mer, ce requin géant qui fait tant parler de lui et que tout le monde veut voir.

Guet-apens

Un film génial de Sam Peckinpah, où bandits et policiers pourchassent sans pitié le couple vedette Steve Mc Queen et Ali Mac Graw. (Séances spéciales de lundi à vendredi).

SI VOUS AIMEZ... À NEUCHÂTEL

Une délicieuse comédie de Rappeneau: LE SAUVAGE (Arcades).
Un classique d'Eisenstein: LE CUIRASSÉ POTEMKINE (Arcades, sélection).
Woody Allen: GUERRE ET AMOUR (Bio).
Billie Holiday: LADY SINGS THE BLUES (Bio, séances spéciales).
Les films d'aventure: LE VOYAGE FANTASTIQUE DE SIMBAD (Bio, séances spéciales).
Le film qui effraie l'Amérique et l'Europe: LES DENTS DE LA MER (Apollo).
Sam Peckinpah: GUET-APENS (Séances spéciales).
Pierre Richard et Jane Birkin: LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ (Palace).
Sylvia Kristel: EMMANUELLE 2 (Rex).
L'érotisme: EXHIBITION (Studio).

Cinéma polonais à Lausanne et à La Chaux-de-Fonds

La cinémathèque suisse à Lausanne, organise une semaine du cinéma polonais. Les films offerts au public sont « La terre de la grande promesse » (Andrzej Wajda), « Ma guerre, mon amour » (Janusz Nasfeter), « Chronique d'un crime » (Andrzej Trzoz-Rastawiecki), « Cardiogramme », (Roman Zuluski), « Le secret » (Roman Zuluski), « La broche » (Anna Sokolowska), « Jalousie et médecine » (Janusz Majewski), « La promotion » (Janusz Zaorski), « Aïmon-nous » (Krzysztof Wojciechowski) et « Bilan trimestriel » (Krzysztof Zanussi). Il faut noter que cinq de ces films seront présentés ce week-end à La Chaux-de-Fonds par la Guilde du film.

SUBITO

VOYAGES-CLUB MIGROS

MONTEGROTTO (ITALIE)

CURES THERMALES
PLUS AVANTAGEUSES

grâce à la baisse du cours de la lire

réduction de:

Fr. 50.- à Fr. 160.-

sur nos prix catalogue selon la prestation choisie

Renseignements et inscriptions:

SERVICE CULTUREL MIGROS NEUCHÂTEL
11, rue de l'Hôpital, 2001 NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 83 48

AU BOCCALINO

GASTRONOMIE ITALIENNE

Pâtes maison

SAINT-BLAISE
Tél. 33 36 80

VACANCES

prochaines (gratuites) pour
garçon de 11 à 15 ans d'une fa-
mille peu aisée.

Prière de s'adresser tout de suite
à M. Hans Grogg-Kirchhofer,
instituteur retraité,
Rumiweg 23, 4900 Langenthal.


CRANS - MONTANA VALAIS - SUISSE

OFFICES DU TOURISME, tél. (027) 41 21 32, télex 38 173 ;
tél. (027) 41 30 41, télex 38 203

LA TERRASSE ENSOLEILLÉE 1500 / 3000 m

70 hôtels (ouverts jusqu'à Pâques). Appartements locatifs, Instituts et homes d'en-
fants. Ski, ski de fond, skibob, 31 remontées mécaniques. Patinage, curling, hockey,
piscines couvertes, manège, 3 routes d'accès ouvertes, funiculaire et autobus
SMC.

Du 3 Janvier au 1er février/28 février au 11 avril : semaines SKI-SOLEIL, dès Fr. 390.-,
hôtel en demi-pension, abonnement remontées mécaniques, cours de ski.



En Grèce, le soleil luit déjà.

En Grèce, l'avant-saison ne s'appelle ainsi que parce que l'on peut alors choisir le meilleur hôtel et que le service y est plus individuel. Et l'excellent climat y est meilleur marché. Avec Kuoni et Balair.

4 fois cap sur le soleil.
1 semaine dès Fr. 595.-* 2 semaines dès Fr. 784.-*
*Prix d'avant-saison du 10.4.-29.5.76, départs de Genève.

NOUVEAU: Corfou la reine des îles Ioniennes.	Crète berceau des plus anciennes civilisations.
Rhodes L'île rêvée pour les explorateurs et les oisifs.	Athènes La ville pleine d'animation, aux sources même de l'histoire.

Voyages Kuoni - à votre agence de voyages et dans 45 succursales Kuoni.
Succursales Kuoni dans votre région: Neuchâtel: 8, rue de l'Hôpital 244500. Bienne: Dufour 17/ Collège 221422. La Chaux-de-Fonds: 76, av. Léopold-Robert 235828.

Les vacances - c'est Kuoni

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

Grands voyages de Pâques pour des prix modiques

8 jours	Portoroz	430.-
	Vienne/Autriche	890.-
	Rhénanie-Hollande-Belgique	1060.-
6 jours	Mont-Saint-Michel-Bretagne	690.-
5 jours	Toscane-Ile d'Elbe	560.-
	Barcelone-Costa Brava	525.-
	Vacances de ski au Montafon 4 1/2 jours	395.-
4 jours	Salzkammergut	490.-
	Venise-Yougoslavie-Lac de Garde	440.-
	Pérouse-Assise-Florence	475.-
	La Sardaigne	560.-
	Côte d'Azur	460.-
	Marseille-Camargue	465.-
	Châteaux de la Loire-Touraine	465.-
	Paris-Versailles	410.-
	Londres	585.-
	Amsterdam-Bruxelles	520.-
3 jours	Lac de Garde-Val di Sole	295.-
	Rüdesheim-Vallée de la Moselle	320.-
2 jours	Stresa-Iles Borromées	185.-
	Vaduz-Pays appenzellois	175.-



2001 Neuchâtel
Rue de la Treille 5
Tél. 038 / 25 80 42
Priorité à la qualité!

Société des hôteliers, cafetiers et restaurateurs

GASTRONOMIE

Hôtel du Vaisseau

Famille G. Ducommun Tél. 42 10 92
PETIT-CORTAILLOD

Menu de dimanche à midi Fr. 19.50

Filets de perches au beurre
Poularde fraîche au riz
Sauce suprême
Salade - Cassata

Tous les jours filets de perches frais et au restaurant menu sur assiette.

AU VIEUX VAPEUR

ANCRÉ dans le port de Neuchâtel

Filets de perches Meunière ou assiette hors-d'œuvre
Rôti de veau à la crème ou entrecôte Henri IV
jardinière de légumes et pommes dauphines
Coupe aux pruneaux
Menu complet Fr. 22.- sans entrée Fr. 17.50

Réservez votre table Tél. 038 24 34 00

HOTEL DU DISTRICT

Fontaines Tél. (038) 63 36 28

CUISINE SOIGNÉE
CADRE SYMPATHIQUE

CHAMBRES
TOUT CONFORT

Se recommande: J. Courvoisier

RESTAURANT SAINT-HONORE

NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 95 95

- Tripes à la neuchâteloise
- Choucroute garnie
- Escargots bourguignonne
- Moules marinière
- Moules sauce poulette
- Filets de sole Marguery
- Scampis au curry
- Croûte aux morilles

RESTAURANT Le Jura

Tél. 25 14 10
Famille Alex Riesen
Dimanche 21 mars OUVERT

UNE SPÉCIALITÉ... UN MENU... UNE ASSIETTE...
Chez le professionnel

Cette semaine
arrivage de moules de la mer du Nord
Nous vous les servons selon votre désir, Marinière ou Poulette ou gratinées

EUROTEL

au restaurant-snack **carrefour**

TOUS LES JOURS:

SALADE EUROTEL Fr. 5.50
ASSIETTE RAPIDE Fr. 6.50
MENU CARREFOUR Fr. 9.50

Parc gratuit derrière l'hôtel

BUFFET DU TRAM

COLOMBIER
Ø 038 / 41 11 98

SPÉCIALITÉS DE MER

Moules
Bouillabaisse
Sole
Gratin aux fruits de mer
Crevette géante

SPÉCIALITÉS DE SAISON

Cuissons de grenouilles 13.-
Filets de perches 11.50
Tournedos aux cèpes Bordelaise et, au choix, notre menu à la carte.

Hôtel Restaurant LE POISSON

R. Balmelli, propr.
Marin (NE)
Tél. 33 30 31

EXCEPTIONNEL!

FILETS DE PERCHES

«Meunière» à gogo 13.-

Nos spécialités de poisson du lac
Salle à manger, terrasse couverte
Salle pour banquets jusqu'à 120 places
OUVERT TOUS LES JOURS

Auberge d'Hauteville

Un enchantement pour les yeux et le palais

SPÉCIALITÉ DE GRILLADES AU FEU DE BOIS

Côte de bœuf - Chateaubriand Carré d'agneau

Menu de dimanche
Assiette de crudités
Gigot d'agneau
Flageolets provençale
Gratin dauphinois
Dessert au choix
Fr. 21.-

Salles pour banquets, réunions, sociétés
J. HAUSCH
HAUTERIVE (NEUCHÂTEL) TÉL. (038) 33 17 98. □
Fermé le lundi

Hôtel Restaurant Beaux Arts

J.-M. Balmelli, propr. - Neuchâtel - Tél. 24 01 51

LE FESTIVAL DU STEAK CONTINUE...

Steak de bœuf, salade	5.-
- avec frites	5.90
- au poivre vert	8.-
- Bordelaise	8.-
- Tartare	10.-
- Tartare à gogo	15.-
Steak double, sauce Béarnaise	26.-
Pommes croquettes, salade 2 personnes	

HÔTEL-RESTAURANT DU SOLEIL

NEUCHÂTEL

Salle à manger au 1^{er} étage

Les croûtes aux morilles
Les filets de perches à l'estragon
Les filets d'autruche au poivre vert

E. Droz-Morard
Tél. (038) 25 25 30

Beaulac

ACTUALITÉ BEAULAC

le grill

Poussin du pays à la broche Fr. 15.50
Queue de bœuf bourguignonne Fr. 13.-
Nasi Goreng à l'indonésienne Fr. 16.-
Lasagne Pasticciate Fr. 6.50
Filet d'autruche Stroganoff Fr. 16.-

Tél. 24 42 42

EXCLUSIF tous les jours:

FONDUE DE BACCHUS à gogo 15.-

préparée avec du filet de porc de tout premier choix, de nouvelles sauces légères et savoureuses, qui vous changeront des traditionnelles mayonnaises colorées!

...et bien sûr, tous les jours la fondue chinoise à gogo 13.-

AUBERGE DU GRAND PIN PESEUX

Extrait de notre carte:

Gratin fruits de mer • Ris de veau • Cerveau de veau • Entrecôte marchand de vin • Côte de bœuf • Carré d'agneau

Salles pour banquets et sociétés
Grand PARC à disposition — Tél. (038) 31 77 07

Restaurant de la Grappe La Coude Neuchâtel

L. MARINI
Tél. 33 26 26

C'est la saison idéale pour déguster une

PIZZA avec une bonne SALADE ITALIENNE

AU 1^{er} étage de l' Hôtel Central

LES PREMIÈRES FRAISES SONT ARRIVÉES!

Tartelettes, coupes et diverses spécialités aux fraises.

LE BAR pour vos rendez-vous:

Blanc cassis Fr. 1.20
Small « White Horse » Fr. 3.-
accompagné de véritable merguez

Restauration chaude à toute heure

restaurant DES CHASSEURS

Le Pâquier

SPÉCIALITÉ TOURNEDOS CHASSEUR

TOUS LES JOURS MENU SUR ASSIETTE

Fam. J.-P. Gogerat Fermé le mercredi Tél. 53 33 98

Le Château de Môtiers

son restaurant... sa cuisine... son cadre idéal... pour repas de noces et banquets

Menus à la carte et sur commande
le dimanche 2 menus gastronomiques à 22 fr.

L. + M. Messerli Deux parkings
Tél. 61 17 54 Fermé le lundi

Hôtel-Restaurant Robinson

RESTAURATION - BANQUET SUR COMMANDE

Tous les jours nos assiettes à 5.- et nos spécialités à la carte

Fam. P. Glauser, tél. (038) 41 23 53, 2013 Colombier
Détournement par Transair

CHEZ JOSEPH CERCLE NATIONAL

Place Pury - Neuchâtel - Tél. 24 08 22

! DU NOUVEAU !

Tous les matins de 8 h 30 à 11 h croissant offert avec votre café.

ABONNEMENTS POUR REPAS DE MIDI
Carnet 5 bons à Fr. 7.- = 1 dessert gratis
Carnet 10 bons à Fr. 7.- = 1 assiette du jour gratis

A chaque repas de midi café Fr. 1.-
Les après-midi: gâteau aux noisettes

Assiette pour étudiants à Fr. 5.-

N'hésitez pas! Rendez-vous au Cercle
Fermé le lundi - Se recommande: Fam. Joseph Z.

HÔTEL-RESTAURANT LE CHALET

CORTAILLOD (NE)
M. et M^{me} A. Quadranti

Tous les jours: FILETS DE PERCHES au beurre sur assiette 7.- samedi à midi

ENTRECÔTE CAMARGUE

(cheval)
Restauration jusqu'à 22 heures
Salle pour banquets-réunions.
Ouvert tous les jours.
Tél. 42 14 38

RESTAURANT LE «JORAN»

SERRIÈRES
Famille Michel Pianaro
Tél. 25 37 92

SES SPÉCIALITÉS

Filets de perches
Entrecôte aux morilles
Filets mignons à la crème
Filets mignons à l'Indienne
Pensionnaires: 5.80 le repas

Nos spécialités à la carte
SALLES POUR BANQUETS

AUBERGE DE MONTEZILLON

Dimanche au menu: GIGOT D'AGNEAU
on s'amuse tous les vendredis avec Roger et son accordéon

Tél. 31 48 98 Fermé le lundi

Salles pour banquets de sociétés, de familles et d'entreprises.



